



Inclure le handicap

COLLÈGE
SAINT-EXUPÉRY,
À ROUBAIX

Voir p. 35



Portrait

René Nouailhat
Chercheur
en religions

Actualités

Un internat d'excellence à Paris



Initiatives

ASUR :
un pont
entre le lycée
et la fac



Réflexion

Un père,
un fils,
des films



Culture

Histoire /
expos /
Livres /
Multimédia



GMF

PHILIPPE EST SEREIN

ET IL EN FAIT PROFITER TOUTE LA FAMILLE

IL SAIT QUE LA GMF A TOUT PRÉVU POUR QU'IL PUISSE ABORDER

SON PARCOURS SANTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC LE RÉSEAU SANTÉCLAIR.

IL A UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ
ET BÉNÉFICIE DE TARIFS NÉGOCIÉS.

IL A MÊME UN REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE

IL SAIT QU'IL BÉNÉFICIE D'UNE COUVERTURE

PARMI LES PLUS COMPLÈTES DU MARCHÉ

ET SURTOUT QU'IL PEUT PENSER À AUTRE CHOSE QU'À SON ASSURANCE SANTÉ.

CE QUI EST HUMAIN APRÈS TOUT.



Assurément Humain

www.gmf.fr

Les contrats complémentaires santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S. Association Des Adhérents de Contrats Collectifs Santé régie par la loi du 1er juillet 1901 91, avenue de Villiers 75 017 Paris auprès de :
GMF Assurances - Société anonyme d'assurance au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 398 972 901 APE 6512Z - Siège social : 76, rue de Prony 75 857 Paris cedex 17 - Adresse Postale : 45 930 Orléans cedex 9.
La Sauvegarde - Société anonyme d'assurance au capital de 38 313 200 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 612 007 674 APE 6512Z - Siège social : 76, rue de Prony 75 857 Paris cedex 17 - Adresse Postale : 45 930 Orléans cedex 9.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par **Éric de Labarre** p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6
Éducation p. 16
Religion p. 21

FORMATION

Accompagner
vers les responsabilités p. 24

EN CAEC

Auvergne :
soudés pour l'avenir p. 26

DOSSIER

INITIATIVES

 **EXPLORATION ÉDUCATIVE :**
L'art de lire les images /
ASUR : un pont entre
le lycée et la fac / Écrire,
c'est classe(s) ! pp. 41-45

PORTRAIT

René Nouailhat
Chercheur en religions p. 46

Photos couverture : D. R., G. Brouillet-Wane, D. Lacroix.
Photos sommaire : P. Gamichon, D. R..



REPORTAGE

J'ai testé un petit-déjeuner
B'ABBA p. 48

PAROLES D'ÉLÈVES

« Parfois, on est libre.
Des fois, non... » p. 50

RÉFLEXION

Un père, un fils, des films p. 52
Trop d'école tue l'école p. 53
Les territoires éducatifs p. 54
Inquiets pour l'École /
Contes de la différence p. 55

MÉDITATION

L'infirme guéri
et reconnaissant p. 56

PLANÈTE JEUNES

PetShop et Pokémon :
plaisir ou obsession ? p. 59

CULTURE

HISTOIRE :
La Mosquée des Justes p. 60
Livres / Multimédia p. 62

PRATIQUE

Ce numéro comporte un encart jeté La Croix (« Ce qui va bien en France ») et un encart jeté « Groupe Médiations ».

Au centre de ce numéro : un cahier détachable

INCLURE LE HANDICAP

Depuis l'évolution quantitative manifeste de la scolarisation des élèves à besoins particuliers jusqu'aux entreprises dont le recrutement s'ouvre au handicap pour éviter des pénalités financières, la loi de 2005 a fait évoluer les mentalités. À l'école, creuset de l'éducation à ce changement, ce mouvement s'accompagne de profondes interrogations sur le fondement d'un système sélectif et donc générateur d'exclusion. L'accueil des élèves porteurs de handicap doit y être vécu comme une chance de développer une pédagogie différenciée, respectueuse des spécificités de chacun. Il impose aussi de construire de nouveaux équilibres avec les familles, les acteurs psychosociaux, au sein des réseaux diocésains.



ASSOCIATION

 **athéna**
La passion des voyages culturels ▶



Association Loi 1901 - N° IM 069100003
Conception : multidisciplinaire - 06 21 59 90 00 - Crédits photos : Fotolia



L'Acropole d'Athènes



Saint Pierre de Rome



villas romaines de Carthage

Circuit en Grèce - 5 jours / 4 nuits
en avion à partir de **382 €**

Séjour à Rome - 5 jours / 4 nuits
en train à partir de **256 €**

Circuit en Tunisie - 6 jours / 5 nuits
en avion à partir de **437 €**

40 ans de voyages éducatifs

L'Association Athéna, spécialiste des voyages éducatifs dans le bassin méditerranéen :

- > des programmes élaborés par des enseignants
- > la recherche de la qualité et de la sécurité
- > une documentation pédagogique complète

Retrouvez tous nos voyages sur www.athenavoyages.com

Parc Inopolis | 204, route de Vourles | 69230 Saint-Genis-Laval | Tél : 04 78 16 04 44
E-mail : educatif@athenavoyages.com

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Jésus Asurmendi,

Christelle Aussandon

Jean-Louis Berger-Bordes,

Claude Berruer,

Philippe Cabrol,

Élisabeth du Closel

Pierre Dussère,

Valérie Granger,

José Guillemain,

Danielle Lacroix,

Florent Lacroix (illustrations)

Marie Laumont,

Stève Lepleux,

Virginie Leray,

Nicole Priou,

Auréli Sobocinski,

Dorothee Tardif

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer

(rédacteur-graphiste),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet,

Marianne Sarkissian,

Hélène Boissière-Mabille.

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax : 01 46 34 72 79.

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0411 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Soyons attentifs aux plus fragiles



© P. Bernard

ÉRIC DE LABARRE

« Lequel d'entre vous, s'il a cent brebis et vient à en perdre une, n'abandonne les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour s'en aller après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée ? »
(Luc 15,4)

Loi d'être une contrainte, la généreuse ouverture de l'enseignement catholique à tous, au monde, à la société est un choix délibéré, en parfaite conformité avec la tradition vivante de l'école catholique depuis ses origines. Elle est l'un des versants de la pensée sociale de l'Église telle qu'elle s'est déployée avec l'encyclique de Léon XIII, *Rerum novarum* (1891).

Force est de reconnaître cependant qu'il existe un écart entre le dire et le faire et que nous n'avons pas encore trouvé « *tous les plans inclinés du savoir* » pour l'accueil des enfants ayant des déficits d'ordre visuel, auditif, moteur ou mental, connaissant des

troubles de la personnalité, des troubles du développement cognitif et de la communication, des troubles de comportement et de la conduite, des jeunes lents dans les rythmes d'apprentissage, inadaptés du fait de leur précocité intellectuelle ou de leur hyperactivité, etc.

Depuis longtemps, en bien des lieux, des équipes ont pris des initiatives de qualité et sont investies dans la prise en charge des élèves différents. Plus récemment, des établissements ou des diocèses jusqu'à présent peu engagés dans l'accueil des besoins éducatifs particuliers ont rejoint les pionniers. Au cours des trois dernières années, l'enseignement catholique a délibérément consacré une partie des moyens du plan « Égalité des chances » à l'ouverture de classes destinées à ces jeunes : des Segpa, des Clis, des classes relais, des Ulis, doublant ainsi ses capacités d'accueil en second degré.

L'appel des Assises à « *risquer la différence* », relayé par les orientations adoptées par le Comité national en novembre 2007, a été entendu et constitue un élément de la « *passion d'Espérance* » de beaucoup d'éducateurs.

Dans un contexte budgétaire marqué par un resserrement des moyens, l'enseignement catholique a des choix douloureux à faire. S'ils veulent rester fidèles à eux-mêmes, ses responsables et les communautés éducatives devront être attentifs au fait que la recherche légitime d'efficacité ne justifie pas l'abandon en chemin des plus fragiles.

Les moyens ne sont pas seuls en cause. Il s'agit aussi d'accomplir un changement culturel qui exige de tous les membres des communautés éducatives qu'ils renouvellent leur regard sur l'altérité et la différence.

La « *brebis égarée* » doit être la priorité.

Éric de Labarre

Secrétaire général de l'enseignement catholique



Éric de Labarre : « L'école de la vie et de l'espoir »

L'école dont je veux vous parler aujourd'hui, ce n'est pas l'école du stress et de la désespérance, c'est l'école de la vie et de l'espoir. Une école qui connaît l'échec scolaire, les difficultés de toutes sortes, mais une école dans laquelle les enfants, les jeunes, les adultes vivent ensemble, et avec le monde qui les entoure, un temps d'humanité. » C'est par ces mots d'apaisement qu'Éric de Labarre a voulu, lors de sa conférence de presse du 28 septembre dernier, fixer le ton de la rentrée pour l'enseignement catholique, au-delà des échéances budgétaires. Une rentrée avant tout « extrêmement positive » puisque avec 7 732 élèves supplémentaires, l'enseignement catholique voit ses effectifs progresser fortement et selon une répartition plutôt homogène sur l'ensemble du territoire. Sur 30 académies, 22 sont en net essor entre 0,04 % (Amiens) et 7,8 % (Guyane). En pourcentage, les plus fortes hausses se situent dans les quatre Dom-Tom et, pour la métropole, à Versailles et à Lyon. Autre élément de satisfaction : quatre zones qui étaient en fléchissement ces dernières années trouvent une stabilisation de leurs effectifs (Nancy-Metz, Limoges, Amiens, Rennes). Cette hausse s'explique par « le courage dont l'ensemble du



Éric de Labarre, lors de sa conférence de presse de rentrée du 28 septembre 2010.

réseau a su faire preuve dans le travail de redéploiement des moyens inter- et intra-académiques », incluant la restructuration, le déplacement et la mise en réseau de certains établissements qui stabilisent et renforcent les capacités d'accueil, a souligné le secrétaire général de l'enseignement catholique.

Parmi les bonnes nouvelles de cette rentrée, la situation difficile vécue dans le primaire ces deux dernières années semble en partie se résorber (- 157 élèves), « mais le travail de réflexion engagé sur le premier degré et notamment sur l'accueil des tout-petits n'en conserve pas moins toute son actualité », a précisé Éric de Labarre, eu égard à la réduction de la scolarisation des enfants de moins de trois ans en maternelle. Quant au second degré, il connaît une légère hausse de 7 926 élèves (+ 0,7 %) par

rapport à l'an dernier, notamment en faveur des collèges (+ 5 446 élèves), « de façon assez inattendue » compte tenu du repli des effectifs enregistré en premier degré ces dernières années. S'agissant de l'augmentation légère et assez générale signalée en post-bac, elle masquerait un recul général des effectifs en CPGE dans l'enseignement catholique comme dans l'enseignement public. **AS**

Un poids économique et social conséquent

L'a fermeture d'une classe, et à plus forte raison, la fermeture d'un établissement, entraînent inévitablement des suppressions d'emplois. Celles-ci concernent bien sûr les personnels relevant de l'Éducation nationale, mais éventuellement aussi des salariés de droit privé, c'est-à-dire de personnels Ogec de nos établissements. »

Avec 134 000 enseignants contractuels de droit public qui représentent 120 000 ETP¹, et 80 000 salariés de droit privé, ce qui représente 52 000 ETP et une masse salariale de deux milliards d'euros, le poids économique et social de l'enseignement catholique est conséquent, a estimé Éric de Labarre, lors de sa conférence de presse de rentrée, s'appuyant sur la récente étude « Indices » de la Fnogec. Déjà fragile de par sa grande diversité, l'enseignement catholique se trouve également menacé dans son équilibre, car il doit faire face à une insuffisance globale de financement public pour son fonctionnement. Cette déficience comblée par les scolarités des familles génère, en conséquence, des difficultés à entretenir et à renouveler le patrimoine immobilier. Aujourd'hui, l'insuffisance d'investissement à l'immobilier est estimée par la Fnogec à 250 millions d'euros par an, soit 125 euros par élève et par an, la situation « la plus critique » concernant le primaire. **AS**

1. Équivalents temps plein.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une rentrée « honorable »

L'enseignement agricole perd 500 élèves à cette rentrée (49 923 contre 50 491 l'an dernier, soit - 1 %), une situation « honorable puisque l'on reste parmi les scores les plus élevés depuis dix ans », souligne Philippe Poussin, secrétaire général du Cneap. Par ailleurs, après de nombreux sujets d'inquiétude en fin d'année scolaire, la visite de Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, au lycée agricole privé sous contrat Sully de Magnanville (Yvelines) le 21 septembre, a été l'occasion de prises de position ministérielles importantes pour l'année à venir, selon le Cneap. Le ministre s'est notamment réjoui de « l'annulation du transfert du programme budgétaire 143 qui situe l'enseignement agricole dans la grande mission interministérielle de l'enseignement scolaire ». Concrètement, pour le Cneap, l'enjeu, dans le cadre du chantier prioritaire du lycée professionnel, et notamment celui des filières « Services à la personne », est de proposer avec les établissements catholiques d'enseignement une carte des formations la plus cohérente possible. La question des moyens et du budget 2011, quant à elle, reste entière, même si Bruno Le Maire a affirmé « la très forte parité de traitement entre l'enseignement agricole public et privé ». Rappelant le déficit actuel de 590 postes d'enseignants, le président du Cneap, François Paliard, a sollicité un « moratoire sur les suppressions de postes pour 2011 », à l'instar des décisions prises pour l'enseignement agricole public pour 2010. **AS**

Moins 1 633 emplois pour la rentrée 2011

Une situation « intenable ». À la veille des décisions budgétaires pour la rentrée 2011, l'enseignement catholique estime que la concrétisation du scénario actuel, purement arithmétique, retenu par le ministère de l'Éducation nationale, d'un nouveau retrait sec de 1 633 emplois, est « irréalisable », « sauf à remettre en cause l'offre de formation faite aux jeunes Français, l'accompagnement des populations scolaires les plus défavorisées et l'aménagement du territoire auquel contribuent les établissements scolaires publics et privés », a déclaré son secrétaire général, Éric de Labarre.

L'ampleur de cette mesure, qui s'ajoute à celles des années précédentes (- 4 600 emplois en quatre ans) ne permettrait plus à l'enseignement catholique de faire face aux évolutions du système éducatif et d'assurer le service d'éducation que les parents lui demandent en étant, chaque année, plus nombreux à inscrire leurs enfants dans ses établissements. Très concrètement, avec les perspectives pour 2012 et 2013, les retraits annoncés auraient pour conséquence la fermeture de 1 000 écoles, 100 collèges et 70 lycées, estime le Sgec. Si l'enseignement catholique se déclare conscient des efforts à faire pour assainir les finances publiques et « prêt » à y apporter sa contribution, il appelle, au-delà de la réflexion qu'il mène déjà dans le cadre de la préparation de la rentrée 2011 sur de nouveaux redéploiements, à « des réformes structurelles et en profondeur du système éducatif ». Parmi les pistes avancées, il suggère notamment la réduction du volume horaire d'enseignement des élèves, celle des options de l'enseignement du second degré, le développement de la formation à distance, une gestion annualisée des obligations de service ou encore le regroupement de certaines matières... Pour qu'elles soient publiquement débattues, Éric de Labarre a demandé la mise en place d'une commission parlementaire. Par ailleurs, il a annoncé une campagne de sensibilisation en direction des parlementaires, des préfets, des présidents de conseils régionaux et généraux et des recteurs. Cette dynamique d'information est menée actuellement par le Secrétariat général de l'enseignement catholique, les secrétaires généraux de Caec et les directeurs diocésains. AS

Masters et recrutement

Le master n'a pas handicapé les résultats aux concours, au contraire. » Selon Yann Diraison, délégué général du Sgec en charge des ressources humaines, les formations mises en œuvre dans le cadre des masters « Enseignement-éducation et formation » des cinq universités catholiques sont « efficaces ». D'après les résultats provisoires, le taux de réussite aux concours enregistré y serait deux à trois fois

supérieur à la moyenne nationale, premier et second degrés confondus. « Ces premiers résultats confortent le choix de l'enseignement catholique de masters professionnels formant l'ensemble des professeurs du premier et du second degré et associant à la fois un haut niveau disciplinaire et une forte formation professionnelle », considère Yann Diraison.

S'agissant de l'année de stagiaire, elle se met en place de façon globalement positive, confirme-t-il : « Tous nos stagiaires disposent d'un tuteur et bénéficieront cette année d'une formation de 120 heures. » Par ailleurs, les discussions concernant le financement de cette première année de mastérisation

vont nécessiter des « réajustements budgétaires douloureux ». Mais pour l'année en cours, 2010-2011, la situation a été stabilisée et devrait permettre d'envisager une seconde année plus sereine, poursuit le délégué général du Sgec. Le nombre d'inscrits dans les masters « Enseignement-éducation et formation » devrait être en augmentation par rapport à l'an dernier, premier et second degrés confondus. Partout à cette rentrée, l'offre de formation s'étoffe en second degré et six nouveaux lieux sont créés (Marseille, Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Dijon, Rennes). Toutefois,

« cette augmentation n'est pas suffisante et il y a lieu de mobiliser l'ensemble des partenaires intervenant dans le secteur sur la question du recrutement à l'horizon des rentrées 2011 et 2012 », souligne Yann Diraison. Dans cette optique se tiendra, le 25 novembre prochain, une réunion nationale destinée à « améliorer l'organisation et l'efficacité de toute la chaîne de recrutement des nouveaux enseignants, depuis le premier accueil jusqu'à la titularisation définitive ». Y seront conviés : les secrétaires généraux de Caec¹, les délégués territoriaux à la tutelle de la formation, les directeurs des Isfec², les responsables universitaires des masters, un représentant de Formiris, ainsi que les responsables des Caac³ et des Saar⁴. AS

1. Comité académique de l'enseignement catholique.
2. Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique.
3. Commission d'accueil et d'accord collégial.
4. Service d'accueil et d'aide au recrutement.

Loi Carle : décret en vue

Le Conseil d'État a répondu favorablement à la proposition de décret concernant les clarifications de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) pour définir le territoire de résidence des élèves non-résidents. Il retient la notion de RPI liée à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), confirmant ainsi l'interprétation que l'enseignement catholique avait lui-même faite de la loi. Présenté à titre consultatif au CSE¹ du 30 septembre, le décret d'application a obtenu 5 voix pour et 31 voix contre. Au moment où nous allons mettre ce numéro sous presse, il est toujours attendu. AS

1. Conseil supérieur de l'éducation.



Les nouveaux directeurs diocésains

L'enseignement catholique accueille cinq nouveaux directeurs diocésains en cette rentrée, sans compter Gérard Musitelli qui avait pris ses fonctions en cours d'année dernière à Montpellier. Chacun d'eux se présente et précise les chantiers qui lui tiennent à cœur.

Jean Biasiori-Poulanges

TARBES-LOURDES (HAUTES-PYRÉNÉES) ET AUCH (GERS)

Jusqu'au mois d'août dernier, Jean Biasiori-Poulanges dirigeait le lycée François-d'Estaing de Rodez (800 élèves). Désormais, il se partagera entre le diocèse de Tarbes-Lourdes et celui d'Auch, remplaçant ainsi deux directeurs diocésains à mi-temps. « *Je passerai une semaine à Auch puis une semaine à Tarbes, et ainsi de suite toute l'année* », précise-t-il. Une itinérance rendue possible dès lors que sa femme est à la retraite et que ses enfants ont pris leur envol. Dans ces deux diocèses, il devra faire avec une équipe restreinte, ne disposant que de deux secrétaires à Tarbes. Mais cela n'effraie pas cet homme de 58 ans, plein d'allant. Son projet ? « *Ne pas me laisser enfermer dans un rôle de pompier volant, pour consacrer du temps à l'animation* ». Pour cela, il veut « *sentir vivre les établissements* ». Aussi entend-il rencontrer les équipes pédagogiques « *pas seulement sur le plan professionnel mais dans leur humanité* ». Il souhaite de cette façon encourager chacun à porter haut la mission de l'enseignement catholique, qu'il définit ainsi : « *Faire en sorte, par le biais de l'enseignement, que le jeune reparte convaincu qu'il est une personne et reconnu comme telle* ». Entré dans l'enseignement catholique à 24 ans, Jean Biasiori-Poulanges a enseigné le français pendant dix ans, avant de devenir chef d'établissement à Saint-Sylvestre-sur-Lot, Agen et... Montrouge qu'il a quitté pour retrouver, à Rodez, le Sud-Ouest. Marié à un professeur d'italien d'origine trévisane, il parle couramment cette langue sans une pointe d'accent et aime plus que tout ce pays de soleil. Mais il parle avec une infinie tendresse de son Lot-et-Garonne natal où se trouve sa maison. Il pourra s'y ressourcer le temps d'un week-end, entre Tarbes et Auch. **SH**



© S. Horguein

gouvernance. » En la matière, la Sarthe et les Pays de la Loire où il a exercé la fonction de délégué régional de l'Unetp ont été une bonne école. Le jeune agrégé d'économie y a fait ses premières armes en tant que coordinateur depuis 2000 de l'ensemble scolaire Saint-Charles - Sacré-Cœur (du primaire au lycée général, technologique et professionnel) puis parallèlement dès 2005, en tant que co-animateur du réseau des lycées du Mans. C'est là qu'il s'est forgé un credo dont il ne démord pas : « *L'avenir de l'enseignement catholique dépend du développement de son fonctionnement en réseau et de sa capacité à mutualiser les compétences* ». Pour « *faire partager* » cette conviction, Jean-Pierre Celle mise sur un levier qui lui tient « *essentiellement* » à cœur depuis ses débuts au Cepec de Lyon en 1995 : la formation, dont il aura d'ailleurs la responsabilité pour la région Centre. « *Si nous ne nous donnons pas les moyens d'être originaux dans notre proposition, nous n'avons aucune raison d'exister !* » soutient le nouveau directeur diocésain, particulièrement attaché au travail sur l'éducatif, à l'image de son engagement avec femme et enfants chez les Scouts et Guides de France. **AS**

Gérard Musitelli

MONTPELLIER (HÉRAULT)

« *J'ai été choisi parce que je ne connaissais rien à l'enseignement catholique et que j'avais un enfant dans chaque cycle du système éducatif !* » Gérard Musitelli, 53 ans, le geste posé dans son élégant costume, balaie d'un sourire lumineux le tabou de son parcours « *avant* » l'enseignement catholique. Après 25 années passées dans le monde de l'entreprise, l'ex-directeur commercial, père de six enfants, parle de sa prise de fonction à la tête de la direction diocésaine de Montpellier en janvier dernier comme de l'aboutissement d'un chemin de « *conversion personnelle* », amorcé lors de la longue maladie de sa première épouse. Le choc des cultures pour ce pur produit du secteur automobile ne s'en annonçait pas moins brutal. Il n'en a rien été. Une question de posture selon l'intéressé. « *Depuis mon arrivée, je suis en situation d'écoute, et j'ai pris le parti de l'immersion, en allant sur le terrain et en assistant à toutes les réunions au cours des huit premiers mois. Il a fallu faire un gros effort intellectuel pour comprendre les problématiques, décrypter les sigles, découvrir les dossiers, mais j'aime les défis* ». Profil bas donc et... oreilles bien ouvertes. Soucieux de mettre au service de l'enseignement catholique héraultais son expérience en matière de mise en réseau, de conduite de projet et « *d'animation transversale* », le nouveau directeur diocésain s'est fixé pour objectif de soutenir le redéploiement des établissements, leur mise en réseau à l'image de l'initiative menée en Cœur d'Hérault depuis mai



© A. Sobocinski

Jean-Pierre Celle

TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

Après dix années intenses passées au Mans en tant que chef d'établissement, c'est « *une suite logique d'expériences* » qui porte presque naturellement Jean-Pierre Celle à la tête de la direction diocésaine de Tours, à l'âge de 47 ans. « *Je cherchais un nouveau challenge. C'est complexe, j'arrive en terre inconnue mais ce qui m'a séduit en région Centre, c'est la forte régionalisation déjà à l'œuvre et le travail en équipe réalisé par les directeurs diocésains. Cette dynamique correspond totalement à mon souci d'imaginer une nouvelle forme de*



© A. Sobocinski

dernier, qui vise la mise en synergie de neuf petites écoles en grande fragilité, et de faire avancer ensemble les acteurs sur le montage des gros projets. « *Après le grand élan des assises, il faut que l'enseignement catholique reprenne de l'avance et remette en avant son savoir-faire différenciateur.* » **AS**

Emmanuel Ortolo

AIRE ET DAX (LANDES)

« *Le gros défi, c'est le primaire ! expose avec conviction Emmanuel Ortolo, 42 ans. Les Landes sont parsemées de petites écoles rurales qui se sentent isolées, voire menacées. Il faut les rassurer. Elles permettent une proximité indispensable, d'autant que des familles quittent actuellement les centres-villes pour les campagnes.* » Le nouveau responsable du diocèse entend donc, tout d'abord, « *se concentrer sur le premier degré* ». Comme son prédécesseur, il exercera sa charge à mi-temps, en restant à la tête de l'ensemble scolaire Saint-Jacques-de-Compostelle de Dax, qu'il dirige depuis cinq ans (1 300 élèves, de la maternelle au BTS). Autre point d'attention pour ce petit diocèse : l'immobilier. « *Nous avons passé tant d'années à ne pas nous en occuper...* », regrette Emmanuel Ortolo qui a la chance de diriger, pour sa part, un établissement tout neuf. Ce fils de diplomate, né au Chili, ayant grandi à Rome puis en Tunisie, a commencé à travailler dans l'enseignement catholique alors qu'il n'était qu'étudiant. Pendant ses études de droit à Bayonne, il est surveillant dans un établissement lasallien. Les Frères lui offrent un poste de cadre d'éducation puis d'adjoint dans cette même ville. Il part ensuite à Hendaye diriger un groupe scolaire qui doit mener à bien une fusion. À Saint-Jacques-de-Compostelle, il achève une autre fusion. Enraciné dans le Sud-Ouest, il précise : « *Mon nom est d'origine corse mais je suis bayonnais et parisien* ». Son cœur est pourtant resté à Rome, où il retourne dès qu'il le peut. « *Ma sœur y vit. Elle est devenue dominicaine dans l'établissement où elle a été élève.* » Un établissement qu'il se verrait bien diriger un jour. Un retour aux sources dans la Ville éternelle, qu'il imagine forcément heureux. **SH**



© S. Horguël

Marie-Hélène Videau-Dutreil

PÉRIGUEUX (DORDOGNE)

« *J'avais toujours rêvé d'aller en Éthiopie* », raconte Marie-Hélène Videau-Dutreil, 61 ans. En pré-retraite l'année dernière, la voilà partie au pays du Négus, à la découverte de ses églises rupestres. Après avoir été chef d'établissement de nombreuses années, cette ex-documentaliste goûtait un repos bien mérité quand son téléphone a sonné cet été. L'évêque de Périgueux lui proposait de devenir directrice diocésaine à mi-temps. « *Chiche !* » a-t-elle répondu après avoir consulté mari, enfants... et petits-



© S. Horguël

enfants. Entrer dans l'univers masculin des directeurs diocésains (11 femmes pour 75 hommes !) ne fait pas peur à cette femme énergique qui a grandi entre cinq frères. « *Bordelaise à 100 %* » et vigneronne à ses heures perdues, Marie-Hélène avait « *terminé* » sa carrière à Notre-Dame-de-Bétharram, dans les Pyrénées-Atlantiques. Il lui était revenu de fusionner ce collège/lycée doté d'un internat avec Sainte-Élisabeth-d'Igon pour ouvrir un nouvel établissement, Le Beau-Rameau. Elle a accepté cette nouvelle mission, convaincue que « *l'enseignement catholique est capable de s'adapter et de répondre à la demande de la jeunesse aujourd'hui* ». Elle ajoute : « *Le Secrétariat général nous remet sur la route de l'innovation. Cela me plaît, avec le risque que les équipes s'essoufflent. Mais a-t-on le choix ? Nous avons toujours été le réservoir à idées de l'Éducation nationale.* » Elle aura à cœur « *de continuer les chantiers ouverts en favorisant le travail en réseau et les rapprochements entre établissements* ». Sans inquiétude particulière avec des effectifs en hausse à la rentrée. **SH**

Jean-Pierre Wellhoff

NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE)

« *C'est la première fois que j'arrive dans un endroit où cela se passe bien !* » La première rentrée de Jean-Pierre Wellhoff, 57 ans, à la tête de l'enseignement catholique du diocèse de Nantes n'aura pourtant pas été des plus calmes, marquée par l'histoire d'une enseignante « *transgenre* », sur laquelle ont fondu tous les médias nationaux. Un baptême du feu plutôt express : « *J'ai cru que j'allais faire la carrière la plus éclair de tous les directeurs diocésains !* » Il en fallait plus pour désorienter ce vieux routier de l'enseignement catholique. Mieux encore : ces premières secousses auront permis en quelques jours de révéler sous ses airs débonnaires la farouche passion du nouveau directeur diocésain pour l'esprit de dialogue et de questionnement.

Voilà près de vingt ans que ce docteur en philosophie et enseignant, disciple de Jacques Derrida et d'Edmond Jabès, œuvre au sein de l'institution en tant que chef d'établissement, d'abord au sein de la Fondation d'Auteuil, et à partir de 2002, à la tête du lycée technologique et professionnel Bel-Orme à Bordeaux. À l'image de la crèche multiaccueil d'application – unique en France – qu'il y a créée, ce père de quatre enfants croit en la nécessité de « *toujours maintenir dans son champ une parcelle où l'on s'autorise à essayer et à innover* ». « *Même si je suis quelqu'un d'abstrait, je crois beaucoup à la recherche appliquée* », avoue cet « *inconditionnel* » des observatoires, qui y articule naturellement la réflexion sur la prospective, elle-même reliée aux enjeux de la territorialité.

Dans son nouveau diocèse, son premier travail sera de « *ne pas lâcher* » les pépites d'expériences qui percent sur le terrain. Autre priorité pour l'ex-directeur de Formiris Sud-Ouest : « *Approfondir le maillage, en pensant les futurs réseaux en termes de parcours, de la maternelle au post-bac.* » **AS**



© A. Sobocinski

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À vos projets !

Ça y est. Le montant des subventions prévues au titre de l'accompagnement éducatif pour l'année en cours est arrêté à 6 969 681 euros. Si ce budget est en baisse de 11,5 % par rapport à l'an dernier, il reste supérieur à l'enveloppe redistribuée en 2008-2009 par l'Ugsel, organisme chargé de la gestion de ce dispositif pour l'enseignement catholique. Comme les années précédentes, mieux vaut que les établissements ne s'attendent pas à recevoir les subsides

promis avant, au mieux, la fin de cette année scolaire. En revanche, ils doivent dès maintenant déposer leurs dossiers auprès de leurs Caec et démarrer leurs activités, avec l'assurance que leur avance de trésorerie sera remboursée, tôt ou tard. Sauf bien sûr

en cas de dépassement du budget prédéfini par chaque Caec pour les établissements d'une même académie en fonction de leurs effectifs, ou quand le projet déposé ne relève pas de l'accompagnement éducatif. Pour rappel, les sorties scolaires, par exemple, ne sont pas éligibles à ces subventions, exclusivement réservées à des activités pédagogiques proposées à l'année sur le temps scolaire à des élèves volon-



Arts plastiques au collège Saint-Joseph, Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine).

taires. Didier Rivereau, directeur général de l'Ugsel, espère que « cette restriction budgétaire ne freinera pas l'essor de l'accompagnement éducatif, une dynamique riche parce qu'elle met les équipes en projet et ouvre les établissements sur le tissu associatif local en les incitant à nouer des conventions ». L'an dernier, trois quarts des collèges ont expérimenté l'accompagnement éducatif, au profit de 44 % de leurs élèves, ces bénéficiaires ayant plus que doublé par rapport à l'an dernier. La moitié des activités concerne le champ culturel, l'autre moitié se répartissant entre l'aide aux devoirs, les activités sportives et, depuis l'an dernier, des ateliers de langue vivante. VL

Une école catholique ouverte à tous

Dans *La Croix* du 4 octobre 2010, M^{gr} Jean-Louis Bruguès, secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique, au Vatican, répond aux questions de Frédéric Mounier. Il précise notamment que l'enseignement catholique est « une école ouverte à l'universel, à tous (sans distinction de milieu social ou de religion) et à la diversité des savoirs humains ». Par ailleurs, il indique que « dans le "grand marché éducatif", il n'y aura d'avenir pour nos établissements que s'ils sont réellement catholiques. Avec deux dimensions : tout d'abord, tout en respectant les diversités, tous nos élèves doivent suivre une initiation obligatoire à la culture chrétienne. Et puis, pour ceux qui le souhaiteraient, nous proposons un chemin de foi, une option catéchétique ». GDR

Interview à lire sur le site www.enseignement-catholique.fr

EXPLORATION ÉDUCATIVE

Dire ce dont on est fier, ce qu'on craint, ce qu'on espère

En dépit des préoccupations sur la réduction des emplois des enseignants pour l'année prochaine, sur l'application des nouvelles classifications PSAEE¹ et sur les équilibres financiers des établissements, il est déterminant pour l'avenir de poursuivre et de développer l'exploration éducative. Dans la continuité des assises lancées en 2001, il est en effet devenu essentiel d'évaluer ce qui a été entrepris et de se fixer de nouveaux horizons à découvrir pour les trois ans à venir. Cela, à partir d'une relecture des projets éducatifs des établissements, d'une évaluation des écarts entre le dire et le faire, du changement de regard opéré par les éducateurs sur leurs attitudes et leurs postures, et d'une prise en compte des évolutions des contextes de vie et d'éducation de notre société. Lors de la dernière rencontre des pilotes diocésains du 20 octobre 2010, il a été particulièrement mis en exergue la nécessité de prendre un temps de pause avec tous les membres des communautés éducatives, de dire les explorations déjà en cours dans chaque établissement, d'exprimer ce dont on est fier, ce qu'on craint, ce qu'on espère, et de dresser ce qu'il est possible d'ébaucher ainsi que ce que l'on est en droit d'oser risquer.

La prochaine journée des communautés éducatives, fixée le



Saint-Charles, Charly (Rhône), sur le *libertebook*.

Le vendredi 3 décembre 2010, sera bien un rendez-vous de bilan et de mise en perspective pour se placer en situation d'exploration. Celle-ci ne peut s'effectuer sans l'appréhension d'une vue d'ensemble, sans un balisage des écueils et des points de sécurité, sans la volonté d'être relié aux autres communautés éducatives, sans un sentiment de solidarité et d'appartenance, sans exercice de la responsabilité. Mutualiser les initiatives et les interrogations est une exigence pour se fixer le cap des orientations à prendre. Ce qui suppose de dresser une cartographie des explorations à réaliser, de dégager des problématiques à surmonter, de les hiérarchiser et de décider des actions à engager. Dès le 15 novembre le site « Cap sur l'exploration éducative » présentera des outils d'animation et ouvrira la possibilité pour chaque établissement de faire valoir ses démarches et ses recherches sur le « *libertebook* » dédié à des échanges, indispensables entre communautés éducatives. GDR

1. Personnels des services administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des documentalistes des établissements d'enseignement privé.



© D. Lacroix

Bernadette Chirac et Rachida Dati en compagnie des élèves de la première promotion « Internat d'excellence » de Sainte-Jeanne-Élisabeth, à Paris.

L'internat d'excellence : « Une chance inouïe »

Le premier internat d'excellence¹ de l'enseignement catholique vient d'ouvrir ses portes à Sainte-Jeanne-Élisabeth, rue de Sèvres à Paris. Le 8 octobre, la communauté des Filles de la Croix et les responsables de l'établissement ont fêté l'événement en présence de Rachida Dati, maire du 7^e arrondissement, de Frédéric Gautier, directeur diocésain de Paris, et de l'invitée « surprise », Bernadette Chirac, sollicitée pour devenir la marraine de cette promotion. Anna, Martina, Renée-Claude, Amla, Alexandra, Sarah et Basma, âgées de 12 et 13 ans, viennent de l'enseignement public et habitent l'est de Paris ou la Seine-Saint-Denis. Leurs dossiers ont été sélectionnés par l'Aide sociale à l'enfance. Elles sont désormais scolarisées dans quatre établissements catholiques parisiens², et regagnent l'internat après les cours.

Après en avoir reçu la mission de sa tutelle, Isabelle Blandin, chef d'établissement du secondaire et coordonnatrice, a mené ce projet novateur à son terme : « Rien n'aurait pu avoir lieu, si j'avais agi seule. De nombreuses personnes ont apporté leur petite ou grosse pierre à cette réalisation... » Et de citer notamment Muriel Choubry, précédente directrice, Nathalie Doucet-Ferrant, chef d'établissement du 1^{er} degré, Chantal Mikhaïlov, directrice de l'internat, qui se sont fortement investies, ainsi que les administrateurs, les deux Ogec, les enseignants, l'association de parents d'élèves... Sans oublier le sénateur Yves Pozzo di Borgo, qui, au titre de sa réserve parlementaire, a fait don d'une somme permettant l'achat d'ordinateurs.

Isabelle Blandin a également souligné le « bonheur de travailler en réseau » dans l'élaboration de ce dispositif, non seulement scolaire mais aussi à dimension éducative, culturelle et sportive. Grâce au soutien de professionnels bénévoles, des visites de musées et des entraînements de tennis sont déjà organisés.

La coordonnatrice a remercié Rachida Dati, dont le soutien a été déterminant pour la labellisation, ainsi que l'enseignement catholique de Paris, qui a su « ouvrir le champ des possibles ». La maire du 7^e arrondissement a rappelé qu'elle-même avait passé une partie de sa scolarité dans l'enseignement catholique

dont elle garde le souvenir d'ouverture intellectuelle et de rigueur pédagogique : « C'était pour moi évident de soutenir ce projet car l'égalité se doit de corriger les inégalités de départ et donner plus à ceux qui ont moins ».

Quant aux parents, s'ils ne peuvent pas toujours accompagner la scolarité de leurs enfants, « tous croient en une école qui peut leur apporter un avenir ». Les sept adolescentes ont témoigné elles aussi de leur recherche d'un cadre pour réussir leurs études, à l'image d'Alexandra : « Nous restons là car c'est une chance inouïe qu'il ne faut pas laisser passer ! » DL

1. « Lancés dans le cadre de la dynamique Esprit Banlieues en février 2008, les internats d'excellence ont vocation à accueillir les élèves issus des établissements des zones d'éducation prioritaire et des quartiers de la politique de la ville. Mis en place pour promouvoir l'égalité des chances et la mixité sociale, ils offrent un cursus éducatif complet à des collégiens, lycéens et étudiants motivés, qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. » (Source : www.gouvernement.fr). À terme, 20 000 places devraient être créées dans les internats d'excellence publics et privés.

2. Alexandra et Sarah à Notre-Dame-de-Sion (Paris 6^e), Anna à Paul-Claudé (Paris 7^e), Martina à l'École normale catholique (Paris 15^e), et Amla, Renée-Claude et Basma à Sainte-Jeanne-Élisabeth même.

Un site pour la rénovation du lycée

Le département Éducation du Sgec a créé le site [deslyceesdeprojets](http://deslyceesdeprojets.fr)¹ pour aider les établissements à entrer de manière créative dans la rénovation du lycée. Il permet d'accéder aux textes d'orientation de l'enseignement catholique ainsi qu'aux documents officiels de l'Éducation nationale. Il propose des outils et des retours sur expérimentation pour aider les équipes dans la mise en œuvre des différents axes de la rénovation. Le site propose 11 rubriques thématiques : « Enseignements d'exploration », « Accompagnement personnalisé », « Accompagnement à l'orientation », « Stages de remise à niveau et passerelles », « Tutorat », « Groupes de compétences », « Livret de compétences », « Ouverture culturelle », « Organisation du temps et des horaires », « Ouverture à l'Europe et à l'international », « Autonomie-Responsabilisation des élèves et parole lycéenne ». Il s'agit d'espaces ouverts à la consultation. Mais [deslyceesdeprojets](http://deslyceesdeprojets.fr) se veut également un lieu de mutualisation et d'échanges au travers d'un forum thématique qui ouvrira sous peu. Chacun peut d'ores et déjà envoyer une proposition de contribution à Philippe Cabrol ou à Jean-Marc Petit², en charge du pôle lycée au sein du département Éducation du Sgec. **Philippe Cabrol**

1. Adresse : www.deslyceesdeprojets.fr

2. Philippe.cabrol@wanadoo.fr et jm-petit@enseignement-catholique.fr



Des lycées de projets

Un site du département éducation du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique afin d'aider les établissements à aborder et mobiliser leur dynamique de créativité dans la rénovation du lycée.

Derniers articles

REPORT DE LA JOURNEE NATIONALE SUR LA RENOVATION DU LYCEE

en raison des risques de perturbation dans les transports que va générer la grève reconductible à la RATP et à la SNCF, la prudence impose de reporter cette journée.

Lire la suite de **REPORT DE LA JOURNEE NATIONALE SUR LA RENOVATION DU LYCEE**

Aborder concrètement la rénovation du lycée : l'exemple de

Rubriques

1. Accueil
2. Textes et documents de l'enseignement catholique
3. Enseignements d'exploration
4. Accompagnement personnalisé
5. Accompagnement à l'orientation
6. Tutorat
7. Stages de remise à niveau et passerelles
8. Groupes de compétences
9. Livret de compétences
10. Ouverture culturelle
11. Ouverture à l'Europe et à l'international

Unetp : les jeunes changent, et nous...

Les lignes bougent, les ruptures successives nous empêchent de savoir vers qui nous allons... Notre congrès a pour objet de faire émerger des idées pour aider les jeunes à créer des choses nouvelles. » C'est par ces mots que Patrice Hauchard, président de l'Unetp¹, a ouvert le congrès de son syndicat à Nantes, le 14 octobre 2010. Un congrès qui a permis de mieux apprécier les environnements, les cultures et les attentes des jeunes à un moment de recomposition inévitable de l'offre de formation et de l'organisation du lycée. Cette restructuration appelle d'ores et déjà à une plus grande lisibilité des propositions éducatives et des filières ainsi qu'à une plus grande mutualisation, notamment pour la filière technologique, a relevé Didier Groleau, directeur adjoint à la DDEC de Loire-Atlantique.

Mais par-delà la mise en œuvre des réformes actuelles, il convient de se saisir en profondeur des questions qui taraudent encore et toujours la jeunesse : celle des origines, du temps, de l'identité, de la violence, de la relation, a souligné Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, qui a souhaité que l'école accompagne les jeunes dans l'écriture d'une nouvelle page de la culture humaine. Une nouvelle page car nous avons désormais devant nous une génération « *digital native* », a indiqué Catherine Tanitte à partir de l'enquête qualitative de BVA qu'elle vient de mener. Cette étude révèle en effet que les jeunes vivent dans une réalité virtuelle. Réalité où la masse d'informations échangées exige d'aller au plus simple, où l'autocentrisme est permanente même si elle se pratique dans le partage tant à l'échelle planétaire qu'au niveau de microgroupes d'appartenance, où l'immédiateté résonne avec des sollicitations constantes, où l'autorité est horizontale et se situe dans la contractualisation, la liberté de parole et le respect de l'individu. C'est dans ce contexte que le lycée doit se placer en permettant à chaque jeune non seulement de prendre de la distance et d'analyser mais aussi de se doter de repères pour créer. Car « *la créativité sera le terreau pour faire émerger de nouvelles cultures, et cette génération a tous les outils pour cela* », a conclu Catherine Tanitte. L'Unetp entend poursuivre à présent ses travaux en ouvrant un grand chantier pour réfléchir à de nouvelles méthodes pédagogiques pour ces nouveaux jeunes, en lien avec les familles et les entreprises, et voir comment leur apprendre à gérer les TIC avec une certaine éthique et au travers d'un savoir-être. Lors de ce congrès, les adhérents du syndicat ont procédé au renouvellement de leur bureau et élu à sa présidence Christine Van Lerenberghe, chef d'établissement au lycée Les Tourelles à Rouen. **GDR**

1. Union nationale de l'enseignement technique privé. Internet : www.unetp.org



Plus d'une centaine de jeunes de CFA et de lycées professionnels ont contribué au succès du congrès.

Mixité sociale, slogan ou projet ?



D. R.

Un réseau comme le nôtre, au sein de l'enseignement catholique, se doit d'être au cœur d'une réflexion sur la mixité sociale ; et d'une action dont témoignent déjà nos initiatives courageuses, obstinées. » Frère André-Pierre Gauthier, visiteur adjoint, a fixé ainsi l'enjeu des débats de l'université lasallienne d'automne, qui a réuni, du 23 au 25 octobre à Issy-les-Moulineaux, 250 membres des communautés éducatives du réseau La Salle.

Encore faut-il s'accorder, soulignait frère Josselin Tricou, enseignant en philosophie et doctorant en sociologie de l'éducation, sur un « *idéal de mixité sociale* », jamais défini, encore moins « *normé* ». Un idéal où l'école serait en somme le laboratoire d'une société « *meilleure* ». Et puis, évoque-t-on là une mixité en termes de revenus, d'éthnies, d'échelles de résultats ? L'enjeu est d'autant plus difficile, selon Laurent Tessier, doyen de la faculté d'éducation de l'Institut catholique de Paris, qu'il s'agit en somme d'agir à contre-courant de la société, et souvent des familles, alors même que l'égalité des chances passe par l'école.

Appelant à « *une certaine utopie évangélique* », frère André Jacq a précisé que le projet lasallien est fondé sur l'expérience première de Jean-Baptiste de La Salle. Lequel « *avait dû confronter son regard de foi sur Dieu, dont le salut est offert à tous, à son regard sociologique sur les enfants pauvres de son temps* », pour choisir de les accueillir tous, pauvres et moins pauvres.

On peut d'ailleurs, pour « *vivre un esprit de Pentecôte dans le vivre-ensemble* », éclairait, textes à l'appui, le père Arnaud Favart, de la Mission de France, puiser dans la Bible qui fourmille de « *trois figures de base, le pauvre, l'étranger, le païen, portant chacun une forme de mixité, économique, ethnique, religieuse* ».

Mais pour Sylvain Bertrand, directeur du collège Saint-Bruno - La-Salle, à Marseille, cette « *éthique lasallienne* » risque de « *s'appuyer sur quelques adultes, jusqu'à épuisement, et non sur une institution solide* » et « *discernante* ». Les groupes de travail ont dès lors avancé convictions éducatives et propositions d'action. Le débat est lancé, et la problématique interpelle bien au-delà des écoles. Elle est, depuis leurs origines, un souci éducatif et pastoral des Scouts et Guides de France, développait Philippe Bancon, leur délégué général.

L'envoi du visiteur provincial, frère Jean-Paul Aleth, invitait à « *dépasser nos peurs et nos résistances* », en rappelant qu'il « *n'y a pas de réponse éducative, si elle n'est communautaire* ». Pour cela, « *nous sommes appelés à une attitude de conversion personnelle, et communautaire* ». **JLBB**

ANPEC

Redéfinir et clarifier les missions du psychologue

Avec pour titre « Le développement de l'enfant entre "normal et pathologique" ; quelle implication du psychologue en milieu scolaire ? », la 45^e session de l'Anpec¹, qui s'est tenue à Angers du 14 au 17 septembre, trouve toute sa place dans la réflexion que propose le dossier de ce numéro.

Comme l'exprime le texte de présentation de cette rencontre : « L'évolution des symptômes présentés par les enfants dans le cadre scolaire, conjuguée aux nouveaux idéaux

qui tiennent notre société, fait que la frontière entre ce qu'il était convenu d'appeler normal et pathologique à l'école n'est plus très sûre. [...] on observe une approche de plus en plus symptomatologique des troubles mentaux. Les nouvelles revendications des parents pour leur enfant ou des enfants eux-mêmes, mais aussi la pédagogie différenciée interrogent ainsi la pertinence du concept de normalité donc de pathologique. Le moindre écart de l'enfant à une norme scolaire fait de plus en plus souvent l'objet d'un diagnostic médical de type "dys...", qui tend à normaliser le pathologique en l'insérant dans le discours commun en forme de nomination : "je suis dyslexique", "il est dysphasique"... »

Pour Bernard Golse², « il est moins question aujourd'hui de sujet et de souffrance psychique, mais davantage de symptômes à réduire aussi vite que faire se peut ». Il est devenu dès lors indispensable de clarifier les concepts de handicap, de symptôme et de normalité, et « de prendre en compte l'intrication étroite entre le domaine de la cognition et celui de l'affectivité, prise en compte sans laquelle on ne peut aboutir qu'à une neurologisation réductrice des difficultés d'apprentissage ».

Cette clarification est d'autant plus importante que les parents eux-mêmes font leur propre diagnostic à partir d'internet ou de lectures de documents pour le grand public. Dans le prolongement de ce constat, Martine Bernardeau³ a souligné qu'il fallait être attentif à ne pas banaliser le trouble,



© G. du Retail

à entendre le sujet plus que de décrire le symptôme, et à aider les parents à discerner par-delà la recherche éventuelle d'une notification de la MDPH⁴ pour bénéficier du droit à la compensation. « Il faut permettre aux parents d'être entendus et suivis dans leur logique car ils ont besoin de nommer les choses pour se rendre plus disponibles à la singularité de leur enfant », a précisé Guilaine Guilaumé⁵.

Dès lors, le psychologue a un rôle de révélateur auprès des familles comme d'ailleurs auprès des enseignants, particulièrement avec l'application de la loi de 2005. Dans un texte adopté au cours de cette session, les psychologues de l'Anpec indiquent que « leurs interventions auprès des jeunes en situation de handicap, de leurs familles et des équipes pédagogiques sont modifiées sinon bouleversées par l'application de la loi de 2005, à tel point qu'il apparaît nécessaire de prendre le temps de la réflexion pour re-définir et clarifier leurs missions dans ce domaine ». Ils appellent notamment la rédaction d'une convention entre chaque direction diocésaine, MDPH et inspection académique pour définir les modalités de collaboration entre ces structures impliquées dans l'accueil des jeunes en situation de handicap. Ils stipulent également qu'ils n'ont plus de temps disponible pour accomplir leur travail auprès des élèves relevant de l'adaptation scolaire, pour lesquels les interventions entrent dans le cadre de la prévention de troubles plus importants. **GDR**

1. Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique. Internet : www.anpec.asso.fr

2. Pédo-psychiatre et psychanalyste.

3. Psychologue au Sessad de Briançon.

4. Maison départementale des personnes handicapées.

5. Psychologue et psychanalyste.

Un élève vient de se suicider, quoi faire ?

Un élève se suicide au collège, un car de ramassage scolaire tombe dans un ravin... Autant d'événements dramatiques auxquels aucun chef d'établissement n'est préparé. Et pourtant, il va falloir avertir les familles, informer les enseignants, tranquilliser les jeunes, répondre aux questions des journalistes. Oui, mais dans quel ordre ? Comment ne pas paniquer ? Pour offrir à ces responsables une assistance, une coordination nationale pour la gestion des crises a été créée en mars 2009. Outre le Sgéc, elle regroupe des psychologues et des directeurs diocésains, répartis en coordinations régionales. Par ailleurs, une « trousse de secours » a été conçue pour les chefs d'établissement. Composée de fiches synthétiques, elle permet de suivre une démarche validée par plus de dix ans d'expérience*. En complément, une formation à la gestion de crise en milieu scolaire pour les chefs d'établissement peut être assurée par des formateurs de l'Anpec agréés par la coordination nationale. **SH**

Coordinateurs de crise Psy + DD
Titulaires pour l'année 2010-2011



* Trousse de secours pour établissement scolaire, Anpec et directeurs diocésains, éd. Sgéc, juin 2010, 28 pages. Les directions diocésaines peuvent la télécharger sur l'intranet du Sgéc pour la transmettre à leurs établissements.

Apel : un peu, beaucoup, passionnément...

Dans le domaine affectif et sexuel, « *les parents, premiers éducateurs, les mieux et les plus mal placés [...] éprouvent souvent le besoin d'être accompagnés* », a déclaré Béatrice Barraud, présidente nationale de l'Apel¹, lors du colloque « Apprendre à aimer », organisé à Paris le 16 octobre dernier. Malgré les grèves, un peu plus de 300 participants, parents d'élèves pour la plupart, y ont bénéficié, au fil de conférences, d'ateliers et de tables rondes, d'éclairages variés, allant du positionnement théologique aux conseils en sexologie.

Pointant la nécessité d'une préparation précoce à la confrontation accidentelle avec des images traumatiques, Patrice Huerre, psychiatre, a décrypté la crise d'adolescence comme « *le long travail de mise en lien du courant tendre et du courant sexuel* ». Pour aider ce processus d'autonomisation souvent conflictuel, il a mis en garde contre « *les injonctions et interdits moins guidés par le souci de l'enfant que par la peur de le voir grandir* » et incité à multiplier les interlocuteurs afin « *d'ouvrir le champ des possibles* ».

Parmi ces médiateurs, des associations ayant pris part aux débats : le Cler et Sésame, spécialistes de l'éducation affective et sexuelle, CriminoNET qui sensibilise à l'autoprotection et à la cybercriminalité, Calysto qui mène de multiples actions de pré-



Les responsables de l'Apel Paris entourent Jérôme Malcouronne (à la tribune) et Béatrice Barraud (à sa gauche), présidente nationale de l'Apel.

vention ou encore le Patronage du Bon Conseil qui propose chaque printemps une École de l'Amour aux jeunes et à leurs parents. Mais Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, l'a aussi rappelé : « *Le fossé entre la parole d'Église et la réalité ouvre un lieu d'éducation [...] aux futures responsabilités sociales et familiales.* » Malgré les réticences, tant enseignant que parentales, la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 invite l'école à proposer une éducation affective et sexuelle à laquelle

l'enseignement catholique a adjoint la dimension relationnelle². Ainsi, le diocèse du Puy-en-Velay a formé ses 200 enseignants de cycle 3 à aborder ces questions sous l'angle culturel, chrétien et pastoral, *via* des approches ludiques et transversales s'appuyant sur la littérature jeunesse ou l'art visuel. De son côté, le Cler propose des formations aux éducateurs. Autant de pistes, « *à la croisée de l'éthique et de l'intime* », pour, selon Jérôme Malcouronne, président de l'Apel Paris, « *offrir à nos enfants le chemin du bonheur, dont l'amour est le fruit essentiel* ». **VL**

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement. Ce texte promulgué par la Commission permanente le 16 avril 2010 a été publié sous la forme d'un hors-série d'Enseignement catholique actualités (mai 2010, 4 €).

Une Journée des enseignants ouverte sur le monde

Le 5 octobre dernier, était célébrée la Journée mondiale des enseignants. À cette occasion, l'Unesco avait réuni à Paris des experts et des professeurs de différents pays pour échanger sur le thème « La reconstruction commence avec les enseignants ». On a pu y entendre un témoignage plein de fraîcheur : celui des étudiants en master Action éducative internationale de l'Institut Emmanuel-Mounier, accompagnés de leur directrice, Nathalie Tretiakow. L'occasion pour ces étudiants d'évoquer les stages qu'ils ont effectués



Les étudiants d'Emmanuel-Mounier sur les marches de l'Unesco.

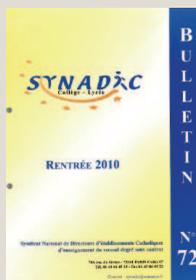
entre mars et juillet 2010, dans le cadre de ce tout nouveau master¹ qui permet de s'orienter vers l'éducation dans les zones sensibles. Trois d'entre eux ont été accueillis à Oscar-Romero, un établissement de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Dans cette maison qui ne ressemble guère à une école, sont scolarisés 48 élèves de 11 à 17 ans en très grande difficulté. Suivis pour la plupart par les services sociaux, ils révèlent que la crise est parfois à notre porte : ici la banlieue nord de Paris. Sa camarade, Valérie Féquière, est partie, quant à elle, à Haïti juste après le séisme. Au sein d'une association, elle a œuvré pendant trois mois pour permettre à 75 enfants de 2 à 8 ans de retourner en classe. « *Nous ne sommes pas des spécialistes de l'éducation*

en situation de crise, a ajouté Sophie Boivin, une autre étudiante, mais notre formation nous a fourni des balises. *Le master nous donne les moyens de mettre nos idéaux en pratique.* » Parmi les nombreux intervenants, figuraient aussi des enseignants bénévoles de la Fédération française des Clubs Unesco². Cette dernière regroupe environ 240 clubs – dont deux tiers de clubs scolaires – nés il y a 55 ans pour relayer les valeurs de l'Unesco. Les activités de ces clubs sont centrées sur la compréhension du monde et la so-

lidarité. D'autres témoignages, en particulier sur l'éducation donnée aux enfants palestiniens, ont fait mesurer aux Français combien ils étaient privilégiés. L'Unesco s'est fixé un objectif pour 2015 : un enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous. Un but qui sera difficile à atteindre quand on sait qu'il manquera 1,9 million d'instituteurs dans le monde pour relever ce défi. **SH**

1. Lieu de formation : Institut Emmanuel-Mounier, 78 A rue de Sèvres, 75007 Paris. En lien avec la faculté des sciences sociales et économiques (Fasse) de l'Institut catholique de Paris. Internet : www.icp.fr
2. Adresse : Fédération française des Clubs Unesco, 173 rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : 01 42 58 92 92.

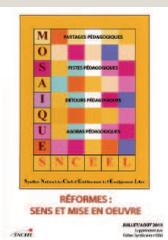
À la une des revues de l'enseignement catholique



L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ET LES MUTATIONS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Le Synadic publie un texte de prospective de Claude Berruer. L'adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique y aborde les nouveaux rapports au temps et à l'espace ainsi que la question du développement de l'individualisme, liés aux mutations anthropologiques. Il ouvre également une réflexion sur les mutations sociétales qui affectent la famille, l'organisation collective, les missions de l'école. Il conclut par les questions que se pose l'enseignement catholique eu égard à ces mutations.

Bulletin du Synadic, n° 72, « Rentrée 2010 », pp. 9-28.



UNE TRAVERSÉE DES RÉFORMES

Le Snceel balaie les différentes réformes mises en œuvre récemment pour en trouver le sens. Une introduction générale expose l'évolution de l'école depuis les années soixante : massification, évolution des attentes, irruption des problèmes sociaux et de la culture de masse... Sont ensuite passés en revue un certain nombre de nouveaux dispositifs, tels le socle commun de connaissances et de compétences, l'enseignement de l'histoire des arts, la réforme du lycée, etc.

Supplément aux Fiches syndicales du Snceel, n° 660 (juillet-août 2010), 57 p.



METTRE EN PLACE LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

La réforme du lycée étend la mission du conseil pédagogique, instance créée en 2005. Elle n'est pas obligatoire dans le privé mais la Fep l'estime nécessaire et demande son extension dans l'enseignement catholique. En effet, l'organisation syndicale pense que l'autonomie introduite par la réforme du lycée nécessite d'associer les enseignants à la mise en place de l'accompagnement personnalisé et des enseignements en groupe à effectif réduit. L'auteur de l'article explore sa mise en place en termes de composition et de missions.

Fep magazine, n° 153, septembre-octobre 2010, p. 4.



LE RÔLE ESSENTIEL DU CADRE ÉDUCATIF

« Accompagner et apaiser et la vie scolaire », tel est le titre du dossier de rentrée de La Salle Liens International. À travers le rôle du cadre éducatif, il montre comment le décalage croissant entre les exigences de l'école et la culture « hédoniste » des

jeunes doit être pris en compte. Lien entre les adultes qui entourent le jeune, régulateur pour la compréhension du sens des règles et de leur respect, attention à l'élève, les attributions du cadre éducatif sont multiples.

La Salle Liens International, n° 73 (septembre 2010), pp. 13-16.

UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE DANS LE MORBIHAN



Luc Chatel souhaite que, d'ici à 2012, la France « devienne un pays référent en matière de technologies de l'information et de la communication à l'école ». Dans cet objectif, le plan École numérique rurale (ENR) prévoit l'équipement et l'accompagnement aux usages de 6 700 écoles rurales. L'Éducateur chrétien détaille la mise en place du dispositif dans une école du Morbihan, présente son point de vue sur les problèmes à surmonter et donne quelques informations pratiques.

L'Éducateur chrétien, n° 212 (octobre 2010), pp. 8-10 et 17.

RYTHME SCOLAIRES, RYTHMES DE L'ENFANT

Depuis trente ans, le débat sur les rythmes scolaires est ouvert. Connaissances sur la chronobiologie, difficultés des familles séparées, organisation des collectivités locales en matière de ramassage scolaire, de cantine, etc. rendent la concertation difficile. À l'écoute et Snc Informations proposent chacun un dossier sur ce sujet. Le premier magazine présente les points de vue de spécialistes et des témoignages tandis que le second établit une comparaison avec nos voisins européens.

À l'écoute, n° 176 (octobre-novembre 2010), pp. 24-29.

Snc Informations, n° 343 (septembre 2010), pp. 8-10.



LE POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



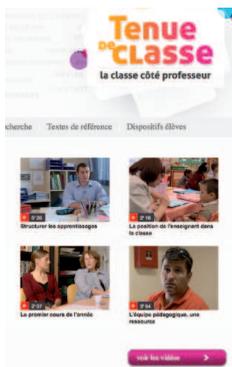
Dans ce numéro spécial, L'Arc boutant, présente les résultats 2008/2009 de son observatoire économique et social. Cette synthèse permet de faire un « état de santé » de l'enseignement catholique qui pèse 15 % du secteur de l'économie sociale et solidaire et 15 % des emplois de ce même secteur. La totalité des composants de la masse salariale s'élève à 1,8 milliard d'euros. Les contributions des familles se montent à près de 4 milliards d'euros tandis que la ressource publique accuse un retard moyen de 27 % dans le premier degré et de 23 % dans le second degré.

L'Arc boutant, n° 505 (septembre 2010), 24 p.

Valérie Granger, Isabelle Tinader

Accompagner les professeurs débutants

Avec *Tenue de classe*, le CNDP et le ministère de l'Éducation nationale offrent un portail de ressources et de formation dédié à l'accueil, l'accompagnement, la formation des professeurs stagiaires et des professeurs néo-titulaires. Il apporte des pistes pour la conduite de classe, la gestion d'un public d'élèves hétérogène et la prise en charge de besoins particuliers. De son côté l'INRP, avec *NéoPass@ction*, offre sur une plate-forme en ligne des ressources réalisées à partir de travaux de recherche fondés sur l'observation du travail réel des enseignants. **AS**



➤ www.cndp.fr/tenue-de-classe
 ➤ <http://neo.inrp.fr/neo>



Tous les domaines de l'éducation



Publié par le ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques (RERS)*, ouvrage de référence qui apporte une information statistique détaillée sur tous les domaines de l'éducation vient de paraître. Parmi les nouveautés qui sont autant d'indicateurs des préoccupations ministérielles : un chapitre « Résultats, diplômes, insertion ». Il intègre notamment les résultats des évaluations nationales de CM2 et 3^e, l'évolution des taux d'accès au brevet et au bac par sexes, les différences entre BTS et DUT, et il se penche sur le devenir des jeunes après le bac ainsi que sur le taux de réussite en licence. **AS**

➤ Téléchargeable sur www.education.gouv.fr (« Outils de documentation, d'information » / « Les publications » / « Évaluation et statistiques »)

Une boîte pour les « Z »

Aide personnalisée, soutien en classe, aide spécialisée... Comment s'y retrouver dans ce dédale ? C'est l'objectif du jeu élaboré par une petite équipe issue en partie du pôle « École » du Sgéc. « *L'idée de ce jeu s'est imposée l'an dernier, au cours de la mise en place de la réforme du primaire. Les demandes étaient nombreuses pour mieux comprendre comment articuler toutes les aides désormais disponibles à l'école* », explique Françoise Maine, du département « Éducation ». Dans la boîte en carton recyclée, un dé, des cartes « études de cas », « verbes d'action », « boussoles » ou encore « hypothèses »... Le but de cette *Boîte aux Z* consiste non seulement

à savoir trouver la forme d'aide la plus judicieuse pour un cas d'élève ayant des difficultés mais aussi à prendre conscience que la toute première forme d'aide s'effectue dans la classe. Elle sera envoyée à toutes les directions diocésaines, puis téléchargeable sur le site du département « Éducation » ou disponible auprès de la mission « Enseignement et pédagogie ». À découvrir en équipe absolument, dans le cadre des concertations par exemple. **AS**

➤ Pour se procurer le jeu :
 ➤ f-maine@enseignement-catholique.fr

Qu'apporte le « pass éducation 'Plus » ?

Beaucoup d'enseignants connaissent le « pass éducation » mis en place en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale. Il permet aux professeurs des écoles, des collèges et des lycées de bénéficier de la gratuité dans de nombreux musées. À l'initiative de l'association Fonctionnaire'+1, ce même pass peut désormais ouvrir à d'autres services. Si on le possède, il suffit de s'inscrire en ligne pour valider ce que les initiateurs ont appelé le « pass éducation 'Plus ». Mais surtout, celui-ci est accessible aux personnels administratifs et techniques des établissements scolaires (y compris agricoles) et des universités, moyennant une cotisation unique de 16 €.

En plus de l'accès aux musées et sites historiques, les détenteurs du « pass éducation 'Plus » bénéficient d'une billetterie spectacles (10 à 25 % de réduction dans les salles de concert, les cinémas...), de tarifs réduits pour certaines représentations théâtrales, d'offres préférentielles pour des parcs d'attractions et des activités sportives, etc. L'adhésion est valable pour toute la famille. **DL**

1. Fonctionnaire'+ est un club qui, à l'origine, a été constitué par des fonctionnaires. Ces derniers ont voulu mettre en place des partenariats pour que leurs adhérents puissent bénéficier d'avantages, comme ceux qu'obtiennent les comités d'entreprise dans le secteur privé. Internet : www.fonctionnaireplus.com/fr

➤ Pour obtenir ce pass, se rendre sur :
 ➤ www.pass-education.fr/inscription-pass-education-plus

L'actu éduc en un clic

Tous les 15 jours, *La lettre de ToutEduC*¹ synthétise l'actualité de l'éducation. Rédigée par Pascal Bouchard, un journaliste qui a lancé en 2008 le site *ToutEduC*², cette *newsletter* permet de tout balayer, de la conférence de presse de rentrée d'Éric de Labarre au rapport de Frédéric Reiss sur l'école primaire (pour le numéro sorti le 6 octobre). Des liens conduisent à des articles plus complets sur les sujets choisis. Les plus de cette lettre : un ton impertinent et un regard amusé sur une actualité parfois âpre. Pour la découvrir, un abonnement gratuit de deux mois est offert. **SH**



1. Tarifs : 60 €/an (particulier) et 100 €/an (institution). Adresse : ToutEduC, 111 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris. E-mail : redaction@touteduc.fr
 2. Site pour les professionnels du secteur éducatif : www.touteduc.fr

Votre établissement sur le site du ministère !

Sur la page d'accueil du ministère de l'Éducation nationale¹ figure désormais « L'annuaire de l'éducation », bien utile pour trouver une école, un collège, un lycée ou un EREA². L'internaute doit préciser s'il recherche un établissement « public » ou « privé sous contrat ». Les établissements de l'enseignement catholique y sont donc répertoriés. L'utilisateur peut les contacter en envoyant un message, mais aussi consulter leur site et voir où ils se trouvent grâce à la géolocalisation de Google. Des informations supplémentaires y figurent, tels les indicateurs de performance pour les lycées. Ainsi en recherchant un lycée catholique à Nantes, on apprend qu'il a obtenu 100 % de résultat au bac S en 2009 et qu'un élève entré en seconde a 84 % de chance d'obtenir le bac dans cet établissement. Attention : certaines informations manquent, concernant les internats notamment, quand les établissements n'ont pas répondu aux enquêtes du ministère. Chaque directeur doit donc vérifier les informations qui le concernent et prendre contact avec l'inspection académique pour les rectifier ou les compléter si nécessaire. De même, l'accès direct au site de l'établissement doit rendre chacun d'autant plus vigilant à sa mise à jour. **SH**

1. www.education.gouv.fr
2. Établissement régional d'enseignement adapté.

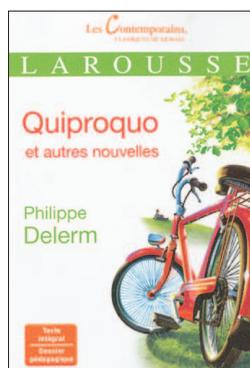
Nouvelles saveurs chez Sodexo

Produits de saison et du terroir, recettes tendances et plats végétariens... Bien mélanger le tout et saupoudrer d'un effort de décoration accru, de conseils nutritionnels et d'affiches en faveur de l'environnement... Et voici, dans les assiettes, la nouvelle offre de restauration scolaire proposée par Sodexo, où la diététique est rehaussée d'une saveur développement durable. Milkshake, smoothies, soupes ou encore salad'bar... L'enseigne a revisité ses menus pour que les adolescents retrouvent le chemin de la cantine et le goût des fruits et légumes. Pour ce faire, elle a suivi les préconisations résultant d'une enquête menée en 2009 dans les restaurants scolaires par l'association Consommation Logement et Cadre de vie (CLCV) avec le soutien de la Direction générale de l'alimentation.

Pour les gourmets en culottes courtes, une offre « Cuisto Rigolo » propose, dès le primaire, des séances de critique gastronomique, des ateliers nutrition et éco-citoyens, voire des cours de cuisine avec le chef. Sans oublier des animations au fil de l'année, sur des thèmes aussi variés que les fruits d'automne, le bio, l'eau ou les herbes aromatiques. Pour éveiller leur curiosité et les responsabiliser, des tests de recettes et une dose de self-service pour le choix des entrées peuvent aussi être proposés aux plus jeunes. **VL**



Lire aujourd'hui au collège

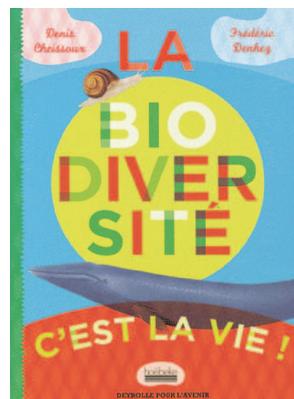


Depuis 2008, les *Petits Classiques* Larousse ont des cousins germains avec la création de la collection *Les Contemporains, classiques de demain*. Après *Cacao* de Jorge Amado ou *Qui a ramené Doroutine ?* d'Ismail Kadaré, quatre nouveaux titres viennent d'être publiés¹. Pour chacun d'entre eux, une présentation de l'auteur et de son œuvre précède le texte proprement dit (soit dans son intégralité, soit en extraits). Suit un dossier pédagogique qui propose des clefs de lecture, aborde le genre, l'action, les personnages, les thèmes, et comprend une bibliographie-filmographie. **DL**

1. *Quiproquo et autres nouvelles* de Philippe Delerm, *Galadio* de Didier Daeninckx, *Les Justes, ces héros inconnus* de Marek Halter, *Un coup de tonnerre et autres nouvelles* de Ray Bradbury. Chaque titre, 3,95 €.

La biodiversité expliquée aux enfants

Biodiversité. Un mot un tantinet barbare pour de jeunes oreilles... mais qu'il faut pourtant bien apprivoiser pour lancer un projet de classe axé sur le développement durable ou poser sa candidature au label Éco-École. Pour cela, un nouvel outil est arrivé fin septembre dans les librairies : le livre *La Biodiversité, c'est la vie* décrypte le concept de manière ludique et pédagogique, à l'intention des élèves de cycle 3. Signé par deux connaisseurs de l'univers jeunesse, l'ingénieur écologue et écrivain Frédéric Denhez et le journaliste Denis Cheissoux, animateur notamment de l'émission *CO₂ mon amour* sur France Inter, l'ouvrage met en scène la biodiversité à travers une trentaine de cas de figure : multiplicité des espèces du règne animal, explication d'une chaîne alimentaire, description d'écosystèmes tels qu'une prairie ou un bocage... Les menaces que font peser sur l'équilibre naturel la surpêche, la pollution ou l'urbanisation galopante sont également abordées. Richement illustré, le livre mêle dessins colorés contemporains, photographies et anciennes planches de sciences naturelles issues des collections de Deyrolle, au profit d'une accroche visuelle dynamique. Réalisé avec le soutien de l'association Les Éco-Maires, qui réunit près de 1 900 municipalités ayant inscrit l'approche environnementale parmi leurs priorités, l'ouvrage devrait être distribué dans certaines écoles publiques et privées de ces mêmes communes. **VL**



- Denis Cheissoux, Frédéric Denhez, *La biodiversité, c'est la vie*, 2010, Hoëbeke/Deyrolle pour l'avenir, 64 p., 14 €.

Un système éducatif « sous tension » selon l'IGAENR

Si la rentrée 2010 est techniquement réussie, les conditions de sa construction ne préparent pas totalement l'avenir dans la mesure où elles reposent souvent sur des choix conjoncturels et des solutions provisoires, avec une offre de formation qui demeure inflationniste, une gestion des ressources humaines qui conduit à privilégier les adaptations immédiates sur les investissements à moyen et long termes symbolisés par la formation des personnels, et des processus de modernisation imparfaitement maîtrisés qui sont en train de fragiliser la capacité d'action des services académiques. » Tel est l'état des lieux que dresse l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAENR) au regard des conditions de la rentrée 2010, dans un rapport confidentiel diffusé dans la presse début septembre.

Le contexte budgétaire de la rentrée 2010, « marqué par une pause apparente des suppressions d'emplois d'enseignants » ne pèse pas sur la rentrée, « mais sur les crédits de fonctionnement, insuffisants pour terminer l'année civile », note ainsi le rapport, qui désigne un système éducatif « sous tension » et une qualité du système éducatif « insidieusement » affectée. Ainsi,

« [L]es difficultés qui attendent le système éducatif l'année prochaine sont nombreuses, notamment parce qu'il faudra absorber de nouvelles et importantes suppressions d'emplois, continuer la réforme du lycée et gérer les conséquences de la mastérisation comme de la réforme du recrutement ».

Le rapport alerte sur plusieurs points : la « fragilisation [...] de l'échelon départemental de l'administration scolaire, une forte résistance du système à l'idée de réduire l'offre de formation – ce qui conduit à réaliser des économies sur d'autres leviers, notamment la gestion et la formation des personnels – et une capacité encore très imparfaite de l'administration centrale à suivre, connaître et réguler les pratiques académiques, pourtant inégalement efficaces ».

Parmi les priorités d'action mises en avant par l'inspection générale, « [l]'équilibre le plus stratégique à trouver est sans doute celui entre l'administration centrale et les académies, dont le rôle d'échelon de gestion majeur du système éducatif s'affirme de plus en plus ». **AS**

 Rapport disponible au format PDF sur : www.cafepedagogique.net
(« Les archives complètes de L'Expresso » / « 13 septembre 2010 »).

Inspections générales : pour une école inclusive

A quand une école de l'inclusion ? Au moment où est interrogée la capacité de l'Éducation nationale à assurer la réussite de chacun, les inspections générales de l'Éducation nationale – IGEN et IGAENR – consacrent leur rapport annuel 2009 à cette question, en passant au crible les dispositifs mis en place pour les élèves à intégrer.

S'agissant des réseaux ambition réussite (RAR), les inspecteurs jugent sévèrement l'empilement des dispositifs, parfois « [sans] corrélation [avec] l'engagement du projet académique ». En outre, leurs nouvelles organisations « peuvent susciter [...] une appréciation confuse, par les élèves, de la multiplicité des acteurs et des discours, [...] une juxtaposition des dispositifs et une confusion des rôles ». Mais surtout, sur le plan pédagogique, l'individualisation « s'inscrit dans la remédiation et non dans les situations d'apprentissage au cœur de la classe [...]. Les enseignants sont par conséquent tout à fait démunis devant l'exigence d'une pédagogie diffé-

renciée », à l'exception de l'EPS où l'on s'investit volontiers « dans un travail d'équipe interdisciplinaire ».

Les dispositifs d'excellence sont jugés positivement, à l'exception de leur « coût [...] non seulement élevé, mais surtout insuffisamment contrôlé ». Les inspections générales invitent à une meilleure coordination et à une complémentarité accrue entre les internats de réussite éducative, « susceptible[s] d'apporter une réponse adaptée à des enfants très jeunes ou en très grande difficulté », et les internats d'excellence.

Quant à l'accompagnement éducatif, il est « à consolider ». Si 25 % des élèves des collèges s'y sont effectivement inscrits, le rapport déplore une « érosion régulière » des effectifs particulièrement amplifiée au troisième trimestre et « un flottement [du] dispositif, [qui] n'a pas toujours touché les élèves les plus en difficulté ».

La scolarisation des élèves handicapés reste encore un « défi » pour l'Éducation nationale et implique un changement de posture générale de ses acteurs qui « doivent s'efforcer, en particulier, de considérer l'enfant handicapé comme un élève capable de réussir et, plus encore peut-être que pour les autres jeunes, d'anticiper sur son avenir [...] ».

Enfin, les rapporteurs mettent en exergue un flou certain dans la scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France, et dans leur orientation. Reconnaisant la « singularité » des élèves gitans, ils n'en relèvent pas moins la « ségrégation objective résultant des dispositifs [...] élaborés pour résoudre des difficultés pédagogiques » dont ils souffrent très souvent. Selon eux, « l'alphabétisation des enfants de famille gitane implique [...] de reconsidérer le statut scolaire des langues maternelles et de les faire vivre dans l'espace scolaire [...] ». **AS**

 Inspection générale de l'Éducation nationale, Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, Rapport annuel 2009. Disponible au format PDF sur internet, à l'adresse : www.ladocumentationfrancaise.fr (« Rapports publics » / « Enseignement »).



En Seine-Saint-Denis : des « élèves du voyage » accueillis à l'école.

Disparités sociales et réussite au bac

Les écarts de réussite entre élèves originaires de milieux sociaux différents ont plutôt tendance à s'aggraver. » C'est le constat sévère d'une étude de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale. Publiée en septembre, elle compare les parcours des élèves entrés en classe de 6^e en 1989 et en 1995. « [U]n élève dont le père est enseignant a 14 fois plus de chances relatives d'obtenir le baccalauréat que celui dont le père est ouvrier non qualifié dans le panel 1995, contre seulement 9 fois dans le panel 1989 », peut-on lire notamment. Cette aggravation est sensible pour le baccalauréat général ou technologique. « [C]es fortes disparités sociales reflètent [pour une part] des différences de réussite qui se sont développées au cours de la scolarité élémentaire. », note la Depp. AS

 www.education.gouv.fr (« Outils de documentation, d'information » / « Les publications - Évaluations et statistiques » / « Les notes d'information »).

La mutation du service public de l'orientation

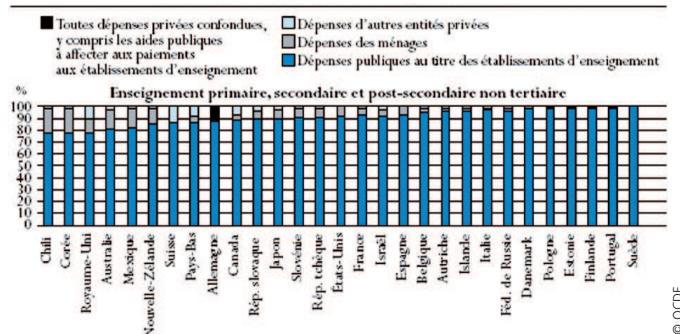
L'organisation opérationnelle et les principes directeurs de l'action du futur service public de l'orientation se précisent. Sous l'égide du nouveau délégué à l'information et à l'orientation, Jean-Robert Pitte, nommé le 23 juin dernier, le nouveau service public prévu par la loi orientation/formation de novembre 2009 doit prendre corps à partir d'un rapprochement aux niveaux national et régional de l'action des opérateurs nationaux sous tutelle de l'État en matière d'information et d'orientation : Onisep¹, Centre Inffo et CIDJ². Cette nouvelle organisation devrait consister notamment en la mise en œuvre du SDM (service dématérialisé) de l'orientation, outil multifonction (Web, téléphonie) « gratuit et accessible à tous » dès 2010-2011, qui permettra « une première information » et/ou un « premier conseil ». Créé sous l'autorité du futur DIO³, ce service devrait être porté par un GIP⁴, « afin de permettre à l'ensemble des acteurs, opérateurs comme ministères, de travailler en bonne intelligence ». Devant cette stratégie d'orientation profondément renouvelée, l'enseignement catholique, qui met au cœur de son action la préoccupation d'un réel accompagnement pour rendre chacun acteur de ses choix, s'inquiète d'un usage trop standardisé de ces nouveaux systèmes informatisés qui pourraient réduire l'orientation à une procédure plutôt que de l'envisager comme un processus. À l'heure où le webclasser et les plates-formes télématiques de l'Onisep s'installent dans les pratiques, il met en avant la nécessité d'une réelle participation de l'institution, en articulation avec les recteurs et les délégués régionaux en charge de l'orientation. Il insiste par ailleurs sur la nécessaire prise de conscience que doivent avoir les chefs d'établissement face à la visibilité nouvelle que leur procurent notamment l'annuaire proposé sur le site du ministère de l'Éducation nationale ou encore le nouveau système de géolocalisation de l'Onisep, et les invite à une intelligence éducative et pédagogique dans la mise en œuvre de ces outils. AS

1. Office national d'information sur les enseignements et les professions.
2. Centre d'information et de documentation jeunesse.
3. Délégué interministériel à l'orientation.
4. Groupement d'intérêt public.

Éducation Un investissement rentable pour les États

L'éducation est un investissement et pas une dépense. » C'est ce que souligne Bernard Hugonnier, directeur-adjoint de l'éducation à l'OCDE¹, à l'occasion de la sortie début septembre de l'édition 2010 de *Regards sur l'éducation*. Et de rappeler, étude à l'appui, la corrélation positive entre éducation et « bonne santé », et éducation et « engagement civique ». « Les retombées de la crise ont mis en lumière les effets particulièrement dévastateurs chez les jeunes sans diplôme. Notre étude montre que le taux de chômage des jeunes qui n'ont pas terminé le lycée a augmenté de 5 % entre 2008 et 2009 », confirment les responsables de l'OCDE. Bénéfique pour les individus, l'éducation l'est aussi pour les États, rapportant *in fine* à ces derniers beaucoup plus qu'elle ne leur coûte. En moyenne au sein des pays de l'OCDE, un homme diplômé de l'enseignement supérieur « apportera 119 000 dollars [91 712 euros] de plus au cours de sa vie professionnelle – à travers l'impôt sur le revenu et les contributions sociales – qu'un diplômé du secondaire », écrivent les rapporteurs.

Répartitions des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2007)



Pour autant la France, comme la moitié des pays de l'OCDE, n'en a pas moins diminué ses dépenses éducatives. Elle se situe maintenant légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE avec 5,9 % du PIB (6,1 % moyenne OCDE), une réduction rendue possible par le niveau de salaire des enseignants (après quinze ans d'expérience et à diplôme égal, ils touchent en moyenne 85 % du salaire des diplômés de l'enseignement supérieur) et le nombre d'élèves par classe. À l'avenir, « mieux vaudrait supprimer les personnels non enseignants très nombreux et qui expliquent que la France dépense davantage encore pour le secondaire que les autres pays, que de s'attaquer aux postes d'enseignement », estime Bernard Hugonnier, qui épingle par ailleurs les « forts écarts de niveau entre autochtones et allochtones » au sein de l'école française. AS

1. Organisation de coopération et de développement économiques.

 Le rapport *Regards sur l'éducation 2010* est disponible au format PDF sur www.oecd.org (cliquer sur « Français » / « Par thème » / « Éducation »).

UNE IDÉE / UNE ACTION

JEUNES ROMS DE SAINT-DENIS, EN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



D. R.

Cet été, après deux faits divers impliquant des membres français de la communauté des gens du voyage, plus d'un millier de Roms, ces migrants d'Europe de l'Est, ont été conduits hors des frontières françaises. Depuis le cri du cœur du père Arthur, à Lille, jusqu'au geste de solidarité manifesté par M^{gr} Michel Santier à des Roms hébergés en urgence dans un gymnase de Créteil, des hommes d'Église* se sont émus de cette vague d'expulsions ciblées. Le 22 août, une exhortation du pape Benoît XVI à « accueillir les légitimes diversités humaines » a incité notamment les catholiques à s'interroger sur les façons de soutenir toute population ou toute personne victime d'exclusion et de préjugés. Concrètement, il s'agit de prêter main forte aux associations qui, en région parisienne notamment, tentent d'organiser une aide à destination des populations réfugiées dans des campements de fortune insalubres.

Ainsi, en Seine-Saint-Denis, le Chapiteau Raj Ganawak, association d'artistes, se mobilise pour l'insertion des Roms et spécialement des enfants. Atelier cirque, danse manouche, animations variées dans les ludothèques et bibliothèques municipales, sorties culturelles dans des musées de la capitale... Tout est bon pour ouvrir leur horizon au-delà des terrains vagues que ces enfants habitent. Apprivoisés à force de nez rouges et d'acrobaties, certains de ces jeunes Roms ont même pris le chemin de l'école. En cette rentrée, une trentaine d'entre eux sont scolarisés, malgré les expulsions brutales de l'été, dont celle du terrain du Hanul, à deux pas du Stade de France, centre névralgique de l'action de l'association. Plus que jamais, les bénévoles ont donc besoin de renfort pour accompagner les enfants dans leur scolarité, notamment à travers une aide aux devoirs régulière. Lycéens ou enseignants..., toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Auprès des jeunes, comme pour participer à l'organisation de manifestations culturelles, effectuer des dons de vêtements ou de matériel... VL

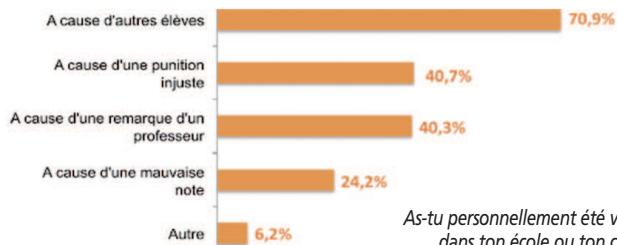
Contact : coraligib@gmail.com - Tél. : 06 24 88 60 75.

* Notamment : M^{gr} Raymond Centène, responsable de la pastorale des gens du voyage, M^{gr} Claude Schockert, évêque de Belfort-Montbéliard, M^{gr} Christophe Dufour, archevêque d'Aix-en-Provence et Arles...

Attention, élèves en souffrance

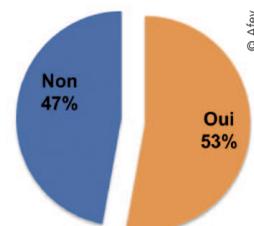
Les trois quarts des élèves en difficulté scolaire vivant dans des quartiers populaires vont à l'école à contre-cœur, le ventre noué pour un tiers d'entre eux. En cause, le stress des notes et la violence entre élèves, dont la moitié des enfants déclarent avoir déjà été victimes. Voilà le malaise qu'expriment les jeunes sondés par l'Association de la fondation étudiante pour la ville¹ (Afev) pour la troisième édition de la journée du refus de l'échec scolaire qu'elle a organisée le 22 septembre dernier². Ces chiffres rappellent combien la France se classe parmi les mauvais élèves, en terme de qualité de vie à l'école³, et « alertent sur l'urgence à stopper la relégation sociale et économique de toute une jeunesse issue des quartiers défavorisés, surreprésentée parmi les 150 000 décrocheurs quittant chaque année l'école sans diplôme », explique Christophe Paris, directeur de l'Afev.

S'il t'est déjà arrivé de te mettre en colère à l'école/au collège, pour quelles raisons ? (Plusieurs réponses possibles)



© Afev

As-tu personnellement été victime, dans ton école ou ton collège, de moqueries ou d'insultes, de violences physiques, de vols ou de rackets ?



© Afev

Placée cette année sous le parrainage du pédopsychiatre Marcel Rufo et de l'ancienne défenseuse des enfants Claire Brisset, la journée a donné lieu, partout en France, à des débats entre associations, élus locaux et enseignants, notamment dans une quinzaine de classes. L'Afev entend ainsi donner visibilité et ampleur à une action de terrain déjà considérable puisque chaque année 7 500 étudiants bénévoles formés par ses soins consacrent deux heures hebdomadaires à l'accompagnement éducatif individualisé d'autant d'élèves des « quartiers » – du primaire au lycée – signalés en difficulté par leurs professeurs : aide aux devoirs, bien sûr, mais aussi sorties culturelles, loisirs, et accompagnement de toute la famille dans son rapport à l'école, voire dans d'autres démarches administratives... Autre objectif de cette journée : mettre en synergie des acteurs, toujours pour créer du lien et de la mixité sociale. Ainsi, en cette rentrée, sur le modèle d'une initiative menée à Louvain (Belgique), des colocations solidaires⁴ sont lancées dans des parcs HLM de Poitiers, Paris et Toulouse : des groupes d'étudiants qui y sont logés accompagnent les populations sur les volets de l'école, de la santé et du logement. VL

1. Sur internet : www.afev.org
 2. Une vingtaine d'associations se sont mobilisées autour de l'Afev, parmi lesquelles Aide et Action, l'Unicef, le CRAP-Cahiers pédagogiques, la FCPE...
 Sur internet : www.refusechecscolaire.org
 3. L'étude 2009 de l'OCDE, « Assurer le bien-être des enfants », la classe 22^e sur 25 et 2^e derrière la Japon pour le stress vécu par les élèves.
 4. Sur internet : www.colocationsolidaire.org

Les États généraux du christianisme plébiscités



© G. du Retail

De g. à d. : Jean-Pierre Denis, sœur Nathalie Becquart, directrice adjointe du service national pour l'évangélisation des jeunes, Marc de Leyritz, président de l'association Cours Alpha France.

L'intuition de Jean-Pierre Denis, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *La Vie*, et de son équipe s'est révélée juste. Les États généraux du christianisme ont réuni près de 5 000 personnes à Lille, du 23 au 25 septembre 2010. Ils ont bel et bien été l'occasion de répondre à l'appétit certain de nombre de croyants, désireux de se retrouver et de débattre quelles que soient leurs sensibilités et leurs traditions. Cela dans la ferme intention de partager avec authenticité leur quête de sens, de s'écouter et de témoigner de ce qui les fait vivre. Si chaque intervenant, dans les ateliers comme dans les forums, avait son style, ses présupposés, il n'y a eu ni éclat de voix ni affirmation portant jusqu'à l'exclusion de l'autre, mais plutôt la volonté de sortir de l'entre-soi trop habituel et de laisser l'humilité gagner les attitudes et les questionnements. Ces trois journées, organisées avec talent, ont montré que la diversité ne s'opposait pas à l'unité, une unité qui se découvre et se construit car « on ne parle pas à la place de Dieu » mais « on laisse Dieu descendre dans l'intériorité », a indiqué le philo-

sophe Alexandre Jollien. Reprenant dans sa conclusion, les propos de François Marty, Thérèse Lebrun, président-recteur de l'université catholique de Lille, a relevé que « le combat du christianisme est de poser des actes nouveaux. Il faut croire à la mutation des cœurs plutôt qu'à celle des systèmes ». La belle expression de Yeshayahou Leibowitz – « *La croyance n'est pas conclusive mais inaugurale* » –, citée par Jean-Claude Guillebaud, illustre pleinement ce que furent ces États généraux du christianisme qui en appellent d'autres et sont révélateurs d'un « christianisme qui ne fait que commencer », comme le souligne Alexandre Men. **GDR**

Concours lycéen Pax Christi 2011

Durant le Sommet du Millénaire, en septembre 2000, 189 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), dont la France, ont adopté la Déclaration de Millénaire. Ce document est composé de huit engagements internationaux à atteindre en 2015. Parmi eux : la réduction de la pauvreté et de la famine. Pax Christi invite les élèves à découvrir cette Déclaration, en participant à l'édition 2011 de son Concours lycéen européen. Thème choisi : « *Agis contre les inégalités et la pauvreté !* ». En équipe de quatre, les lycéens devront créer un film vidéo d'une durée de trois minutes. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 janvier. Premier prix : un séjour en Italie. Du 8 au 10 avril 2011, les gagnants pourront y rencontrer les autres équipes européennes lauréates à la Maison de la Paix de Florence. **SH**

➤ Règlement et fiche d'inscription sur : <http://paxchristi.ccf.fr> (rubrique « Concours lycéen 2011 »).



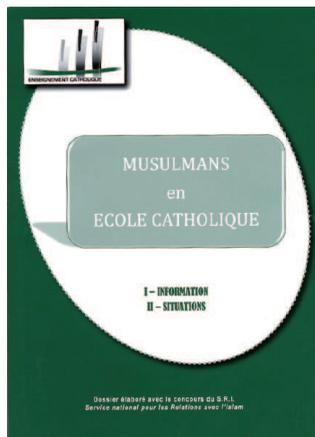
JMJ : en route pour Madrid !

Les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) se dérouleront à Madrid du 16 au 21 août 2011. D'ores et déjà, on se mobilise dans toute la France au sein des paroisses, aumôneries étudiantes et établissements catholiques. 50 000 jeunes Français de 18 à 30 ans sont en effet attendus en Espagne, sur un million et demi de pèlerins. L'enjeu : « *Faire en sorte que les JMJ ne soient pas un simple feu de paille mais qu'elles soient articulées avec une pastorale nationale et diocésaine* », souligne sœur Nathalie Becquart, directrice adjointe du service national pour l'évangélisation des jeunes à la Conférence des évêques de France. Pour ce faire, des fiches pédagogiques ont été mises en ligne par le site internet français. Elles permettent d'approfondir le thème choisi par Benoît XVI, tiré de la lettre aux Colossiens : « *Enracinés et fondés en Christ, affermis dans la foi* » (Col 2,7). « *La réussite des JMJ repose en grande partie sur la préparation faite en amont* », explique le père Bruno Guesperau, délégué

adjoint pour les JMJ de Paris. Ce dernier ne souhaite pas « *faire du chiffre* » mais attirer des jeunes, parfois loin de l'Église, désireux de vivre une vraie expérience spirituelle. À Paris comme ailleurs, « *les inscriptions commencent tout doucement* ». Côté enseignement catholique, rares sont les établissements qui constituent leur propre équipe, la tendance étant plutôt à rallier un groupe paroissial ou à partir avec une congrégation. Seule limitation, l'âge, chaque évêque pouvant décider si les mineurs (16 ans minimum) sont autorisés ou pas à compléter les groupes. À vérifier donc sur les sites diocésains. **SH**

➤ Site officiel espagnol (en français) : www.madrid11.com - Site internet français : www.jmj2011madrid.catholique.fr
 ➤ Message du pape pour les JMJ : *La Documentation catholique*, n° 2453 (3 octobre 2010), pp. 810-815, 5 €. Internet : www.doc-catho.com
 Numéro spécial du magazine *L'Invisible* : <http://blog.linvisible.com/index.php?q=JMJ>

Un guide pour accueillir les élèves musulmans



Pour aider les établissements scolaires à accueillir des élèves musulmans, un groupe composé de chefs d'établissement et d'animateurs en pastorale scolaire vient de réaliser trois dossiers qui traitent des thèmes suivants : « Interculturel et interreligieux », « Pratique de l'islam et établissement scolaire » et « Identité chrétienne et élèves musulmans »¹. Édités à la rentrée par le Sgec, ces

dossiers sont rassemblés dans une pochette cartonnée². On y trouve aussi les seize fiches d'information sur ce même thème, que nous vous avons présentées en mars dernier et qui ont été révisées à cette occasion³. Le problème de l'absence de certains élèves musulmans au moment de l'Aïd est, par exemple, abordé dans le dossier « Pratique de l'islam ». Comment réagir ? « L'absence de ligne claire pendant l'événement donne le sentiment d'arbitraire », précise le document. C'est pourquoi « il appartient au chef d'établissement de vérifier le règlement sur ce point et de le modifier si nécessaire afin de signifier précisément l'autorisation ou non de l'absence d'un élève pour motifs religieux »... Plus loin sont traitées les délicates questions du refus de pratiquer un sport pendant le Ramadan (les élèves ayant peur d'avaler de l'eau), de la demande de manger *halâl* à la cantine ou encore d'ouvrir une salle où prier. On l'aura compris, ce document, élaboré avec l'aide du Service national pour les relations avec l'islam (SRI), est un guide incontournable pour tout chef d'établissement qui scolarise des élèves musulmans. **SH**

1. Un quatrième dossier, « Adultes musulmans en établissement catholique », est en cours d'élaboration.

2. *Musulmans en école catholique*, 12 €. Commandes : Sgec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Aussi sur : <http://vivreensemble.ec-ressources.fr>

3. ECA 335, page 22.

30 fiches d'animation pour les 13-18 ans

Parler de Dieu à des adolescents ne va pas de soi ! Comment les faire venir aux rencontres que l'on organise ? Quels mots utiliser ? Sur quels supports s'appuyer ? Autant de questions que se posent au quotidien les animateurs en pastorale des collèges et lycées. Pour les aider, *Croire Jeunes* a conçu 30 fiches d'animation¹, en partenariat avec des mouvements et services d'Église². Regroupées sur un CD-Rom, elles proposent différents scénarios de séances avec leur déroulement complet et les éléments pour se préparer. Jeux de rôle, vidéos, films, téléphones portables, forums sur internet... sont requis pour rendre ces rencontres attrayantes. Un exemple : une fiche sur



« les addictions » invite l'animateur à s'appuyer sur le film d'Atom Egoyan *Adoration* (l'histoire de Simon qui réinvente sa vie sur internet) ; un jeu de rôle peut suivre (sur le thème : « Un jeune vous propose de fumer un joint... »), avant de s'arrêter sur l'épisode de l'Évangile de Marc où Jésus délivre un homme possédé par un esprit mauvais. Autre exemple, c'est par le biais d'un photomontage qu'on lancera un échange sur « le Dieu des chrétiens ». Simples et astucieuses, ces fiches sont organisées autour de six grands thèmes qui permettent d'aborder des sujets aussi divers que la sexualité, la prière, la mondialisation ou le sens de la vie. **SH**

1. CD-Rom *30 fiches d'animation pour la pastorale des jeunes de 13-18 ans*, Bayard-Croire Jeunes, 49 € (ou 3 € l'unité, à télécharger sur le site). En complément : d'autres fiches à télécharger sur www.croirejeunes.com et le *Guide de la pastorale des jeunes* édition 2010, à paraître fin novembre.

2. Enseignement catholique, Frat, Scouts et Guides de France, Fondacio, MRJC, OPM, CCFD-Terre Solidaire.

École/collège Travaux pratiques sur les religions

Par ses signes, ses fêtes et ses lieux de rassemblement, une religion se distingue des autres. Bayard Presse a choisi ces trois portes d'entrée pour permettre aux écoliers et collégiens de découvrir progressivement les religions à travers le monde : christianisme, judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme... Ces trois *cahiers d'activités*¹ ou de *travaux pratiques* portent



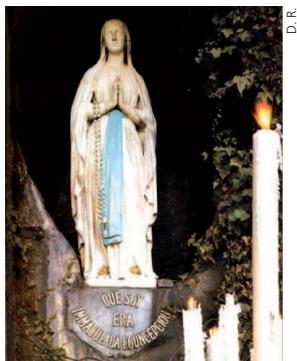
bien leur nom : à travers une série d'exercices, l'enfant, accompagné ou non par un adulte, pourra s'orienter facilement dans le fascicule et répondre aux questions qui lui sont adressées. Ces questions posées aux enfants s'intéressent à ce qu'ils savent déjà confusément et à ce qu'ils observent autour d'eux. Grâce au livret pédagogique inclus dans chaque cahier, les adultes (parents, enseignant, animateur) peuvent prolonger la découverte. Une page sur la différence secte/religion rappelle un principe de base : la religion est une proposition de relation. Elle suppose la réciprocité et l'échange. Au-delà des signes à caractère religieux, ces cahiers ouvrent sur ce qui s'y vit. **HBM**

1. Christian Defebvre, Marie-Pierre Gallien, *Signes des sagesse et des religions du monde - cahier d'activités de CM2* ; Christian Defebvre, Mireille Estivalèzes, *Les fêtes religieuses - cahier de travaux pratiques de 5^e* ; *Les lieux du sacré - cahier de travaux pratiques de 4^e*, Bayard, 32 p (cahier de 8 p.), 9 € l'unité.

En décembre

La deuxième semaine de décembre est une période de fête cette année pour les juifs, les chrétiens et les musulmans. Or Hanouccah, l'Immaculée Conception et le 1^{er} Muharram n'ont rien à voir ! Relever leurs spécificités permet d'éviter de faux rapprochements qui peuvent s'avérer redoutables, comme dans le cas de Marie.

L'Immaculée Conception, objet de confusions



25 mars 1858 : « Je suis l'Immaculée Conception », dit la Dame à Bernadette.

Le dogme de l'Immaculée Conception ne date que du 8 décembre 1854. Il fixe comme article de foi que Marie a été préservée du péché dès sa conception, avant donc sa propre naissance. Il y a souvent confusion dans l'esprit de nos contemporains avec la conception virginale d'où est issu Jésus : Marie, selon la tradition chrétienne, est restée vierge avant et après la naissance de Jésus. Remarquons à cette occasion que Marie est « purifiée », vierge et mère dans le Coran (sourate 3,42 à 47). Plus : en islam, Marie est prophète (c'est même la seule femme), elle est aussi la seule femme nommée dans le Coran (34 fois), plus que dans le Nouveau Testament (18 fois). Mais elle ne saurait être « Mère de Dieu » pour les musulmans, comme l'affirme le concile d'Éphèse. Soulignons que dans le Coran, Jésus est dit « Fils de Marie » et jamais Fils de Dieu, affirmation proscrite puisque le Dieu unique ne saurait avoir de fils et que « La semblance de Jésus [...] est celle d'Adam, que Dieu créa de la terre, Il lui dit 'Sois', et il fut » (3,59). La divinité de Jésus est même niée... par Jésus lui-même (Coran 5,116) : « Lors Dieu dit : Jésus, fils de Marie, est-il vrai que tu aies dit aux hommes : tenez-nous ma mère et moi pour deux dieux en place de Dieu ? – A Ta transcendence ne plaise !, dit Jésus, il n'est pas en mon pouvoir de m'arroger ce qui n'est point à moi en vérité. » Inutile de souligner combien pour un chrétien l'islam réduit la foi de Noël.

Le 1^{er} Muharram, « jour de l'an »

Ce jour-là, le Prophète quitte La Mecque et ses clans de marchands pour Yathrib (Médine), où il va s'établir comme chef de la communauté nouvelle (*umma*). C'est ce souvenir que marque le 1^{er} Muharram et non le fait que ce soit le premier jour de l'année. Fêter le 1^{er} Muharram, comme le 1^{er} janvier en Occident, est donc en soi un non-sens... Ce n'est pas vraiment une fête, sauf dans certains pays (Tunisie).

Hanouccah n'est pas Noël

Cette fête se célèbre en famille avec l'allumage progressif du chandelier que d'aucuns compareraient volontiers à l'ouverture – jour après jour aussi – des fenêtres du calendrier de l'Avent... Elle commémore le fait que Dieu a pourvu à l'huile nécessaire pour l'inauguration du Temple (*cf. ci-contre*) et/ou l'inauguration du 1^{er} Temple par Salomon (qui avait duré 8 jours). Il s'agit de rendre visible à tous, aussi à l'extérieur de la maison, que Dieu n'abandonne jamais son peuple : Il l'a libéré de l'esclavage et toujours Il se souvient de son alliance. Hanouccah est appelée « fête de la lumière », une expression qui vaut aussi bien pour Noël. Mais est-il bien utile de chercher un rapprochement avec l'Avent et Noël ?

Pierre Dussère



Chandelier de Hanouccah (Autriche-Hongrie, fin XIX^e siècle) : la 9^e bougie (appelée *shamash*) sert à allumer les autres.

Fêtes juives

du 2 au 9 décembre : HANOUCCAH
Après la victoire sur le monarque syrien Antiochus Épiphane, en 165 av. JC, pour inaugurer à nouveau le Temple souillé par l'ennemi, les juifs ne trouvent qu'une seule fiole d'huile suffisante pour un seul jour... Miracle, les flammes de la ménorah, le chandelier à 7 branches, vont tenir huit jours. Allumage chaque soir en famille d'une des bougies du candélabre à huit branches.

Fêtes chrétiennes

8 décembre :

IMMACULÉE CONCEPTION

Marie, mère de Jésus-Christ, exempte de tout péché dès sa conception.

25 décembre : NOËL

Le « logos » divin se fait homme : l'infini/éternel s'inscrit dans le fini/l'histoire... par l'Enfant Dieu de la crèche : Jésus. Le mot grec « logos », de l'évangéliste Jean, pouvait se traduire en latin par « ratio » (raison) et « verbum » (parole). Saint Jérôme a choisi « parole ». On pourrait paraphraser ainsi le texte grec de Jean (« *O logos sarx egeneto* », « *Et le Verbe s'est fait chair* ») : ce qui en Dieu, de toute éternité, est à la fois parole et principe logique structurant-créditeur (*logos*) est devenu (*egeneto*) homme jusque dans la corporéité (*sarx*). Tel est d'abord l'abaissement, la pauvreté de Noël (*kénose*).

Fêtes musulmanes

8 décembre* : entrée dans l'année 1432 de l'HÉGIRE

Le calendrier musulman – lunaire – est fondé sur l'Hégire qui a eu lieu le 9 septembre 622.

17 décembre* (10 Muharram) :

ACHOURA

– À l'origine : en rapport avec l'arrivée de Muhammad à Yathrib. C'était jour de Kippour pour les juifs. 10 jours après le 1^{er} Muharram – comme Kippour, 10 jours après Roch Hachana – Achoura est donc un jour de jeûne « recommandé » pour l'expiation des péchés, fête mineure chez les sunnites.

– Jour de deuil chez les chiïtes : souvenir du martyr de Hussein, fils d'Ali et petit-fils de Muhammad. Fête fondatrice, marquée par des manifestations spectaculaires, comme les processions de flagellants à Kerbala (Irak, ville du tombeau de Hussein).

* Un décalage d'une journée est possible. Il est dû à l'observation ou non du croissant de lune qui marque le début de chacun des douze mois qui composent le calendrier lunaire sur lequel s'appuie l'islam.

L'École des cadres missionnés de l'enseignement catholique propose un « parcours de discernement » aux personnels désireux d'évoluer dans leur carrière. Des rencontres, des échanges et une relecture de leur trajectoire et de leurs compétences les aident à envisager un projet en accord avec les valeurs de l'Institution.

VIRGINIE LERAY

Un « parcours de discernement »... Sous cet intitulé, l'École des cadres missionnés (ECM) de l'enseignement catholique¹ propose aux personnels enseignants et administratifs ainsi qu'aux personnes-ressources, formateurs et chefs d'établissement, un accompagnement vers la prise de responsabilité au sein de l'Institution. « *Entre le champ des ressources humaines et celui de la formation, il s'agit plutôt d'une propédeutique permettant de mûrir un projet* », explique Monique Lafont, intervenant dans le parcours et responsable de la mission « Personnes-ressources et formateurs » à Formiris où, voilà dix ans, fut conçu ce programme avant de passer sous le pilotage complet de l'ECM. Son enjeu : permettre à des candidats qui veulent évoluer de se mettre en marche

Accompagner vers



Laurence Macaigne devant des stagiaires de Picardie - Champagne-Ardenne.

sereinement et de manière construite. Un besoin rendu de plus en plus prégnant par la configuration de la pyramide des âges : à titre d'exemple, d'ici à cinq ans, la moitié des 1 500 formateurs des instituts missionnés sont susceptibles de partir à la retraite.

Face au défi que représente ce renouvellement massif des cadres, le parcours vise, plutôt que des savoir-faire, l'acquisition d'une posture, d'une attitude. Il touche aux valeurs, cherche à bâtir des passerelles entre les aspirations per-

sonnelles et le caractère propre de l'enseignement catholique. Volontaires ou appelés, les candidats au parcours sont d'ailleurs accueillis dans leur démarche par les directions diocésaines, les congrégations de tutelle, les conseillers de formation ou les responsables locaux d'organismes de formation. Un accompagnement supplémentaire qui les aide à préciser leur projet, parfois à en interroger la pertinence. Ce processus au long cours, déroule, sur une année entière, trois temps forts de deux ou trois journées

Témoignages

Marylène Guihaire, enseignante à l'école Notre-Dame, à La Ville-du-Bois (Essonne)



« À la fois enseignante et formatrice, j'ai commencé, voilà deux ans, à préparer le DU de formateur. Mais je sens aussi poindre une envie d'autre chose, je me pose des questions pour les 20 années à venir... Le parcours, commencé cet été, me permet de prendre du recul. Il m'offre une plage de temps où je peux lever le nez du guidon pour essayer de me projeter dans l'avenir, et en même temps, il m'ouvre le champ des possibles. C'est très intéressant de partager cette réflexion avec un groupe aux profils variés, venant du premier comme du second degré, mais qui sont tous dans la même interrogation. Le travail engagé autour de la notion de responsabilité m'a paru très riche. Ce qui me séduit plus encore, c'est cette possibilité offerte de cheminer, d'évoluer dans ses désirs, de préciser la nature de son envie de changement. »

Michel Steimetz, coordinateur du lycée Notre-Dame, à Peltre (Moselle)



« Enseignant de sciences physiques, je me suis chargé de développer le système informatique de l'établissement. Une responsabilité qui m'a donné envie d'évoluer davantage. Quand j'ai sollicité la tutelle, elle m'a dirigé vers le parcours de discernement dans lequel je me suis engagé à reculons, me sentant déjà prêt à prendre du galon, fort des compétences organisationnelles

acquises comme responsable informatique. Le parcours m'a secoué. Il m'a même métamorphosé. Je me suis rendu compte que j'avais occulté toute la dimension humaine derrière les aspects techniques. J'ai appris à m'ouvrir aux autres, à me tenir à leur écoute, à manager en prenant en compte des personnes. Je suis ainsi devenu responsable du lycée avec un regard sur cette fonction, radicalement différent de celui que j'avais au départ... pour le bien-être de tout le monde, moi le premier ! »

les responsabilités

et une séance conclusive. Soit un total de 60 heures auxquelles s'ajoutent, entre les sessions, des temps de maturation plus personnelle, guidée par la rédaction de mémoires, par des lectures et par des rencontres d'acteurs de terrain.

Entre bilan de compétences et développement personnel, le parcours de discernement permet de porter un regard réflexif sur soi-même, sa carrière, ses perspectives d'évolutions *via* des échanges collectifs et des entretiens individuels : « *Pour cheminer, nous les invitons à réfléchir sur leur rapport à la responsabilité, à l'autorité, ce qui les amène souvent à faire évoluer leur représentation initiale des postes envisagés, à s'ouvrir à des pistes nouvelles et, parfois, à changer d'orientation... Il ne s'agit ni de leurrer ni d'effrayer, mais de leur permettre d'appréhender plus finement les exigences – mais aussi les joies – de tel ou tel engagement* », témoigne Laurence Macaigne, en charge de cette formation pour l'ECM.

Au cours de la journée dédiée à la « relecture sur soi », le formateur Patrick Chauvel travaille à mettre en œuvre une double rupture : « *D'une part, il s'agit, par exemple, d'inscrire la fonction de chef d'établissement dans une posture pastorale de directeur-serviteur. D'autre*

part, d'utiliser les méthodes de relecture pour transformer les stagiaires en praticiens réflexifs, capables de diffuser cette culture de l'analyse de pratiques dans leurs équipes. En mobilisant l'anthropologie chrétienne et la phénoménologie, on les amène à s'interroger sur leur trajectoire, l'élan, le désir qui les anime. »

Au menu, enfin, des pistes de réflexion sur de grandes thématiques telles que la responsabilité ou le management mis au service de l'épanouissement des personnes, passant en revue des notions telles que la délégation, la gestion des conflits, l'autorité, l'empathie...

Lieu de rencontres

Cette démarche vers une meilleure connaissance de soi s'accompagne d'une découverte de l'éventail insoupçonné des possibilités d'entrer en responsabilité : chef d'établissement, certes, mais aussi adjoint, animateur en pastorale scolaire, formateur, chargé de mission, pilote de projet, responsable diocésain pour le handicap, personne-ressource pour les nouvelles technologies... Un panorama brossé à travers l'étude des référentiels de métiers mais aussi et surtout à travers des témoignages variés, réunis sous forme de tables rondes. Ainsi le parcours se veut-il éga-

lement lieu de rencontres où se nouent des liens, où se découvrent des affinités. Entre stagiaires, bien sûr, mais aussi avec les intervenants et le groupe de pilotage de la formation, composé d'une quinzaine de responsables de l'enseignement catholique. Des contacts et échanges qui participent à alimenter et animer les réseaux locaux.

Aujourd'hui, quelque 500 personnes ont suivi le parcours de discernement depuis sa création, dans tous les territoires, excepté le Nord et les Dom-Tom. Une dynamique qui ne demande qu'à s'étendre. Malheureusement, pour cause de restrictions budgétaires, Formiris ne dispose plus de l'enveloppe nationale qui permettait à l'ECM de mettre en œuvre trois parcours annuels. Devant être financés dans les territoires, ils sont désormais menacés, les formations liées au développement des compétences professionnelles des enseignants étant généralement prioritaires. Cette année, un seul territoire a sollicité un parcours. Ce que regrette Monique Lafont : « *En période de tension financière, on sacrifie ce qui ne relève pas de formations utilitaires. C'est dommage car ce dispositif nous apparaît essentiel, sur le long terme, pour participer à la mise en actes des Assises : à savoir l'écoute de soi et des autres pour construire une orientation, se mettre en projet en s'inscrivant dans les valeurs de l'Institution.* »

1. Adresse : 19 rue de l'Assomption 75016 Paris. Tél. : 01 53 92 84 60. Internet : www.ecoledescadresmissionnes.fr

Chrystelle Collin, enseignante à l'école Sainte-Thérèse, à Rambouillet (Yvelines)



« Au cours de mes dix années d'enseignement en cycle 1, j'ai toujours cherché à m'ouvrir à d'autres expériences, en assurant la fonction de coordonnatrice de cycle, en intervenant dans la formation initiale comme maître accompagnateur ou comme référent pour les mémoires des étudiants. C'est dans cet esprit d'ouverture que j'ai commencé, en juillet dernier, le parcours de discernement, avec l'aval de ma directrice. C'est extrêmement dynamisant. Prendre conscience des compétences que l'on recèle

et qui ne demandent qu'à être développées donne confiance en soi, aide à oser se projeter dans d'autres fonctions. La première session m'a incitée à m'inscrire au DU de formateur. Durant l'été, j'ai aussi rédigé un écrit sur un entretien que m'a accordé l'adjointe de la DDEC de Versailles. Cette rencontre m'a passionnée et je me suis découvert un goût pour l'encadrement et la gestion de personnes. Le parcours ouvre des perspectives nouvelles et me semble pouvoir jouer un rôle déclencheur dans l'orientation d'une carrière. »

Pierre-Laurent Combarette, directeur du centre scolaire Notre-Dame, à Givors (Rhône)



« Après 18 ans comme formateur en maison familiale et rurale puis en lycée agricole, j'ai ressenti un besoin de changement. Le directeur de mon établissement, dont j'étais devenu l'adjoint, m'a donc envoyé en discernement. C'est un luxe formidable que de pouvoir prendre ce temps et ce recul pour poser les choses, mesurer les contraintes d'une prise de responsabilité, penser son organisation avec la vie familiale. Ce parcours donne les moyens

de faire un choix éclairé, cohérent avec ses aspirations profondes. Il permet aussi de découvrir la diversité des postes envisageables. Les rencontres et les échanges avec des responsables institutionnels ont été très enrichissants : entendre un chef d'établissement vous confier ses doutes, fait réfléchir ! Ainsi, cet été, quand le directeur diocésain m'a appelé pour me proposer une direction, j'ai pu accepter en toute connaissance de cause et prendre mes fonctions sereinement, ayant déjà bien mesuré l'ampleur de ma mission. »



AUVERGNE

Soudés pour l'avenir

La volonté de relever des défis qui s'accumulent a été plus forte que les disparités nées de l'histoire : tous les acteurs de l'enseignement catholique d'Auvergne partagent une même lucidité combative.

AURÉLIE SOBOCINSKI

« La région, chez nous, c'est du visible », affirme Gérard Sabatier. Deux fois par mois, le secrétaire général du Caec d'Auvergne et directeur interdiocésain de Moulins et de Clermont-Ferrand, retrouve ses deux collègues directeurs diocésains de Haute-Loire et du Cantal, à la Maison provinciale de l'enseignement catholique d'Auvergne, à Clermont-Ferrand. Dans l'ancien foyer Michelin refait à neuf, le service diocésain de l'enseignement catholique du Puy-de-Dôme côtoie l'Urapel, l'Urogec, Formiris Auvergne, l'observatoire pédagogique régional, le service arts et culture provincial et l'Institut catholique de formation pédagogique (ICFP).

La situation est douloureuse pour la

belle et verte Auvergne : la quasi-totalité de ses indicateurs sont au rouge. Avec une perte de 692 élèves, soit un recul de 1,6 %, « nous sommes la région la plus touchée, et passons pour la première fois sous la barre des 40 000 élèves, ce qui représente 19,5 % de la population scolarisée », indique Gérard Sabatier. L'Auvergne essuie de plein fouet la déprise démographique et les évolutions sociologiques de ses zones rurales, auxquelles s'ajoutent une donne géographique marquée par la dispersion et la distance, et un contexte économique de plus en plus critique... La forte disparité de ses territoires entre un Allier anticlérical (5 493 élèves, 9,9 % de la population scolaire, hors enseignement agricole) et une Haute-Loire façonnée par la présence des congrégations (15 152 élèves, 36,65 %), aurait pu les séparer. Une cause plus forte – celle de leur avenir – les a au contraire soudés.

Source d'inspiration

L'intuition revient à l'origine à Jean-Marie Faux, directeur diocésain de Haute-Loire jusqu'en 2005 : « Dès 2003, il lui est apparu très clairement que la région serait très vite confrontée à des

difficultés pour maintenir tous ses services diocésains et qu'il lui faudrait chercher un équilibre entre le maintien de la proximité sous toutes ses formes et la recherche d'une efficacité régionalisée », rappelle Yves Berthon, chef d'établissement à Chamalières. À la même époque, la montée en puissance du fait régional au niveau politique « poussait dans le même sens », ajoute Gérard Sabatier. Sans oublier le soutien des évêques alors dans une démarche de provincialisation.

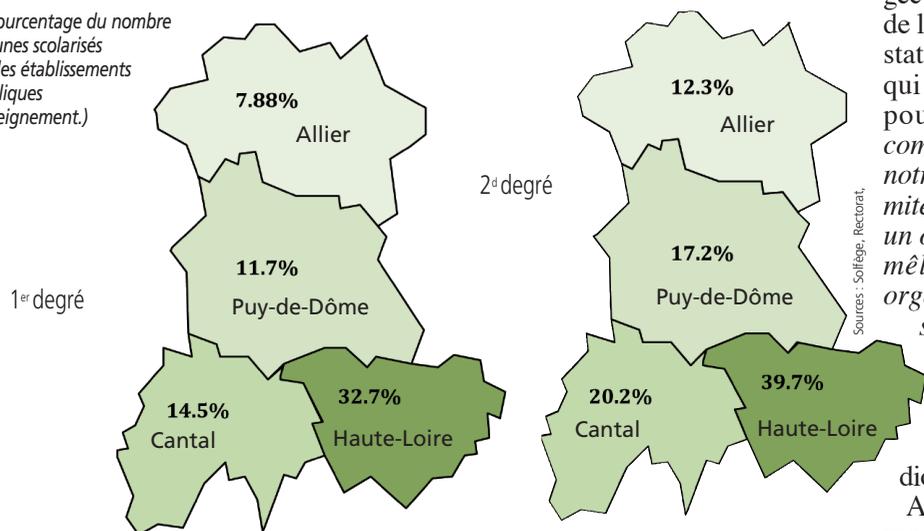
Au printemps 2004, les directeurs diocésains posent la première pierre de l'édifice en créant le « directoire », lieu d'échanges et d'élaboration du pilotage politique. « Très vite, nous avons eu la volonté de partager et de confronter le fruit de notre réflexion avec des responsables du terrain », se souvient Gérard Sabatier. Le conseil du directoire, coopté par les directeurs diocésains, est constitué l'année suivante. Composé de quatre chefs d'établissement, des présidents de Codiec, des adjoints en pastorale, des chargés de mission et de la directrice de l'ICFP, il est à la fois « notre source d'inspiration et un outil précieux de confirmation de nos intuitions », précise Gérard Giron, directeur diocésain de Saint-Flour.

En 2005, le directoire se dote d'un nouvel outil « mutualisateur », l'Aprogec (Association provinciale de gestion de l'enseignement catholique), dont le statut donne un support légal au Caec qui n'a pas vocation à traiter avec les pouvoirs publics. « On s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas trancher notre dilemme d'efficacité et de proximité sur un mode binaire, choisir entre un ou quatre, mais qu'il s'agissait de mêler les deux démarches dans une organisation reposant sur une pleine subsidiarité : régionaliser vite ce qui pouvait l'être de façon à conserver les services à réelle vocation diocésaine tel que celui de la tutelle », détaille Jean-Paul Laval, directeur diocésain du Puy-en-Velay.

Assurant la mise en commun des moyens administratifs et financiers

L'enseignement catholique dans l'académie de Clermont-Ferrand (2009)

(En pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques d'enseignement.)



nécessaires à l'action régionale, l'Urogec rétribue – sans être employeur – les services rendus par les DDEC pour le bien commun – à commencer par celui réalisé par le chargé de mission provincial du second degré, salarié de la DDEC du Puy-en-Velay, et gère tous les aspects financiers qui touchent à la vie régionale (aides spécifiques, fonctionnement de l'observatoire...). « *Le maître mot, c'est la mutualisation des compétences et la rationalisation des moyens. Financé par prélèvements sur les DDEC au prorata du nombre d'élèves, ce dispositif ne génère aucun doublon et nous donne beaucoup de souplesse* », se félicite Gérard Sabatier. Renforçant cette logique, l'Urogec met à la disposition des chefs d'établissement de la région Uropaie, service de paie pour leurs salariés de droit privé, et Urogestion, service d'aide à la comptabilité.

Parallèlement, la collégialité s'est imposée comme principe clef de fonctionnement entre les directeurs diocésains. Chacun est responsable géographiquement de son territoire et en même temps de compétences qu'il exerce pour l'intérêt régional : au directeur diocésain de Clermont-Ferrand, la gestion des moyens et du mouvement du second degré ; à Gérard Giron, le premier degré et les moyens spécifiques ; à Jean-Paul Laval, les relations institutionnelles et politiques... « *Notre organisation est fidèle au statut : le secrétaire général du Caec reste l'autorité légitime, et le Caec, l'outil ecclésial du fonctionnement politique, avec toutes les composantes de la communauté éducative*, insiste Jean-Paul Laval. *C'est une démocratie élargie qui se vit et a pour socle premier la très forte adhésion des chefs d'établissement.* »

L'Auvergne fait montre à ce titre d'un fonctionnement académique très particulier, plus consensuel que combatif : l'inter-syndicale (Snceel et Unetp essentiellement) apporte son soutien aux opérations proposées par le directoire, à condition d'y être associée dès le départ. « *Ils sont acteurs à parité avec nous et solidaires de l'avenir du territoire* », souligne Gérard Sabatier. Le succès de la négociation menée collectivement en 2007 pour la revalorisation du forfait régional – passé du simple à plus du double – en a certainement été le déclencheur : « *En se basant sur une "totale transparence", la confiance en la capacité d'action collective a pu s'instaurer* », confirme Jean-Marie Philippe,

président du Codiec de Haute-Loire et chef d'établissement.

La démarche s'impose même de façon vitale alors que tous les défis s'accumulent : « *Il nous faut être à la recherche du rebond permanent* », avance Yves Berthon. Le premier est celui de la transformation de l'enseignement catholique rural et de sa nécessaire reformulation. Selon les premiers chiffres budgétaires, 250 équivalents temps plein (ETP) vont être supprimés dans les trois années à venir, et avec eux, immanquablement, des établissements.

Coup de pied

Pour « *limiter la casse* », il faut anticiper l'évolution des structures scolaires et entrer pour cela dans une analyse réaliste des risques et des chances, explique Patrice de Saint-Sauveur, chef d'établissement et président du Codiec de l'Allier. Sur quels établissements miser à l'avenir ? Dans une région où les écoles à deux classes accueillant moins de 30 élèves au total, les collèges de moins de 60 élèves et les lycées de moins de 100 ne sont pas inhabituels, l'enseignement catholique doit chercher toutes les solutions innovantes dans le sens d'une culture commune de réseau : directions multisites, regroupements pédagogiques du type RPI... Un gros travail d'accueil doit également être accompli à l'égard des « *familles pavillonnaires, nouvellement implantées* » qui restent en dehors de l'enseignement catholique par préjugé. Les jeunes familles de l'Apel commencent à s'associer de façon décisive en jouant le rôle d'ambassadeur, explique la présidente régionale Pascale Gardille.

« *On est lucides sur notre sort, la solidarité nationale nous a beaucoup servi*, reconnaît Jean-Paul Laval. *C'est un fameux coup de pied qui nous oblige à démontrer la pertinence de notre existence par le sens.* » Sur le prix des repas par exemple, qui fait plus que doubler le coût des scolarités dans les établissements à défaut de subventions, le pari est engagé que les parents l'oublieront peut-être en voyant l'offre d'activités se démultiplier sur le temps méridien. Pour renforcer le primaire, au moment où la scolarisation des moins de 3 ans va cesser rapidement et alors que la seule Haute-Loire en accueille encore 59 %, la piste du hors-contrat pourrait très vite être ouverte. Enfin pour transformer positivement la ruralité, l'idée d'internats éducatifs, du développement de solidarités avec les gros diocèses

Fiche d'identité

● RÉGION AUVERGNE

- 4 départements : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme).
- 4 diocèses : Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Moulins (Allier), Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), Saint-Flour (Cantal).

● FORMATION SUPÉRIEURE

Institut catholique de formation pédagogique d'Auvergne (ICFP), à Clermont-Ferrand.

● PROPORTION DE JEUNES SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (reentrée 2009)

Dans le 1^{er} degré : 15,06 %

Dans le 2^e degré : 21,23 %

● NOMBRE D'ÉLÈVES (ENQUÊTE 2009)

Total 1^{er} degré : 18 360

Total 2^e degré : 22 143

- Collèges et ens. spécialisés : 12 400

- Lycées : 8 431

- Post-bac : 1 312

Lycées agricoles : 1 093

● ÉLÈVES INTERNES (enquête de 2009)

Dans le 1^{er} degré : 99

Dans le 2^e degré : 1 432

● NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS (reentrée 2009)

Dans le 1^{er} degré : 132

Dans le 2^e degré : 91 (dont 57 collèges, 23 LGT et 11 LP)

Dans l'enseignement agricole : 8 lycées

● TUTELLES (enquête lourde 2009, hors LA)

- diocésaine : 37,5 %

- congréganiste : 60,27 %

- diocésaine et congréganiste : 2,23 %

● NOMBRE D'ENSEIGNANTS (enquête lourde 2009, suppléants et CREAP non compris)

Pour le 1^{er} degré : 985

Pour le 2^e degré : 3 235

● FONCTIONNEMENT DU CAEC

- Directoire provincial : les 3 directeurs diocésains et le chargé de mission provincial 2^e degré. Se réunit deux fois par mois. Réunit et consulte une fois par trimestre le conseil du directoire.

- Conseil du directoire : chefs d'établissement (un par diocèse et par niveau – primaire, collège, LGT, LP), présidents de Codiec, 4 APS, 2 chargés de mission, directrice de l'ICFP.

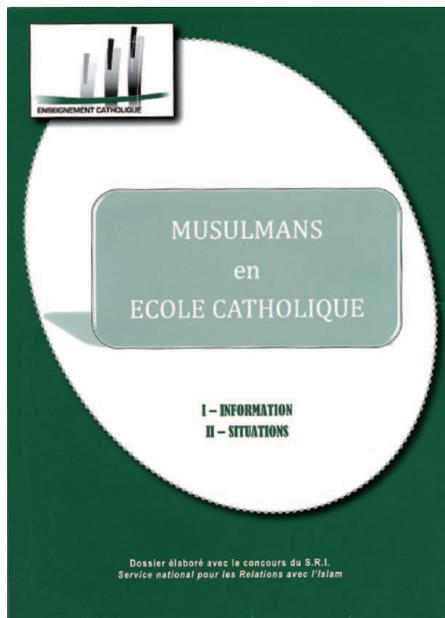
- Assemblée plénière du CAEC : 28 membres + 2 invités. Se réunit une fois par an.

Caec, 28 rue Bernard-Brunhes, BP 284 - 63022 Clermont-Ferrand Cedex 02. Tél. : 04 73 92 13 06.
E-mail : caroline.palmer@sdec63.fr
Secrétaire général : Gérard Sabatier.

Sources : Collège, Rectorat, Creap.

urbains, pour des classes vertes notamment, fait son chemin...

Un nouveau modèle d'enseignement catholique serait-il à l'ébauche en terre auvergnate ?



Des outils pour vivre ensemble

Musulmans en école catholique : 12 € l'exemplaire (frais de port compris).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

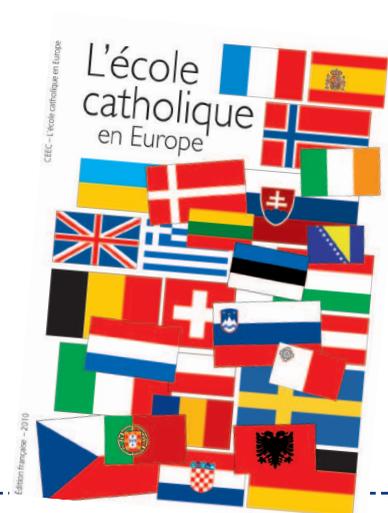
Souhaite recevoir : ex. de « Musulmans en école catholique ».

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

Découvrir et comprendre
la situation
de l'Enseignement
catholique en Europe



L'école catholique en Europe : 10 € l'exemplaire (hors frais de port).

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « L'école catholique en Europe ». Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC.

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

INCLURE LE HANDICAP

Depuis l'évolution quantitative manifeste de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers jusqu'aux entreprises dont le recrutement s'ouvre au handicap pour éviter des pénalités financières, la loi de 2005 a fait évoluer les mentalités. À l'école, creuset de l'éducation à ce changement, ce mouvement s'accompagne de profondes interrogations sur le fondement d'un système sélectif et donc générateur d'exclusion. L'accueil des élèves porteurs de handicap doit y être vécu comme une chance de développer une pédagogie différenciée, respectueuse de l'humanité de chacun. Il impose aussi de construire de nouveaux équilibres avec les familles, les acteurs psychosociaux, au sein des réseaux diocésains. Face à l'ampleur de la tâche, le manque de moyens, en formation et en accompagnement, peut générer des crispations. De la faculté d'adaptation de l'école dépend pourtant l'émergence d'une société qui saura reconnaître les talents et besoins particuliers de tous ainsi que la valeur subjective de la norme. Et dans cet accueil de la légitime diversité des personnes, l'enseignement catholique, référence évangélique oblige, a un rôle incontestable à jouer.



Inclure le handicap

VIRGINIE LERAY

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances des personnes en situation de handicap¹ inscrit dans le marbre le droit à la scolarisation de tout enfant et le devoir d'accueil des établissements. Une révolution inclusive ? Certes, la scolarisation d'élèves en situation de handicap a doublé en dix ans, notamment grâce à des dépistages et des prises en charge plus précoces : ils sont aujourd'hui près de 200 000, dont les deux tiers fréquentent des classes ordinaires. Pour autant, 20 000 enfants handicapés seraient encore en attente de scolarisation et 5 000 inscrits dans des écoles belges, à défaut de solution en France²...

Face à ces besoins, encore accrus par la baisse du nombre de places en milieu spécialisé³, l'enseignement catholique met aussi les bouchées doubles. En trois ans, ses unités d'inclusion ont doublé dans le secondaire. Il compte 250 Clis et 200 Ulis⁴ dont les trois quarts se situent en collège. « *Mais il manque encore 150 Ulis en lycée pro et il faudrait inventer de nouvelles modalités d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap scolarisés dans des classes ordinaires, via des postes itinérants, par exemple*, détaille Françoise Maine, responsable de la mission « Besoins éducatifs particuliers » du Sgec, qui souligne que « *faire évoluer les mentalités de l'ensemble des communautés éducatives, représente un défi énorme au sein d'un système qui reste, par nature, exclusif...* ».

Au-delà de l'évolution quantitative, se pose, en effet, la question de la qualité de l'accueil. À la rentrée, des ouvertures



du comportement (cf. note 4 Ulis) – et suggère même que personne n'est à l'abri d'une anomalie : de l'embonpoint, un défaut d'élocution, un terrain dépressif, une dépendance, un deuil... La confrontation au handicap nous renvoie à toutes ces fragilités redoutées, inavouées, sur lesquelles se construisent pourtant parfois nos plus belles forces. Pire encore : les difficultés du système scolaire à s'adapter à la différence peuvent, selon l'esprit de la loi, relever d'une forme de handicap !

Par paliers

D'où l'urgence de révolutionner les cultures d'établissement. Brigitte Chibani-Mandeville s'y emploie, à la tête du groupe scolaire parisien Saint-Vincent-de-Paul qui propose, depuis la Clis jusqu'à une plate-forme d'insertion professionnelle, une continuité de parcours à des élèves largement inclus dans les classes ordinaires : « *Chaque année, le spectacle monté par nos élèves d'Ulis fait un triomphe. Des jeunes des filières sanitaires et sociales effectuent des stages en tant qu'AVS et se découvrent des vocations d'accompagnateurs. Deux de nos jeunes d'Ulis pro ont décroché des CDI, et la communauté éducative partage la conviction que chacun d'entre eux peut et doit trouver sa place à l'école et dans la société.* » Ici, l'accueil du handicap peut être vécu comme bénéfique : il aide d'autres élèves en difficulté à trouver leur place et assagit certaines classes professionnelles, qui s'investissent avec bonheur dans le tutorat. À Saint-Joseph, à Épinal, la conseillère d'éducation, Francine Pierron, qui

Illustration : F. Lacroix

d'Ulis ont été mal vécues par des équipes peu préparées. Ailleurs, le tout-inclusif pose problème, des parents refusant les aménagements horaires proposés pour le bien-être de l'élève. Des chefs d'établissement hésitent à entreprendre de coûteuses mises aux normes pour un seul élève polyhandicapé. Sur le terrain, les frontières entre thérapeutique et pédagogique, ou entre difficulté scolaire et déficience se brouillent. Des préjugés et réactions de rejet s'élèvent donc çà et là contre une altérité qui menace, car elle déplace les normes, interroge les représentations établies.

La loi de 2005 s'inspire d'une conception environnementale qui postule que la société génère le handicap, par le regard qu'elle porte sur lui. Elle relativise donc la notion de handicap – d'ailleurs élargie par une circulaire parue cet été aux troubles

accompagne de longue date la scolarité d'élèves déficients sensoriels en milieu ordinaire et a créé une option « Langue des signes », confirme : « *Entourés, ils réussissent. Leur présence a incité des enseignants à modifier leurs cours, pour le profit de tous les élèves. Elle a aussi ouvert l'établissement qui accueille aujourd'hui une jeune trisomique en hôtellerie, deux étudiants de BTS myopathes et deux jeunes à tendances autistiques dont un n'avait pas parlé de son handicap et avec qui nous faisons de l'inclusion sans le savoir !* » Au collège Saint-André, à Reims, sur 24 élèves « dys » diagnostiqués, 13 évoluent en autonomie, hors Ulis, grâce à la sensibilisation de l'équipe pédagogique.

Les difficultés du système scolaire à s'adapter à la différence peuvent, selon l'esprit de la loi, relever d'une forme de handicap !

Pour généraliser ces expériences, il faudra relever le défi de la formation et de l'accompagnement. Le 2 CA-SH⁵, qui spécialise à l'adaptation scolaire dans le secondaire, reste une formation lourde. Le parcours en cinq paliers, BEP-ASH⁶, pourrait offrir une alternative plus accessible aux enseignants généralistes, mais, pour cause de restrictions budgétaires, les places sont très limitées. Quant aux auxiliaires de vie scolaire (AVS), ils seraient 5 000 dans le privé alors qu'il en faudrait le double. Dans le meilleur des cas, les durées d'accompagnement préconisées sont réduites pour répartir les moyens. Ailleurs, les élèves arrivant du public perdent leur AVS. Pour pallier ce manque, les établissements embauchent des personnels polyvalents, des EVS, en contrat unique d'insertion (CUI), contrat aidé de six mois, renouvelable deux fois. Or cette médiation aussi délicate qu'indispensable à l'intégration des enfants les plus lourdement handicapés serait à professionnaliser d'urgence, au lieu d'être cantonnée dans la précarité.

En attendant, la pédagogie différenciée aide les équipes à prendre en compte les besoins particuliers de chaque élève. Une ouverture didactique qui promeut la logique du socle commun, de nouvelles conceptions de l'éva-

luation, le décloisonnement des classes au profit des petits effectifs. Le tout accompagné de reformulations de consignes, d'approches ludiques et kinesthésiques, de mises à disposition de cours et de mémento sur clef USB... Le principe : détecter ce qui fait obstacle aux apprentissages et y remédier avec les stratégies les mieux adaptées aux processus cognitifs de chacun. Sans oublier de faire du savoir-être et des règles du vivre-ensemble un terrain d'apprentissage quotidien et d'engager les élèves déficients dans la réflexion et la culture, sans les limiter à des contenus enfantins...

Ces évolutions, tant mentales que pédagogiques, pourront seules mener à l'inclusion intégrale, telle que pratiquée en Finlande ou en Italie. Et, un jour peut-être, à la disparition des Clis et des Ulis, parfois perçues comme ségréguatives. Transition pour l'instant indispensable, ces dispositifs manquent parfois d'ouverture sur le milieu ordinaire. Cet été, une circulaire a d'ailleurs précisé que les élèves d'Ulis doivent fréquenter au maximum la classe ordinaire dans laquelle ils sont administrativement inscrits. Une grande souplesse doit autoriser les allers-retours entre ces structures et le tout-ordinaire, et un dosage à la carte entre temps d'inclusion et reprise des cours avec un enseignant spécialisé. « *Il faut prendre le temps de l'inclusion pour qu'elle s'inscrive dans la durée*, relève Régina Guyot-Kauffmann, enseignante en regroupement d'adaptation. *Dans mon secteur, un jeune autiste, orienté par les psychiatres vers un institut spécialisé, a été scolarisé très progressivement en maternelle. Aujourd'hui, en CE1 à temps plein, il lit et écrit.* » Preuve qu'il faut toujours tenter l'inclusion, même à doses homéopathiques pour commencer...

Il revient enfin au réseau d'aider à mutualiser l'expérience de personnes-ressources, enseignants spécialisés et maîtres E⁷, et à nouer les incontournables partenariats avec les soignants et les acteurs psychosociaux. Ainsi, l'école Saint-Joseph, de Forbach, qui scolarise déjà trois enfants handicapés, s'engage dans une convention avec l'institut éducatif, thérapeutique et pédagogique⁸ voisin, Saint-Vincent-de-Paul, pour la rescolarisation d'enfants en proie à des troubles du comportement. « *Sensibili-*

sée, l'équipe était partante. Elle a appris, avec les AVS, à accepter un regard extérieur dans les classes et est consciente de ce que pourront lui apporter les professionnels de ce centre », assure la directrice, Chantal Rapp.

Aide précieuse

À Château-Gontier, le lycée agricole Robert-Schuman partage des temps d'échanges, des ateliers et des sorties avec des résidents d'instituts médico-éducatifs. À l'échelon diocésain, des enseignants référents, dont le nombre est passé de 20 à 75 en deux ans, contribuent au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers. En Mayenne, ils sont trois à suivre 370 élèves intégrés pour les deux tiers en classes ordinaires, un effectif en augmentation de 30 %, en s'appuyant sur l'aide précieuse des enseignants spécialisés : « *Ces derniers pratiquent la co-intervention dans les classes, participent à des réunions de synthèse réunissant les équipes enseignantes et les psychologues scolaires et, en septembre, ils ont effectué dix-huit régulations* », détaille Martine de Latude, responsable ASH du diocèse.

À Reims, le secteur ASH se structure en interdiocèses et propose une formation maison aux AVS. À Grenoble, une collaboration étroite avec la médecine scolaire publique ainsi que la mise en place de groupes d'analyse de pratiques, composés d'enseignants, s'avèrent particulièrement efficaces. À petits pas, la révolution inclusive est peut-être bien en route...

1. www.legifrance.gouv.fr (cliquer sur « Les autres textes législatifs et réglementaires » / Choisir *Loi* dans « Nature du texte » / Saisir 2005-102 dans « Numéro du texte »).

2. Éric Plaisance, « Les chiffres du handicap », *Sciences humaines*, n° 212 (février 2010), p. 42. En accès gratuit sur : www.scienceshumaines.com (saisir le titre de l'article dans la fenêtre « Recherche »).

3. 30 000 places en IME ont fermé ces cinq dernières années (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – DREES).

4. Classe pour l'inclusion scolaire, dans le primaire (circulaire n° 2009-087 du 17 juillet 2009). Unité localisée d'inclusion scolaire dans le secondaire (circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010).

5. Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

6. Besoins éducatifs particuliers-Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés.

7. Enseignants chargés d'aides spécialisées à dominante pédagogique.

8. L'enseignement catholique gère une soixantaine d'instituts spécialisés, Itep ou IME.

Amiens a changé de regard

À Amiens, tout a commencé en décembre 2007 par une journée diocésaine sur le thème de l'accueil. Depuis, la révolution inclusive s'est mise en marche et les écoles ont ouvert plus largement leurs portes aux jeunes à besoins éducatifs particuliers.

SYLVIE HORGUELIN

Anne-Laure Gaudefroy, 25 ans, entame sa deuxième année d'enseignement à l'école Saint-Jean d'Amiens. C'est tout naturellement que la débutante a accueilli l'an dernier dans sa classe de

CM1, Tom, 9 ans, un enfant handicapé moteur. « *Au début, je ne savais pas jusqu'où différencier ma pédagogie* », explique la jeune femme. Mais au fil des mois, elle comprend mieux le handicap de l'écolier en dialoguant avec tous les adultes qui l'entourent : ses collègues, ceux du Sessad¹ et un auxiliaire de vie scolaire (AVS) qui vient deux matinées par semaine. Comme Tom a du mal à tenir un crayon, Anne-Laure introduit sur son ordinateur leçons et fiches d'exercices. « *C'est un enfant très ouvert et courageux qui s'est bien intégré dans la classe* », précise le professeur. Une expérience heureuse grâce « *à l'appui de tous, indispensable* », souligne Anne-Laure.

Cette année, Saint-Jean accueille en classe ordinaire quatre enfants reconnus par la MDPH². Rien d'exceptionnel à cela pour Laurence Derambure qui dirige cet établissement ainsi qu'une autre école d'Amiens, Monseigneur-Cuminal. « *Les enseignants sont ouverts à la difficulté scolaire dans les deux lieux mais nous avons des petits effectifs (17 à 18 élèves par classe) qui facilitent l'intégration. Les enfants s'adaptent vite* », explique-t-elle. Un maître E³ intervient à Saint-Jean, tout comme à Monseigneur-Cuminal, où, en complément, une classe d'intégration scolaire (Clis) a ouvert l'an dernier. « *L'enseignante de la Clis et le maître E nous apportent un regard que nous n'avons*



© S. Horguelin

Anne-Laure Gaudefroy, professeure des écoles.

pas, c'est une grande richesse pour l'équipe qui mise sur l'inclusion », complète la directrice.

Bien sûr, le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Ainsi, un écolier de CE2, qui souffre de phobie scolaire, laisse les éducateurs démunis. « *On n'a pas les clefs de tout* », confie Laurence qui aimerait parfois profiter de l'expertise d'un maître G, spécialisé dans les troubles du comportement. Mais le diocèse n'en dispose pas.

Prise de conscience

Retour à la direction diocésaine, où Sylvie Robert est partie de presque rien. « *Je venais du Nord où il y avait une culture AIS⁴ mais dans la Somme, cela n'existait pas* », explique la directrice diocésaine. En arrivant, celle-ci commence par recruter une psychologue à temps complet, Béatrice Coutelet, pour aider les adultes en peine avec des élèves à problèmes. Puis des liens sont noués avec la Maison des adolescents d'Amiens. Mais la dynamique est vraiment lancée par Sylvie Robert le 7 décembre 2007, lors d'une grande journée des communautés éducatives sur le thème « *Accueillir, entre le dire et le faire* ». Parmi les trois thèmes abordés, une large place est faite à « *l'enfant, le jeune à besoin particulier : handicapé, maltraité, malade, précoce ou en retard scolaire, blessé...* ». Le matin, au sein des écoles, chaque établis-

sement s'est demandé comment aller plus loin en prenant des engagements. L'après-midi, à Mégacité, où 1 000 personnes étaient rassemblées, il s'agissait de tout mettre en commun. « *Nous voulions faire bouger les représentations et on a touché juste !* » se réjouit Jean-Jacques Eletufe, responsable ASH⁵ du diocèse. « *On accueillait des enfants différents mais sans mettre de mots dessus* », poursuit-il. Ce fut une prise de conscience.

Pour aider ses équipes sur le terrain, la direction diocésaine a également misé sur l'ouverture de classes spécialisées (deux UPI, trois Clis, une Segpa à la rentrée 2010) et la création, l'an dernier, d'un réseau des maîtres spécialisés (dont 5 maîtres E), avec un bureau qui leur est désormais réservé à la direction diocésaine. En outre, des rencontres sont programmées, depuis l'an dernier, entre enseignants du 1^{er} et du 2^d degré de classes ordinaires et spécialisées. Sans compter le « *flash ASH* » qui ne manque pas d'être fait à chaque réunion de chefs d'établissement. Et cerise sur le gâteau, depuis la rentrée, Hélène Beaucamp a rejoint l'équipe diocésaine comme enseignante référente. Elle se charge du suivi des projets de scolarisation des enfants en situation de handicap, en lien avec la MDPH. Une grande première puisque jusque-là, c'était les maîtres référents du public qui assuraient cette tâche.

Hélène suit actuellement 250 enfants dont 170 scolarisés en classe ordinaire. « *Mon rôle est de faire le lien et de faciliter le dialogue entre les différents partenaires* », explique-t-elle. À Amiens, « *il n'y a pas de scolarisation sauvage et forcée* », complète Jean-Jacques Eletufe. Quand la responsable d'un Sessad appelle la direction diocésaine pour demander une place, par exemple pour un enfant issu d'un institut médico éducatif (IME), « *nous savons où trouver une classe avec un enseignant sensible* ». « *L'inclusion se fera de manière concertée*, précise le responsable ASH. *Elle peut toutefois ne pas être possible car il y a déjà trop d'élèves dans la classe en question ou parce que les locaux ne sont pas adaptés. D'où l'intérêt d'avoir une enseignante référente !* »

Il y a des handicaps compliqués comme la cécité, reconnaît aussi Sylvie Robert, mais certains chefs d'établissement s'y préparent. « *Et on a un AVS qui retranscrit les cours en braille* », ajoute Hélène Beaucamp. Placés de préférence en classe ordinaire, les AVS sont très précieux. Le diocèse dispose de 56 d'entre eux qui suivent près de 112 enfants : 15 dépendent de l'inspection académique et les autres sont rémunérés par les Ogec. D'autres encore sont actuellement en cours de recrutement. Une formation sur temps de travail a débuté pour eux le 7 octobre à l'Isfec⁶. Un plus, quand on sait que ces personnels prennent souvent pour la première fois et sans aucune formation initiale, un poste auprès d'un élève. Parmi les sujets abordés : le statut des AVS, leurs rôle et mission, les équipes de soins, la MDPH, l'aide aux tâches scolaires...

Ardeur inclusive

Autre point de vigilance pour Sylvie Robert, l'accessibilité des locaux. « *Un diagnostic est actuellement effectué par le Cèdre⁷, précise-t-elle, mais nous avons très peu de locaux qui correspondent aux normes.* » Ce n'est pourtant pas un frein pour accueillir un enfant handicapé moteur, souligne la directrice diocésaine. Les enseignants sont prêts à changer de classe si nécessaire, voire à porter l'enfant, pour les plus jeunes des écoliers. L'échéance de 2015 se rapproche toutefois sans les moyens nécessaires pour la mise aux normes. « *Le conseil général va financer les travaux d'un ou deux collèges du public, pas davantage* », explique Sylvie

Robert. Mais il en faudrait plus pour refroidir l'ardeur inclusive du diocèse qui a décidément changé de regard.

La formation des enseignants n'y est pas pour rien. Il faut dire que l'Isfec d'Amiens aborde depuis 2006 la question des enfants à besoins éducatifs particuliers et que les jeunes lauréats au concours du 1^{er} degré reçoivent une formation ASH de quinze jours, suivie d'un stage. Anne-Laure Gaudefroy s'en souvient. Elle raconte : « *Des spécialistes sont venus nous parler de l'ASH de l'école au lycée. Je ne connaissais rien au sujet. C'était passionnant.* » Pendant quinze jours, elle a ensuite accompagné un maître E qui se déplaçait dans quatre écoles. « *La péda-*

gogie différenciée, le travail à partir de projets, les objectifs ciblés en fonction des enfants, nous avons tout balayé. Et quand je suis revenue dans ma classe, on m'a confié Tom », expose-t-elle en arborant un large sourire. Quoi de plus normal ?

1. Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile.
2. Maison départementale des personnes handicapées.
3. Cf. note 7, p. 31.
4. Adaptation et intégration scolaire.
5. Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés.
6. Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique.
7. Groupement d'achat national et club d'études et de référencement destiné aux établissements chrétiens. Internet : www.lecedre.fr



Jean Vanier, fondateur de L'Arche.

Soissons se lance

Le 15 octobre dernier, Xavier Villette, directeur diocésain de l'Aisne, proposait une journée pédagogique sur le thème « *Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers* ». Plus de 1 000 personnes se sont rassemblées, le matin, dans la cathédrale de Soissons : professeurs des 1^{er} et 2^d degrés, cadres éducatifs, représentants des organismes de gestion, des parents d'élèves et des élèves. Il s'agissait pour l'équipe diocésaine d'encourager les communautés éducatives « *car les initiatives sont partout, bien souvent cachées, isolées et inconscientes* », explique Camille Vecten, responsable de la coordination ASH* pour l'Aisne. « *Les enseignants constatent dans leur pratique combien l'hétérogénéité complique leur tâche, et la recherche de l'homogénéité est une tentation permanente* », a souligné Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, pour lancer la réflexion. Aller vers une école inclusive relève donc d'une démarche volontariste. Le défi est de taille puisqu'il s'agit « *de s'inscrire dans une logique d'accessibilité universelle à l'école à partir de laquelle les structures spécialisées sont à réinterroger comme des mesures dérogatoires insatisfaisantes* », a-t-il ajouté. C'est pourquoi l'école inclusive « *demande une programmation et une stratégie concertées au niveau diocésain* »... en cours de réalisation dans l'Aisne. Cette même matinée, Jean Vanier, fondateur des communautés de L'Arche, était venu, quant à lui, dénoncer « *la tyrannie de la normalité et le primat de l'économie* ». « *Vous savez pourquoi vous éduquez ! Pour transmettre un savoir qui va permettre une certaine réussite ! a-t-il lancé à l'assemblée. Mais pour la personne fragile, où est le but ? Ce n'est pas si simple...* » Jean Vanier s'est élevé contre des formations faites « *pour entrer dans la compétitivité, gagner et écraser les plus faibles* », en plaidant pour des écoles « *qui permettent de devenir plus humain* ». L'après-midi, des ateliers ont permis d'échanger sur des thèmes aussi variés que la phobie scolaire, l'autisme, la dyslexie ou encore la graphothérapie. « *Nous devons à présent faire l'inventaire de nos richesses, a conclu Camille Vecten, car nos ressources sont limitées.* » Un inventaire qui permettra de jouer la carte de l'inclusion en réseaux. **SH**

* Cf. note 5 de l'article.

Le plus loin possible pour Jonathan

À Saint-Étienne, c'est toute l'école – aux plans humain et matériel – qui s'est adaptée pour pouvoir accueillir un élève handicapé moteur.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Il suffit de voir le visage de Jonathan (notre photo) s'illuminer quand il entre dans sa classe de CE2 et sa camarade Lydia trotter dans le sillage de son fauteuil, juste après l'avoir aidé à accrocher sa veste à l'entrée, pour s'en rendre compte : à l'école du Soleil de Saint-Étienne, l'inclusion n'est pas un vain mot. C'est une réflexion et une construction portées en équipe, avec les parents et les partenaires professionnels extérieurs.

« L'aventure » a commencé en 2005, lorsque les parents du jeune handicapé moteur sont venus demander sa scolarisation en moyenne section de maternelle. « Ils avaient fait le tour des établissements de la ville sans que personne ne veuille l'accueillir, on ne s'est pas vus dire non », se souvient Françoise Passelègue, la directrice de cette école de quartier très populaire, habituée à recevoir des enfants en grande difficulté d'apprentissage ou de comportement. Tout de suite elle a sollicité l'avis de l'ensemble de l'équipe. Bien sûr des questions d'ordre pédagogique se sont posées, sans être réellement « inquiétantes » pour Françoise Passelègue : « Ma préoccupation était de savoir comment j'allais ajuster mon enseignement à Jonathan, pas l'obstacle qu'il pourrait représenter dans la gestion de la classe. »

Ce sont surtout de « bêtes questions matérielles » qui ont interrogé l'équipe : « Notre école date de 1882, nous n'étions pas dans les clous, sans ascenseur ni plan incliné et la cantine au 3^e étage ! raconte Bernadette Bernède, enseignante E1 de l'établissement. Le papa de Jonathan nous a fait confiance, estimant que la situation était tout à fait surmontable. Même sans moyens, notre conviction était ferme : c'était toute l'école qui devait s'adapter ! »

Dont acte : chaque année, la décision est prise de déménager la classe du niveau de Jonathan au rez-de-chaussée. Une solidarité



© A. Sobocinski

s'est tissée aussi avec les familles de l'école. Un papa menuisier s'est proposé de construire un plan incliné, projet soutenu et financé par l'Ogec. Avec les enfants, dès la première séance de motricité, Françoise Passelègue a donné le ton : « J'ai mis tout le monde dans le fauteuil et les enfants ont découvert à quel point Jonathan était un champion à la manœuvre !... À partir de là, un tutorat s'est mis en place spontanément autour de lui. »

Jusqu'au coup d'arrêt : à la fin du CP, l'équipe médicale dresse un tableau « très

noir » d'une poursuite de la scolarité de Jonathan au Soleil – groupes de plus de 20, locaux inadaptés aux soins dont le petit garçon a besoin – et préconise son envoi en « Clis 4² ». « Cette décision, à rebours de l'esprit de souplesse mis en avant par la loi de 2005, nous a beaucoup touchée », témoigne Laurence Kortylewski, enseignante de l'équipe.

Deux ans plus tard, une dépression est diagnostiquée chez Jonathan, et sa famille reprend contact avec l'école du Soleil pour une intégration à plein temps. À nouveau, l'équipe s'est organisée pour l'accueillir : l'effectif de sa classe de CE2 a été allégé à 22 élèves, six de ses camarades étant pris en charge par les enseignantes de CM1-CM2.

Limites

Mais la forte solidarité au sein de l'équipe, les échanges de pratiques sur le temps de midi, la réflexion pour optimiser les ressources internes trouvent leurs limites « physiques » face à l'absence de moyens et au carcan administratif... « Aujourd'hui, l'école est en attente de trois AVS, regrette Françoise Passelègue, qui accueille dans sa classe depuis la rentrée un petit Yanis atteint de troubles autistiques. Chaque jour, nous essayons humblement de repousser un peu plus loin les limites de l'inclusion, mais sans aide ni confiance, ce n'est pas possible ! »

1. Cf. note 7, p. 31

2. Classe accueillant des handicapés moteurs.

À Saint-Sulpice, un credo : l'inclusion progressive

L'inclusion en milieu scolaire, ça se prépare. Voilà 18 ans, l'équipe pédagogique du collège Saint-Sulpice à Paris a créé des classes d'intégration pour accueillir des enfants « dys » en 6^e et en 5^e. Le principe : pendant deux ans, les enfants sont réunis dans une classe à effectif réduit (18 élèves), afin de permettre aux professeurs d'observer le fonctionnement de chacun et de proposer à chaque élève des stratégies de compensation en vue d'une intégration en classe « ordinaire » dès la 4^e. « Il ne s'agit pas d'un ghetto, mais au contraire d'un lieu où la donne initiale est moins injuste et où ces enfants peuvent reprendre confiance », explique Catherine Quilici, chef d'établissement adjointe à l'origine du projet. En 4^e-3^e, des binômes entre camarades – un « dys » et un « non-dys » – sont constitués pour aider au bon suivi des cours et à l'organisation du travail... Du côté de l'équipe, personne n'est spécialisé, mais une forte politique de formation était et conditionne la réussite de ce projet collectif, via l'organisation de journées de formation pour les nouveaux enseignants ou l'intervention régulière de spécialistes des troubles du langage... AS



Pour en savoir plus sur l'expérience de Saint-Sulpice, rendez-vous sur RCF pour l'émission *C'est Classe !* le 18 novembre à 6 h 57.

Quand « handicap » perd son grand H...

À Saint-Exupéry, à Roubaix, c'est la dynamique d'intégration engagée autour de l'UPI, créée il y a dix ans, qui a fait bouger tout le collège.

AURÉLIE SOBOCINSKI

L'inclusion du handicap en milieu scolaire classique ? C'est une cause qui date à Saint-Exupéry, le plus gros collège – établissements publics et privés confondus – de Roubaix. L'établissement a fait figure de pionnier voilà dix ans lorsque a été créée son UPI¹ – désormais Ulis¹ –, et apparaît aujourd'hui comme un point d'observation stratégique de l'évolution des pratiques et des réglementations en la matière depuis l'an 2000.

Si la loi de 2005 n'a pas agi ici comme un électrochoc, le sens du projet de l'établissement, « *L'accueil de tous et la richesse dans la diversité* », a pris une dimension nouvelle ces dernières années : il ne procède plus seulement de valeurs « *généreuses et humanistes* » mais d'un professionnalisme de plus en plus affirmé et d'une vision large de la différence, qui s'ancrent à petits pas sûrs dans la culture du collège et lui donnent les moyens de concrétiser son ambition. La construction de cette dynamique collective doit beaucoup à l'engagement des enseignants spécialisés et, depuis cinq ans, à l'affirmation de choix très politiques par le nouveau chef d'établissement, Thierry Platteau.

Sans conteste, l'expérience capitalisée au sein de l'UPI a permis la constitution d'un terreau porteur et facilitateur en



Sylvain, agent d'entretien du collège Saint-Exupéry à Roubaix, a organisé un concours de pêche pour les élèves de l'Ulis.

termes de postures, de pratiques, d'outils dont bénéficie aujourd'hui un nombre croissant de personnels de l'équipe éducative. Et ce, bien au-delà des enseignants, selon la volonté du chef d'établissement. Pour dépasser « *le blocage* » très vite repéré à son arrivée, Thierry Platteau a demandé dans un premier temps aux personnels éducatifs d'intervenir trois heures par semaine dans le cadre de leur service au sein de l'UPI (l'équivalent d'un poste et demi) pour animer une activité qui les passionne (couture, cuisine, poupées de chiffon pour le marché de Noël, jardinage, orientation, informatique...).

S'agissant des professeurs, Thierry Platteau voulait éviter l'écueil d'une « *équipe de spécialistes de l'accompagnement des enfants en difficulté* », dont la constitution déresponsabiliserait les collègues et consumerait très rapidement les meilleures volontés... C'est en usant de l'art de la répétition en salle des profs, en journées pédagogiques, à force de discussions régulières sur la place de l'UPI – « *dispositif* » et non pas « *classe* » –, sans oublier le rôle-ressource des deux enseignants de l'UPI, que des

barrières sont tombées... et que les rangs des volontaires ont grossi, du simple au triple : quinze professeurs « *intègrent* » aujourd'hui, sur un total de 60. « *L'idée a fait timidement son chemin, que l'expérience vécue d'intégration d'un élève en UPI est tout à fait réexploitable avec ses camarades en échec scolaire dont la difficulté ne rentre dans aucun dispositif particulier, comme par exemple les enfants "dys"* », se réjouit le chef d'établissement qui accueille aujourd'hui six enfants en intégration complète hors UPI.

Tout n'est pas rose

Une impulsion décisive a été donnée par la création d'une « *nouvelle fonction avant l'heure* », celle de « *référente pédagogique* », qui a la charge du suivi de tous les dossiers de demandes spécifiques, de l'UPI à l'accompagnement éducatif, en passant par la classe à effectifs réduits et l'aide au travail personnel. Son attribution à la seconde enseignante de l'UPI, Annie Lemaire, suppléante au statut de personnel Ogec, participe de la vision promue à Saint-Exupéry, selon laquelle « *cette préoccupation forme un tout* »,

souligne Charline Avril, jeune enseignante d'anglais qui l'an dernier a accueilli dans sa classe, pour la première fois en intégration complète, une collégienne en proie à la phobie scolaire.

« *C'est là en réalité que l'articulation du handicap avec la différence au sens large se fait, à partir des ressemblances repérées dans l'approche qu'ils induisent en classe – mise en place de petits groupes, pédagogie différenciée, adaptations... Bizarrement quand le grand H de handicap tombe et que sont proposées d'autres façons de faire sur des temps privilégiés comme la remédiation le samedi, les enseignants accrochent beaucoup plus* », observe Annie Lemaire.

Si aujourd'hui, « *on ressent une inclusion très poussée et un souci de rejoindre l'enfant avant l'élève dans son unicité* », comme l'explique Nathalie Delequeuche, secrétaire de l'Apel du collège, tout n'est pas rose pour autant. Beaucoup reste à faire : en matière d'évaluation, d'attention aux handicaps moins visibles que ceux repérés au sein de l'Ulis, de prise de confiance et d'émancipation de l'équipe vis-à-vis de l'enseignement spécialisé dans la pratique quotidienne... et ce dans des classes proches de 30 enfants...

À défaut de formations, Thierry Platteau compte bien multiplier « *les moments de vie ensemble pour continuer à faire bouger* ». Lors de la prochaine journée pédagogique du collège, la directrice de l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique voisin interviendra avec un pédopsychiatre sur le thème de la différence.

1. Cf. note 4, p. 31.

Notre société est toujours régie par des mécanismes de rejet archaïques qui visent les personnes différentes, analyse

Marie-Louise Martinez-Verdier¹

L'école, par la pédagogie différenciée, peut contribuer à un changement de regard, explique la chercheuse qui aborde le handicap sous un jour anthropologique.

PROPOS RECUEILLIS PAR

VIRGINIE LERAY

Pourquoi critiquez-vous le terme d'inclusion ?

Marie-Louise Martinez-Verdier : Cet antonyme anglo-saxon d'exclusion semble de prime abord très vertueux. Pourtant il désigne un processus mécanique et déshumanisé là où l'intégration implique une dimension relationnelle forte, avec évolution réciproque du candidat à l'intégration et du milieu intégrateur. L'inclusion me paraît donc réductrice et simplificatrice alors que la scolarisation d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire nécessite de grands efforts et des moyens adéquats en termes de personnels et de formation.

L'inclusion pourrait même être dangereuse ?

M.-L. M.-V. : Si elle efface la différence pour la dénier et l'amalgamer, elle aboutit en effet à ce que René Girard et même Émile Durkheim avant lui appellent la violence de l'indifférenciation. Il faut bien réaliser que, selon l'anthropologie, les sociétés ont toujours cherché un consensus aux dépens de certaines victimes, induisant le réflexe ancestral de rejeter la différence comme menaçante. Cette prise de conscience nous aidera à changer nos représentations du handicap, à redéfinir le rapport entre normalité et pathologie en admettant que chacun peut à un moment donné souffrir d'anormalité, ou « d'anormalité », selon le terme de Canghillem, de manière plus ou moins passagère ou légère.

Contre la violence de l'indifférenciation



© M.-C. Jeannot

Dans cette triangulation, quel est le rôle des auxiliaires de vie scolaire ?

M.-L. M.-V. : Les AVS représentent une fonction d'accompagnement essentielle, un relais fondamental pour les enseignants. Malheureusement, c'est une profession vouée à la précarité et en pénurie de formation. On se heurte encore au problème récurrent du manque de moyens mis en œuvre pour réussir l'intégration.

L'intégration des élèves en situation de handicap est-elle envisageable dans un système d'enseignement élitiste ?

M.-L. M.-V. : On peut très bien garder l'excellence comme horizon... mais il convient d'ouvrir l'éventail des excellences pour effectuer une différenciation qualitative et ne pas confondre l'exigence d'excellence avec la compétition. L'école peut très bien viser l'excellence au regard de ses valeurs propres qui sont la citoyenneté, le respect, la solidarité et l'égalité, comme dans les champs disciplinaires. Cela tout en favorisant des collectifs de travail, les règles du vivre-ensemble ou encore en valorisant la fragilité, autant de creusets qui permettront de faire évoluer les mentalités. La sortie de la différenciation ségrégative ne doit pas aboutir à la massification indifférenciatrice qui revient malheureusement en force aujourd'hui. Sinon, nous retombons dans « *les cycles de la violence et du sacré* », repérés par René Girard. Seul un processus éducatif et formatif de différenciation des personnes permettra au contraire de bâtir une société solidaire. Une fois de plus, la question de la scolarisation des élèves en situation de handicap redevient un laboratoire pour l'école et la société, si elle permet de penser un accueil non ségrégatif des personnes grâce à une différenciation qualitative.

L'intégration scolaire signifie-t-elle la fin des dispositifs spécifiques accueillant les élèves en situation de handicap ?

M.-L. M.-V. : La loi de 2005 va dans le bon sens car elle sort l'enseignement spécial de son enfermement. Mais il ne faut pas que la prise en compte des personnes soit moins satisfaisante à l'école que dans les institutions spécialisées. En période intermédiaire, les dispositifs type Ulis ou Clis restent donc indispensables. Cependant, il ne faut pas les consacrer : la véritable accessibilité sera atteinte quand ils n'auront plus lieu d'exister.

La différenciation pédagogique est-elle la clef d'une intégration réussie ?

M.-L. M.-V. : La pédagogie différenciée profiterait à tous, chaque élève ayant des besoins éducatifs particuliers. Elle impose aux enseignants de mettre en œuvre des approches didactiques et pédagogiques réfléchissant aux besoins et aux différents processus d'apprentissage, de travailler la fonction humaniste de l'évaluation, d'accompagner le processus d'orientation et la construction des projets professionnels des élèves. Pour ne pas sombrer dans le morcellement ou l'isolement, autant de pathologies de l'individualisme, il faut porter attention à la notion de personne : s'adresser à chaque élève comme singulier et unique, mais en relation avec les autres et la société. Ainsi, la pédagogie différenciée peut devenir un véritable processus d'éducation à l'altérité, au je, au tu et au il, l'autre, l'exclu.

1. Maître de conférences habilitée à diriger des recherches en sciences de l'éducation à l'université de Nice et chercheur associé à l'université de Provence.

L'urgence du diagnostic immobilier

Les « diagnostics accessibilité personnes handicapées » doivent être finalisés d'ici à 2011, avant la réalisation des travaux permettant cette accessibilité pour les années suivantes.

Ça bouge, et pas seulement par contrainte de la loi », assure Philippe de Lachapelle, directeur de l'OCH¹. En témoignent les subventions accordées par cette association à des établissements d'enseignement, pour des travaux d'aménagement d'accès ou l'achat de matériels pédagogiques adaptés : 2 750 € pour deux dossiers en 2005, 65 670 € pour onze dossiers en 2007, 43 300 € pour huit dossiers en 2009.

De son côté, le groupement d'achat Le Cèdre² a proposé à toutes les Urogec et Udogec³ ses services de référencement pour la phase obligatoire de « diagnostic accessibilité personnes handicapées » : treize campagnes ont été menées au niveau régional et 25 au niveau diocésain, couvrant plus de 1 500 établissements.

Ici, ce sont par exemple 120 établissements (sur quelque 500) qui en ont bénéficié depuis un an via l'Urogec, pour un coût de diagnostic ramené de 1 à 0,15 €/m². La facture des travaux à accomplir dans l'avenir s'avère parfois lourde, mais c'est le prix de l'accessibilité à tous prévue par la loi et souhaitée par l'enseignement catholique. L'estimatif des travaux varie en moyenne de 200 000 à 400 000 € par établissement, le poste le plus important étant celui des aménagements pour personnes handicapées en fauteuil. Les travaux peuvent concerner ascenseurs, rampes, sanitaires, portes, circulations... Mais aussi, pour les mal-voyants et mal-entendants, équipements sonores et visuels tout aussi obligatoires : boutons sensitifs dans les ascenseurs, picots au sol, interphones... Sans oublier le remplacement éventuel de mobiliers pour garantir une circulation sans obstacles, les salles d'amphithéâtre au premier rang dégagé pour les fauteuils, les parkings handicapés près des entrées, etc. Tout cela, bien entendu, dans le strict respect de la loi.

Reste maintenant à analyser précisément les diagnostics pour engager les campagnes de travaux. Sachant que, bien sûr, aménagements ou constructions relevant d'un permis de construire doivent déjà intégrer ces exigences d'accessibilité.

À écouter différents responsables de gestion, le message est clair : il est essentiel de préparer

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES



© Ugeci

financièrement les établissements pour des raisons comptables. Même si chacun se demande si la date-couperet sera ou non maintenue... et quelles seront les dérogations possibles. Là aussi, un conseil est souvent prodigué : contactez dès le début des réflexions les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité (CCDSA).

Cette loi a du moins un avantage, qui est de mettre les établissements devant leurs responsabilités immobilières. Elle les engage, plutôt que de réaliser des travaux *a minima*, à établir de véritables schémas directeurs immobiliers, intégrant certes les mises aux normes handicap, mais conçus plutôt à l'horizon 2030, pour projeter une amélioration d'ensemble de la qualité des installations éducatives et d'accueil, alors qu'en ce domaine l'enseignement catholique a du retard.

Caisse de solidarité

Quant au financement, il se fera souvent par le recours à l'emprunt. En cherchant à obtenir les meilleures conditions de travaux, via le Cèdre par exemple, qui a constitué une cellule « investissements », et a négocié notamment des « marchés ascenseurs », permettant d'économiser jusqu'à 15 % de

leur installation. En contactant de même l'Agefiph⁴, qui peut aider aux travaux concernant les personnels salariés handicapés.

Les diocèses aussi s'organisent, qui bien souvent ont constitué des caisses de solidarité. En général, les associations diocésaines d'entraide et de soutien aux établissements catholiques peuvent accorder des avances remboursables ou des subventions. En Vendée par exemple, une caisse de solidarité soutient les Ogec en leur accordant, notamment, des subventions d'aide au remboursement de prêts, et un fonds de dotation pour le développement de l'enseignement catholique, accueillant dons et legs, vient d'être créé. De son côté, la commission solidarité-immobilier de l'Apel⁵ soutient plus particulièrement les écoles (non adossées à un collège ou à un lycée) par des aides de 3 000 à 10 000 €.

1. Office chrétien des personnes handicapées (cf. p. 40).

2. Cf. note 7, p. 33.

3. Unions régionales/départementales/des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

4. Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées. Internet : www.agefiph.fr

5. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

CE QUE DIT LA LOI

■ Un établissement d'enseignement est un « Établissement recevant du public » (ERP). Il est réputé accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR), c'est-à-dire présentant une déficience visuelle, auditive, mentale, cognitive, motrice et/ou circulant en fauteuil.

■ Les ERP sont classés de 1 à 5, selon l'effectif (élèves, enseignants, personnels Ogec) : 1^{re} catégorie, plus de 1 500 personnes ; 2^e catégorie, 701 à 1 500 personnes ; 3^e catégorie, 301 à 700 personnes ; 4^e catégorie, inférieur ou égal à 300 personnes ; 5^e catégorie, effectif inférieur au minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation (salle de jeux, établissement de culte).

■ Les gestionnaires d'ERP doivent effectuer les diagnostics de mise en accessibilité au plus tard le 1^{er} janvier 2011 pour les catégories 3 et 4, et devaient le faire au plus tard le 1^{er} janvier 2010 pour les ERP de catégories 1 et 2. Le diagnostic n'est pas obligatoire pour les ERP de 5^e catégorie.

■ Pour tous, les travaux de mise en accessibilité doivent être effectués au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

JLBB

Une formation en recomposition

L'accueil du handicap n'ira pas sans une redéfinition du rôle des enseignants, mais aussi de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. D'où l'urgence pour la formation de répondre à des attentes inédites.

AURÉLIE SOBOCINSKI



Illustration : Florent Lacroix

« Il n'y a plus d'un côté les enseignants "spéciaux", "spécialistes", et de l'autre leurs collègues "classiques", "ordinaires". »

L'importance décisive du contexte situationnel et relationnel mise en avant par la loi du 11 février 2005, qui insiste sur les effets déterminants de l'environnement sur le handicap, invite l'école à une attention renouvelée sinon à une transformation culturelle de fond : l'accueil et le contexte doivent changer, et les professionnels apprendre à créer une relation d'écoute, de reconnaissance et de qualification réciproques dans le travail en classe pour aider les élèves à émerger comme personnes autonomes.

De l'injonction de la loi à l'évolution des pratiques, la formation professionnelle, levier majeur de cette intégration, a connu elle-même de considérables évolutions pour relever les défis actuels.

« Depuis 2004, nous faisons face à une croissance exponentielle des demandes de formation, qui a bousculé le paysage de la formation continue. Sur le terrain, cela fait écho à une phase de mise en œuvre, où après la prise de conscience, les

enseignants veulent concrétiser le changement de logique, souvent suscité par l'arrivée d'un élève-obstacle dans la classe ou dans l'établissement », explique François-Michel Pardon, responsable de la mission « Besoins éducatifs particuliers » à Formiris. « Or, si nombre de professionnels en perçoivent les enjeux, ils se focalisent d'abord sur les entraves et notamment la question du seuil de tolérance – jusqu'où inclure ? L'objectif est donc de les outiller pour les amener à une entrée plus pédagogique, celle d'un discernement par rapport à la capacité d'accueil de leur établissement et aux stratégies possibles pour faire monter celle-ci en puissance. Par-delà l'apprentissage, on touche ici à la question de l'épanouissement de la personne, qui engage bien plus qu'une réflexion ponctuelle sur un élève à un instant T... »

Au-delà de la multiplication des modules « trousse de

secours », premières réponses de quelques heures mises en place dans les diocèses pour répondre à l'urgence des situations, les trois centres missionnés ASH de l'enseignement catholique (l'Oratoire de Lyon, l'Ifucome d'Angers et l'ISP de Paris) et leurs antennes territoriales ouvrent depuis deux ans à tous les enseignants des premier et second degrés le parcours qualifiant « BEP-ASH¹ » qui prépare aux concours de l'enseignement spécialisé.

Engouement

La première nouveauté, c'est la modularisation du dispositif, qui offre la possibilité de s'initier sans avoir à s'engager sur un parcours de formation global de 400 heures et permet une capitalisation de crédits ECTS². « Dès le premier palier, les leviers de changement de pratique sont ainsi mis au programme, qu'il s'agisse de la rencontre

de l'enfant à la fois dans sa singularité et sa globalité, de l'apprentissage du travail en partenariat avec les autres professionnels mais aussi avec les familles, de la mise en place d'adaptations pensées à l'écriture d'un projet précis en tant que "porteur intelligent" sur le chemin de cet enfant... », détaille Jacques Joguet, formateur sur le parcours.

La seconde nouveauté, « c'est l'approche interdégrés du parcours et avec elle le croisement de regards sur les conditions de la transmission du savoir, alors que les demandes issues du second degré, longtemps réfractaire, explosent³... », précise Frédérique Grandjean, adjointe du directeur de l'Oratoire de Lyon. L'an dernier, plus de 800 professionnels étaient inscrits dans l'un des quatre paliers de la formation. L'engouement est tel que les listes d'attente pour s'inscrire affichent un délai de trois ans...

Le parcours « BEP-ASH » correspond en réalité à une recomposition majeure de la conception de l'offre de formation au sein de l'enseignement catholique : « Il n'y a plus d'un côté les enseignants "spéciaux", "spécialistes", et de l'autre leurs collègues "classiques", "ordinaires". Ce qui est totalement nouveau, c'est que l'on aborde la question de l'entre-deux, en raisonnant dans une logique de compétences qui reconnaît qu'il peut y avoir des profils différents au sein du même métier sans créer de nouveaux corps... », analyse François-Michel Pardon. On ouvre ainsi la possibilité d'une mission professionnelle dans une optique de partage des compétences au sein des équipes

des établissements ou de réseau, ce qui rend possible une marge de créativité précieuse, propre à l'enseignement catholique. »

Les directions diocésaines ne s'y sont pas trompées. Elles y ont vu l'opportunité d'apporter une réponse à la multiplication attendue des compétences sur le terrain et à un élargissement des demandes de perfectionnement à tous les établissements, par la formation de personnes-ressources. L'évolution du profil des inscrits au BEP-ASH en témoigne : les étudiants 2010-2011 se concentrent principalement sur les paliers 1 et 2 (500 inscrits) ; ensuite leur nombre décroît à 200 puis à une centaine dans les paliers supérieurs.

Parmi les nouveaux profils recensés au sein du parcours, quelques chefs d'établissement du premier degré ont fait leur apparition. Comme les enseignants, ils ressentent – y compris dans le second degré – le même besoin d'outillage et d'aide au discernement pour mesurer toutes les conséquences d'une logique d'inclusion sur l'évolution des pratiques au sein d'un établissement, mais ne disposent pour l'heure que de propositions de formation très lacunaires... D'où l'idée de créer un dispositif à leur attention... S'agissant des chefs d'établissement du second degré, quelques éléments sont intégrés en transversalité au sein du cahier des charges de l'ECM⁴ depuis l'an dernier...

« L'idée avec le parcours BEP-ASH est d'avoir un effet démultiplicateur dans les établissements en permettant de réinterroger les projets éducatifs et pédagogiques et le rôle de chacun, d'envisager des perspectives d'évolution, de moyens, voire d'être repris dans une dynamique d'établissement

formateur », souligne François-Michel Pardon. Si cette évolution ne remet pas en cause le rôle clef de l'enseignant spécialisé, elle l'oblige à devenir une personne-ressource pratiquant au quotidien la co-intervention en classe ordinaire. En outre, à l'heure où les crédits de formation Formiris subissent une réduction de 30 %, une interrogation majeure persiste sur l'avenir du nouveau parcours : pourra-t-il jouer ce rôle essentiel de relais ?

Aide décisive

Car le temps est loin encore où la formation initiale pourra faire en sorte que tout enseignant soit à même de repérer des difficultés, d'en cerner les caractéristiques, de jouer les relais vers des ressources adéquates, même si l'objectif figure parmi les priorités affichées dans l'élaboration des nouveaux masters...

L'ISP de Paris a par exemple intégré la problématique du handicap en transversalité en 1^{re} année de son master « Éducation et Formation » spécialité « enfances » ; et en 2^e année deux de ses parcours proposent une sensibilisation à hauteur de 40 heures, confirme Laurent Tessier, doyen de la faculté d'éducation. S'agissant du master « Éducation et Formation » spécialité « adolescence » toutefois, face à la forte prégnance du disciplinaire, seule une unité sur la prise en compte de la diversité des élèves (12 heures) existe dans le cadre de la 2^e année...

Mais pour aller au bout de la logique sociétale de la loi de 2005, c'est à l'ensemble des personnels d'éducation qu'il faudrait pouvoir s'adresser... Pour l'instant, les rares dispositifs de formation existants relèvent de l'initiative de quelques

chefs d'établissement, soutenus par leurs Ogec. Pour un poste devenu aussi stratégique, mais toujours aussi précaire que celui d'AVS, certaines directions diocésaines se lancent. Dont celle de Quimper où, à partir de cette année, précise Claire Guillou, responsable de la mission transversale 1^{er}-2^d degrés, seront mis en place les mercredis après-midi des ateliers réunissant AVS et enseignants. Si plusieurs années seront encore nécessaires à l'ensemble de ces dispositifs émergents, de la formation initiale à la formation continue,

pour réguler et structurer l'action sur le terrain, ils n'en apportent pas moins d'ores et déjà une aide décisive au discernement pour que « les équipes deviennent toutes capables de se poser la question de la réduction possible des heures d'accompagnement afin de faire revenir chaque enfant à un statut d'élève ».

1. Cf. note 6, p. 31.

2. Système européen de transfert et d'accumulation des crédits.

3. Elles représentent plus du tiers des promotions aujourd'hui.

4. École des cadres missionnés de l'enseignement catholique.

Stage AVS : « Un vrai contrat de route »

Un « révélateur ». Pour Pascale Lavarenne, enseignante « de formation classique » à Villefranche-sur-Saône depuis une vingtaine d'années, le stage AVS* inséré depuis l'an dernier dans le cadre du 2^e palier du parcours BEP-ASH à l'Oratoire de Lyon et élargi cette rentrée à Montpellier et Toulouse, a véritablement suscité un déclic dans sa pratique. « J'avais déjà reçu un certain nombre d'auxiliaires dans ma classe mais le flou était total. Leur présence me sécurisait, mais je les laissais plutôt dans leur coin avec l'enfant intégré, me sentant incapable de les manager », explique-t-elle. Lors de cette journée de stage proposée au sein d'un établissement et d'une équipe inconnus d'elle, Pascale Lavarenne a dû « faire l'AVS » et mettre de côté son rôle « carcan » de professeur, ainsi que ses représentations, « pour revenir à celui de l'apprenant ». À l'heure où les notifications d'AVS se font exponentielles à l'école – chaque famille ayant droit à compensation pour aider à la scolarité de son enfant handicapé –, ce que l'enseignante a découvert, « c'est un véritable rôle d'accompagnement, d'étayage pour faire entrer l'enfant dans sa tâche, faciliter sa concentration, adapter la consigne, quelquefois simplement le motiver, adapter son matériel, et non un rôle d'apprentissage ». Pascale Lavarenne a pu réaliser la complémentarité de la fonction de l'AVS, présent de façon discrète sans perturber le cours de la classe, et la nécessité d'établir avec lui un étroit partenariat sinon de l'intégrer dans le projet global construit autour de l'enfant accueilli, pour accompagner celui-ci le plus finement possible. « J'ai trouvé dans ce stage un vrai contrat de route qui m'a permis de me repositionner. En tant qu'enseignante, on a aussi notre adaptation scolaire à faire en permanence. » AS

* Auxiliaire de vie scolaire.

POUR ALLER PLUS LOIN

UNE PLATE-FORME TÉLÉPHONIQUE

- « Aide Handicap École » : 0810 55 55 00 (n° Azur, prix d'un appel local). Du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures. E-mail : aidehandicapecole@education.gouv.fr

DES ASSOCIATIONS

- APF – Association des paralysés de France : www.apf.asso.fr
- ANPEA – Association nationale des parents d'enfants aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés : www.anpea.asso.fr
 - ANPEDA – Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs : www.anpeda.fr
- APEDYS – Association de parents d'enfants dyslexiques : www.apedys.org
 - Arche en France (L') : www.arche-france.org
 - Autisme France : <http://autisme.france.free.fr>
 - Dyspraxiques mais fantastiques : www.dyspraxie.info
- FEED – Fédération des établissements accueillant des élèves dys : www.feedfrance.fr
 - OCH – Office chrétien des personnes handicapées : www.och.asso.fr
- Reliance – Collectif sur les situations de handicap, l'éducation et les sociétés : <http://sitereliance.canalblog.com>
 - UNAPEI – Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis : www.unapei.org

DES SITES INTERNET

- Mission « Besoins éducatifs particuliers » : www.enseignement-catholique.fr (rubrique « Département éducation »)
- « EPS et handicaps », documentation, outils et exemples de réalisations. Un dossier proposé par l'Union générale sportive de l'enseignement libre : www.ugsel.org
 - « Vers une école inclusive », actualités, outils, repères... Un dossier présenté par L'ISP-Formation : www.versunecoleinclusive.fr
 - INS HEA – Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés : www.inshea.fr

DES LIVRES

- Charles Gardou, *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité - pour une révolution de la pensée et de l'action*, Érès, 2009 (1^{re} éd. 2005), 264 p., 25 €. L'auteur, spécialiste du handicap, est professeur à l'université Lumière-Lyon 2. Il préside le collectif de recherche « Situations de handicap, éducation, sociétés ».
- Alexandre Jollien, *L'éloge de la faiblesse*, Cerf, 1999, 101 p., 14,40 €. Une approche socratique et éminemment humaniste de la situation de handicap, livrée par un infirme moteur et cérébral qui après dix-sept années en institution s'est formé à la philosophie.
- Marc Édouard, *Agrandir la vie – les fonctions de l'auxiliaire de vie scolaire*, Scérén-CRDP d'Amiens, 2003, 173 p., 15 €. Un livre issu de parcours de formation organisés dans le département de l'Aisne.

UN FILM

- Nicolas Favreau, *L'épreuve des mots*. Un film qui impressionne, déplace. En donnant la parole sur des grands sujets de société à des femmes et des hommes touchés par une déficience intellectuelle, le réalisateur démontre avec force que ces personnes sont capable d'élaborer une pensée, de formuler des postures citoyennes... Bande-annonce et calendrier des projections : www.arche-france.org



L'art de lire les images

Quel lien existe-t-il entre *Adam et Eve* de Lucas Cranach l'Ancien, le portrait de la reine Néfertari et une pin-up d'Andy Warhol ? La réponse se trouve sur le site YouTube où l'on peut visionner le générique de *Desperate Housewives*. Ces tableaux y sont présentés, avec d'autres, sans respect de la chronologie. Très travaillé, ce générique virtuose propose une traversée de l'histoire de l'art pour illustrer son propos : les femmes, soumises pendant des siècles, ont bien l'intention de prendre leur revanche. La pomme d'Ève finit d'ailleurs entre les mains des héroïnes de la série, qui affichent un sourire narquois.

Quand Sylvie Anahory, professeur de français au collège Saint-Joseph de Gaillac¹, découvre ce petit bijou, l'idée lui vient de l'utiliser pour initier à la lecture d'image. Cela se fera dans le cadre de l'accompagnement éducatif avec des 6^e/5^e. Présentée au Forum des enseignants innovants qui s'est tenu à Dax en juin dernier, cette séquence de cours inventive a remporté le grand prix du public. Les collégiens, quant à eux, ont été intrigués, Sylvie Anahory ayant décidé de leur présenter les tableaux dans l'ordre d'apparition au générique mais sans leur donner la clef. « *Les élèves m'ont vite demandé pourquoi l'on passait du Moyen Âge à l'époque égyptienne, mais je suis restée muette* », raconte-t-elle. Quand les jeunes découvrent



Sylvie Anahory et deux jeunes lecteurs d'images.

SYLVIE HORGUELIN

En juin prochain, le brevet des collèges comportera une épreuve obligatoire d'histoire des arts. Désormais, tous les enseignants doivent intégrer cette dimension dans leur discipline. Un exemple à Gaillac (Tarn) où un professeur a conçu une séquence de cours originale à partir du générique de Desperate Housewives.

enfin le générique, c'est l'enthousiasme. Un travail sur l'image peut alors commencer en observant comment les objets se déplacent d'un tableau à l'autre pour subvertir le

DR sens de l'œuvre originale et la mettre au service d'un autre discours.

« *En juin 2011, l'histoire des arts devient obligatoire au brevet, explique ce professeur. Les enseignants de toutes les matières sont invités, dès la 6^e, à préparer les élèves à cette épreuve qui consistera à commenter une œuvre étudiée en classe.* »

Sylvie Anahory ne déroge pas à la règle, bien sûr, dans sa discipline. Cette ancienne de l'École du Louvre a d'ailleurs écrit un livre² pour aider les professeurs de lettres à intégrer cette dimension. Aujourd'hui, elle participe à la rédaction de manuels scolaires³ innovants, qui comportent une version numérique gratuite qu'élèves et enseignants peuvent enrichir à leur gré, en complément de la version papier. Dans celui de français de 5^e, le chapitre qui rapproche littérature et peinture lui est revenu de droit. Elle invite ainsi ses collègues à associer le roman *La Jeune Fille à la perle* de l'américaine Tracy Chevalier et le tableau de Vermeer *La Dame au collier de perles*. Allez voir, vous serez séduit !

1. Adresse : 10 boulevard Gambetta, 81600 Gaillac. Internet : www.saint-joseph-gaillac.com

2. *Histoire des arts et français : pour une pédagogie par l'image*, tome 1 : *Les textes fondateurs*, ILV Édition, 130 p., mars 2010, 18€ en version papier ou 9€ en PDF. À commander sur le site : www.ilv-edition.com ou auprès de l'auteur : s.anahory@free.fr

3. *lelivrescolaire.fr* – Français 5^e (celui de 4^e est en préparation). Internet : www.lelivrescolaire.fr



DES OUTILS POUR L'HISTOIRE DES ARTS Le Louvre et les éditions Hatier ont conçu deux outils pour aider les professeurs à enseigner l'histoire des arts. Tout d'abord un ouvrage* splendide à destination des professeurs d'histoire, de lettres, de philosophie..., illustré par plus de 350 œuvres conservées dans les collections du Louvre. Une double entrée y est proposée : par les thèmes essentiels des programmes scolaires ; par une œuvre et son analyse. Il s'accompagne d'un CD-Rom qui comporte 55 œuvres à vidéoprojeter en classe, pour aborder tous les courants artistiques. Autre outil : une mallette** pour les enseignants du primaire, qui recèle toutes les ressources pour faire découvrir les chefs d'œuvre du Louvre. Elle contient : un guide de l'enseignant, 10 posters, des cartes, un CD-Rom avec des textes et des images à imprimer ou à vidéoprojeter. On lira aussi un guide précieux, paru en avril dernier : *Pour enseigner l'histoire des arts - regards interdisciplinaires****. Plus de quarante exemples, partagés et commentés par des professeurs passionnés, y sont présentés. SH

* *Histoire des arts avec le Louvre* + 1 CD-Rom, Louvre Éditions/Hatier, 352 p., 49 €.

** *Découvrir des chefs-d'œuvre du Louvre - l'histoire des arts à l'école - Cycle 3* + 1 CD-Rom, Louvre Éditions/Hatier, 99 €.

*** Bénédicte Duvion-Parmentier, Scérén-CRAP d'Amiens/CRAP-Cahiers pédagogiques, coll. « Repères pour agir », 19 € + 3,52 € de port. Internet : www.cahiers-pedagogiques.com



ASUR : un pont entre le lycée

Créé pour dynamiser les filières universitaires, le réseau ASUR sciences et lettres de l'académie de Grenoble regroupe 40 lycées, dont 5 établissements catholiques. Aujourd'hui des binômes d'enseignants du secondaire et du supérieur travaillent ensemble pour préparer plus largement les élèves à l'après-bac.

AURÉLIE SOBOCINSKI

C'est à des cours de sciences physiques assez inhabituels que Sophie Magand invite ses élèves du lycée Pierre-Termier¹, un établissement de cœur de ville qui jouxte le rectorat de l'académie de Grenoble. L'an dernier, dans sa classe, l'enseignante a reçu le responsable de l'observatoire d'astrophysique de Grenoble (LAOG), venu parler du système solaire, des trous noirs, des conditions de vie extraterrestres... L'année précédente, c'est un spécialiste universitaire de la glaciologie qui était intervenu pour révéler l'apport décisif des mathématiques, de la physique et de la chimie dans son champ de recherche...

À Pierre-Termier, Sophie Magand n'est pas la seule à dépoussiérer l'enseignement des sciences et son image souvent empesée. Ses collègues de SVT emmènent ponctuellement leurs élèves de terminale suivre des TP organisés sur le campus de la faculté grenobloise, et il n'est pas rare, à l'inverse, de croiser au lycée, des cryptographes venus décoder en cours de maths la complexité de leurs systèmes chiffrés...

Ces initiatives sont grandement facilitées depuis cinq ans par l'existence d'un réseau unique en son genre en France, ASUR – A comme Articulation, S comme Second degré, U comme Université, R comme Réseau –, fruit d'un partenariat initié depuis décembre 2004 entre des lycées et les établissements universitaires de l'académie de Grenoble. « Créé au départ pour ré-enchanter les sciences, en particulier dans le cadre des études universitaires, et endiguer l'évaporation des bacheliers S vers d'autres filières de l'enseignement supérieur, ASUR vise une meilleure connaissance mutuelle, des



Lycée Pierre-Termier : au milieu, Sophie Magand, référente ASUR.

partages d'informations et d'activités, ainsi qu'un renforcement des liens pour mieux aider les lycéens dès la seconde à s'orienter dans leurs poursuites d'études et y réussir », explique Claudine Kahane, astrophysicienne et copilote du réseau qui dénombre, à la rentrée 2010, 40 lycées de l'académie dont 5 établissements privés sous contrat (cf. encadré) en partenariat avec 4 établissements d'enseignement supérieur (UJF², Université Stendhal, Université de Savoie, Grenoble INP³).

Aventure balisée

La force de la formule tient à la fois à un fonctionnement interpersonnel – des binômes d'enseignants qui ont plaisir à travailler ensemble, un référent université et un référent lycée pour chaque établissement – et au cadre institutionnel qui lui confère une forte légitimité. Ce cadre est concrétisé par une convention signée tous les quatre ans par le recteur et les présidents des établissements universitaires, elle-même déclinée sous la forme d'un protocole d'accord dans chacun des lycées du réseau. Il permet notamment le financement des activités des

lycéens sur des crédits universitaires et assure une reconnaissance de l'investissement des équipes à raison de 5 heures HSE⁴ pour les référents lycée, et 10 ou 12 heures pour leurs homologues universitaires.

Cette aventure si efficacement balisée a séduit dès son lancement le lycée Pierre-Termier, qui dénombre cinq classes scientifiques sur neuf divisions en première et en terminale. « L'initiative nous est tout de suite apparue comme un catalyseur dont on manquait jusqu'alors. Elle nous permet de multiplier avec l'université les propositions de travail en commun, d'interventions ou de sorties... et de ne pas vivre sur nos lauriers », explique Pierre Germain, directeur-adjoint, à l'origine de la mise en place du dispositif. Si les bons résultats au bac sont une constante à Pierre-Termier, l'équipe ne veut pas se « fixer » là-dessus et souhaite « porter bien au-delà l'excellence, en cultivant l'accompagnement des élèves dans une optique de préparation et de réussite post-bac », poursuit Jean-Victor Le Guern, le chef d'établissement.

À ce titre, l'impulsion donnée par le binôme du réseau est décisive. La pérennité de celui-ci aussi : depuis cinq ans, Catriona Maclean, maître de conférences en mathématiques à l'université Joseph-Fourier de Grenoble, travaille de concert avec l'équipe du lycée Pierre-Termier, et plus particulièrement avec sa référente, Sophie Magand, à laquelle Pierre Germain, également professeur en sciences physiques, a passé le relais il y a trois ans. Ensemble, au prix d'un effort organisationnel intense, elles concoctent un programme annuel ponctué d'une dizaine de conférences, d'ateliers, de réunions d'information, de

et la fac

présentation de cursus universitaires au sein du lycée, ou encore de visites de laboratoires et d'expositions. Le tout, charte déontologique oblige, sans chercher à démarcher pour sa seule discipline ou son propre établissement...

« *L'objectif, c'est la découverte, pas l'orientation de façon clairement affichée au risque de voir l'attention des élèves se détourner parce que cela ne relève pas de la voie qui les intéresse a priori* », indique Sophie Magand. Place donc à la pédagogie du détour, en faisant intervenir, par exemple, un astrophysicien ou un glaciologue... « *Cela leur permet de voir les sciences à travers quelqu'un qui vient présenter son métier, ses recherches, son matériel par passion, et non pas pour leur faire apprendre directement quelque chose ou les noter après. Les lycéens peuvent ainsi envisager des prolongements directs, concrets de ce qu'ils apprennent en classe et accéder à une vision beaucoup plus large. Systématiquement, on voit des élèves pas du tout intéressés par les sciences se mettre à poser des tonnes de questions... C'est de la culture en plus, une accroche indispensable pour susciter le goût* », soutient l'enseignante. Sans oublier une connaissance plus précoce de l'enseignement supérieur, premier jalon d'un « continuum » entre le lycée et ce qui se passe après : « *En témoignant de parcours, de pratiques, de façons de travailler, le contact avec les universitaires donne aux lycéens quelques prérequis nécessaires à leur réussite dans l'enseignement supérieur* », souligne de son côté Catriona Maclean, dont l'engagement a été motivé par le taux d'échec en licence.

Dans la conception de l'orientation qui le sous-tend, le dispositif ASUR plaide en réalité pour une culture du lycée qui intègre pleinement l'apprentissage du choix et la construction du parcours de l'élève dans la durée. « *Il rejoint en ce sens pleinement l'ambition affichée par la réforme du lycée et pourrait être une aide dans la mise en place prochaine de l'accompagnement personnalisé en pre-*

mière et en terminale », analyse Jean-Victor Le Guern.

Pour l'heure, du côté des lycéens, l'impact du réseau reste difficile à quantifier en termes de flux vers les études scientifiques, même si quelques résultats s'avèrent encourageants. Claudine Kahane a pu observer une « *quasi-stabilisation* » depuis plusieurs années des effectifs à l'entrée en licence de sciences et technologies à l'université Joseph-Fourier. Sans qu'il soit question de bilan définitif, les premiers retours indiqueraient en outre un taux de réussite en licence des nouveaux étudiants issus des lycées du réseau ASUR sciences plus élevé que la moyenne.

« La force de la formule tient à la fois à un fonctionnement interpersonnel et au cadre institutionnel qui lui confère une forte légitimité. »

Un élément central n'en résiste pas moins, que même un meilleur « outillage » des élèves ne parvient pas encore à lever : la pression familiale et les stéréotypes « *vieux de vingt ans* » qui pèsent encore souvent sur l'image de l'université chez les parents. Claudine Kahane reste lucide : au-delà d'un élargissement du réseau déjà amorcé en lettres et sciences, « *ASUR n'est qu'un dispositif parmi d'autres et doit être couplé avec d'autres actions de partenariat et les dispositifs académiques d'information (journée des professeurs principaux, des conseillers d'orientation, journées carrière...)* pour faire évoluer les représentations ».

Levier de progression

Le changement fondamental le plus visible réside sans aucun doute du côté des professeurs. « *ASUR donne un signal fort en termes de positionnement professionnel, témoigne Pierre Germain. Il agit comme un activateur qui oblige à sortir d'une approche strictement disciplinaire, à s'organiser en véritable pôle scientifique et met en exergue la nécessité pour les enseignants de porter une parole de référence pour guider les jeunes dont ils ont la charge dans la construction de leur parcours.* » Après une première phase où il a fallu être « *moteur* » du projet, l'équipe de direction de Pierre-Termier se réjouit d'avoir réussi à « *faire tache d'huile* » au sein de l'établissement et de voir

aujourd'hui les membres de l'équipe « *connecter beaucoup plus naturellement leur enseignement avec "l'extérieur", grâce notamment aux ressources du réseau* ».

Si les échanges sur les contenus et les méthodes pédagogiques entre les professeurs restent encore limités au sein du réseau, ils figurent parmi les priorités de l'année, au programme de la journée de rentrée des référents qui se tient à la mi-novembre. Un autre levier de progression, déjà expérimenté à Pierre-Termier mais encore difficile à pérenniser, consisterait en la mise en place de parrainages entre les anciens élèves des lycées ASUR et leurs successeurs...

Sans rêver à une diffusion systématique, Claudine Kahane et les fondateurs du réseau ASUR lancent un appel aux autres académies en précisant : « *Nos protocoles d'accord sont libres de copyright !* »

1. 5 bis rue Joseph-Fourier 38028 Grenoble cedex 01. Tél. : 04 76 54 57 81. Internet : www.lycee-pierretermier.org
2. Université Joseph-Fourier.
3. Institut national polytechnique de Grenoble.
4. Heures supplémentaires effectives.

Les 5 établissements catholiques ASUR

Le choix des établissements du réseau ASUR a fait l'objet d'un soin particulier pour « *veiller à intégrer une diversité d'établissements et notamment des lycées avec un fort taux de boursiers ou bien isolés en zone rurale* ». Parmi les 40 retenus, fruit d'une concertation entre le rectorat et les universités engagées, 5 relèvent de l'enseignement catholique, répartis comme suit :

- ASUR Sciences :
 - lycée Pierre-Termier, à Grenoble (38),
 - lycée Notre-Dame des Victoires, à Voiron (38).
- ASUR Lettres :
 - lycée Saint-Victor, à Valence (26),
 - externat Notre-Dame, à Grenoble (38),
 - lycée Saint-Maurice, à Romans-sur-Isère (26).

 Plus d'informations : www.ac-grenoble.fr/missionsciences/asur.html



Écrire, c'est classe(s) !

Le diocèse d'Agen (Lot-et-Garonne) fait rimer lecture et initiation informatique en engageant ses écoles dans l'écriture de récits. Les histoires réalisées à plusieurs mains par des élèves de cycle 3 évoluent sur des blogs partagés par trente-cinq classes.



À Saint-Christophe de Nérac comme à Sainte-Anne de Feugarolles, les CM2, tout fiers de leur précédent opus, attendent impatiemment d'entrer de nouveau en écriture.

VIRGINIE LERAY

Emeraude rejoint ses parents au pays des rêves pour danser sur une étoile. Des adolescents parviennent à s'échapper d'une tour de Pise toute droite, en l'inclinant de nouveau. Des élèves retrouvent, grâce à une piste de bonbons, leur maîtresse prisonnière d'un directeur machiavélique... Poétiques, satiriques, intrigants, humoristiques, tendres ou effrayants, ces récits proviennent de trois recueils de textes écrits à plusieurs mains par des élèves de cycle 3. Des œuvres collectives orchestrées par Jean-Philippe Barthe, le monsieur Tice du diocèse, qui anime les blogs¹ où, chaque année, des groupes de travail, composés de classes de différents établissements, se relaient à la plume pour rédiger des histoires originales². À la clef : la publication d'un ouvrage réunissant l'ensemble de ces créations, qui trône dans les classes et dans les bibliothèques des élèves.

Au retour de ces vacances de la Toussaint, l'aventure littéraire recommence pour la quatrième année. « Avec ces récits, les élèves entrent dans l'écrit de manière créative et ludique tout en progressant dans la maîtrise de l'outil informatique. Sans oublier que ce tra-

vail suscite des échanges entre les établissements », détaille Jean-Philippe Barthe. Autre avantage de la formule, les enseignants se voient proposer un projet clefs en main, Jean-Philippe Barthe se chargeant d'élaborer les planings, de constituer les groupes, de fournir des pistes méthodologiques et pédagogiques détaillées, sans oublier un tutorat technique très diligent.

Figures imposées

Cet accompagnement pas à pas rassure les enseignants qui peuvent ainsi apprivoiser progressivement la technique du blog. Ils apprécient la disponibilité de Jean-Philippe Barthe, toujours joignable en soirée, au moment délicat de la mise en ligne. Enfin, l'enthousiasme des élèves les conforte dans l'idée que leurs efforts en valent la peine. Ainsi, à l'école Sainte-Anne de Feugarolles, trois semaines après la rentrée, Emmanuel Devillepoix avait déjà démarré deux lectures avec ses élèves. Deux romans policiers, genre à nouveau choisi après une exploration des registres du conte et du récit fantastique : « Il va falloir prévenir les dérives morbides et bien expliquer dès le départ que l'on ne traitera que de délits

mineurs ! anticipe l'enseignant. Mais ce travail est extrêmement motivant pour les élèves. Ils s'immergent dans l'écriture et se confrontent ainsi directement à la narration, à la concordance des temps ou aux règles qui régissent un dialogue. Autant de notions qu'ils intègrent bien plus facilement qu'en les étudiant sur des supports extérieurs. »

Et la classe se languit d'entrer à nouveau en écriture ! Pour prendre son mal en patience, Alexis lit et relit le précédent recueil : « Ce que j'ai découvert l'an dernier, c'est que l'imagination pouvait aller très loin, qu'elle rend tout possible. » Et Anthony de renchérir : « Oui, parfois cela fait des surprises agréables... mais parfois, malheureusement, les histoires déraillent... D'ailleurs, j'en ai réécrit certaines auxquelles les autres avaient donné de mauvaises directions. » Abandonner leur production à d'autres, voir des potentialités insoupçonnées se déployer... ces auteurs en herbe touchent du doigt le mystère fascinant de la création littéraire. « On sent qu'ils ont fait une expérience profonde, intime... et qu'ils y ont pris plaisir », se félicite Danièle Davin, la directrice diocésaine. Même constat, à une quinzaine de kilomètres de là, à Saint-Christophe de Nérac, où les élèves déclarent lire davantage, certains consacrant même

leurs loisirs à l'écriture. Tous fourbissent déjà leurs idées, comme Aurore, qui apprécie « de commencer l'histoire, de donner le ton, de choisir le décor et l'époque », ou comme Manu, qui, lui, préfère les développements du récit « où l'on peut changer le cours de l'histoire, introduire des coups de théâtre ». Autre motivation : le concours de dessins dont le lauréat verra son œuvre retenue pour illustrer la couverture, tandis que les autres réalisations primées viendront agrémenter les pages intérieures.

La classe se languit d'entrer à nouveau en écriture !

Parmi les figures imposées : la progression du récit selon un canevas en cinq étapes – introduction/quête/déclencheur/résolution/conclusion –, le respect des codes du genre littéraire, du cadre et de la tonalité imprimée par les premiers écrits... Sinon, carte blanche est laissée, d'une part, à l'imagination des élèves, et, d'autre part, aux enseignants qui organisent les séances à leur guise. Certains fonctionnent avec cinq groupes, d'autres avec une douzaine de binômes. En général, les élèves réalisent un premier jet complètement libre.

Ces ébauches sont ensuite lues, commentées voire auto-évaluées par la classe. À l'issue des débats, une des versions peut être retenue et améliorée de manière collaborative. D'autres enseignants choisissent plutôt d'engager les élèves dans la rédaction d'une deuxième mouture, plus contrainte, avant de choisir la production qui sera retravaillée ensemble. « La réécriture donne lieu à des cours de grammaire appliquée, bien sûr. Mais l'objectif premier reste qu'ils éprouvent le plaisir de la création en même temps que l'exigence du métier d'écrivain, et, surtout, qu'ils élargissent leurs champs lexicaux. Nous relient ce travail au projet d'établissement, axé depuis quatre ans sur la lutte contre l'appauvrissement du vocabulaire qui me semble un des obstacles majeurs à l'entrée dans la lecture des enfants. Ils sont trop nombreux à perdre le goût, la passion de lire, pourtant plus présente au CP et en CE1 », constate Jacques Ducasse, directeur et enseignant des CM2 à Saint-

Christophe, qui rêve aussi de projets BD à plusieurs mains ou d'une pièce de théâtre qui pourrait donner lieu à un spectacle monté en commun...

Toujours pour coupler le défi de l'entrée en littérature à celui d'une initiation à l'informatique, Jean-Philippe Barthe alimente le site internet de la DDEC³ en outils pédagogiques, jeux d'écriture et adresses de sites d'exercices, à destination des enseignants comme des élèves, à partir du cycle 1. « Les récits ont permis de faire largement découvrir ces ressources et d'inciter quinze écoles à lancer leur propre blog. Plus simple techniquement à réaliser qu'un site, le blog offre davantage d'interactivité. Il permet de partager

la vie de l'établissement, notamment avec les parents qui peuvent mettre en ligne leurs commentaires. Il devient une vitrine d'ouverture et de modernité pour les établissements. » Pour Danièle Davin, cette dynamique met ainsi l'outil informatique au service du projet diocésain : « Du lien se crée entre les établissements. C'est l'ouverture que nous recherchons, l'éducation au toi, moi, lui, nous... »

1. Adresse du blog des projets : <http://crtice47.over-blog.com>
2. Chaque groupe réunit cinq classes. Pour l'année scolaire 2010-2011, sept groupes sont constitués. Ils rédigeront donc 35 histoires au total. Rançon du succès : cinq classes du diocèse de Cahors ont rejoint le dispositif dont on trouvera le détail sur le blog des projets.
3. Adresse du site internet du centre de ressources Tice47 : <http://ddec47.free.fr/tice.html>

UN DIOCÈSE RURAL ET BRANCHÉ

Pour engager un diocèse entier dans un usage pédagogique des nouvelles technologies, il est indispensable de s'appuyer sur une personne-ressource. Jean-Philippe Barthe, enseignant du premier degré détaché à la DDEC d'Agen, occupe ces fonctions depuis 2002. Chaque mois, il parcourt 1 000 kilomètres à moto pour visiter les établissements, les sensibiliser à de nouvelles approches ou les dépanner en cas de dysfonctionnement. Au début, il s'agissait d'insuffler, très progressivement, une culture Tice en créant des boîtes mail et en équipant les établissements, souvent avec du matériel de seconde main. Résultat : aujourd'hui, quatre établissements, dont deux petites écoles rurales, utilisent des tableaux blancs interactifs* et quinze écoles font vivre leur blog**. Cet essor est entretenu par une politique de formation diocésaine : chaque année, une



Jean-Philippe Barthe (au 1^{er} plan) à Feugarolles avec Marie-Claire Conte, la directrice de l'école Sainte-Anne et ses deux enseignants.

© V. Leray

quarantaine d'enseignants volontaires se forment à de nouveaux domaines comme l'usage d'appareils photo numériques, la réalisation d'albums ou de DVD proposant un compte rendu interactif de l'année scolaire, d'un voyage de classe...

Jean-Philippe Barthe consacre aussi trois heures à chaque équipe pédagogique pour répondre aux questions et aborder un thème spécifique : cette année, une piqûre de rappel sur la publication de photos sur un blog. À force de persévérance, les établissements ont saisi les enjeux d'une ère numérique dans laquelle les élèves baignent déjà : « 60 % d'entre eux ont un ordinateur personnel, souvent en libre accès dans leur chambre. J'anime

donc depuis 2008 des séances de prévention aux dangers d'internet auprès des élèves du cycle 3, dont certains créent déjà des blogs ou sont accros aux jeux vidéo en réseau dès le primaire. »

Cette sensibilisation permanente a aidé au lancement du projet des récits à plusieurs mains en désamorçant les réticences enseignantes à travailler sur un blog. L'accompagnement pas à pas proposé par Jean-Philippe Barthe a fait le reste. L'opération ne nécessite pas de budget particulier : la vente des livres, au prix de 4 euros, couvre en effet les frais d'édition de 1 000 exemplaires et l'achat des lots du concours de dessins. Ainsi, l'an dernier, quatre classes ont reçu un appareil photo numérique... pour toujours plus de photos mises en ligne sur les blogs d'établissement ! **VL**

* Grâce au programme du ministère de l'Éducation pour l'équipement des écoles rurales : www.education.gouv.fr (saisir « Développer le numérique dans les écoles rurales » dans la fenêtre « Recherche »).

** Exemples de blogs d'école : <http://ecolestpierre.over-blog.com> - <http://saintemariecasteljaloux.over-blog.com> - <http://ecolestegenevieve.over-blog.com>

RENÉ NOUAILHAT

Chercheur en religions

René Nouailhat, universitaire profondément croyant, a toujours combattu pour cette « laïcité d'intelligence » consciente de la manière dont le monde des croyances habite celui des savoirs. Instigateur, au sein de l'enseignement catholique, de pôles d'expertise reconnus sur l'intégration du fait religieux dans l'enseignement, il quitte aujourd'hui le Secrétariat général mais n'en continue pas moins à faire avancer le questionnement sur le sacré.

VIRGINIE LERAY

Non, René Nouailhat ne bat pas en retraite ! Si cet historien, philosophe et théologien n'anime plus, depuis cet été, la mission « Enseignement et Religions » du Secrétariat général de l'enseignement catholique, il n'en poursuit pas moins son combat contre l'inculture religieuse. « *Un engagement militant* » qui s'appuie sur la conviction que les religions ont façonné nos sociétés, et que l'oublier prive d'indispensables clefs de compréhension du monde.

Son entrée en religion remonte à son enfance bretonne : « *C'est comme l'Atlantide, un monde disparu, celui d'un catholicisme visible avec la prière du soir, une croix tracée sur le pain avant le repas, des processions chaque semaine et, à l'école publique, des professeurs de gauche en bonne entente avec l'aumônier en soutane. Ma génération est devenue brutalement orpheline de ces références religieuses omniprésentes. J'ai voulu comprendre les raisons et les enjeux de ce bouleversement.* » En pleine ébullition d'avant 1968, engagé dans la Jeunesse étudiante chrétienne, René Nouailhat effectue son service civique comme enseignant coopérant au Mali : « *Les*



mangues, les tempêtes de sable, le courant tiers-mondiste des non-alignés, les Pères Blancs, leur ordre un peu décalé et un clergé local folklorique... » Il en rapporte un crocodile baptisé Bama, une fascination pour les spiritualités animistes, la bosse des voyages et un intérêt croissant pour les dissidences.

À Paris pour Mai 68, l'étudiant insatiable continue d'aiguiser son esprit critique auprès de Paul Ricœur, à la faculté protestante, de Louis Althusser à l'École normale supérieure mais aussi des penseurs contestataires de l'université catholique de Paris, tels que les dominicains Dominique Dubarle et Paul Blanquart. « *Les institutions sont nécessaires, mais elles gagnent à être traversées, interrogées, voire un peu bousculées par des libres penseurs qui leur évitent de sombrer dans le dogmatisme.* »

Le discret René Nouailhat choisit pour mentor le père Stanislas Breton, qui remontait tout juste en chaire après dix ans d'interdiction d'enseigner. Ce passionniste¹ autodidacte et original, ce métaphysicien aussi profond que désenchanté, cet homme d'Église qui côtoyait Heidegger, Althusser et Derrida, devient un ami. C'est lui qui célébrera son mariage avec Inge, d'origine allemande et de confession protestante, puis plus tard, celui de l'aîné de leurs trois enfants.

Sans doute la méditation du père Breton nourrit-elle la fibre mystique de René Nouailhat et sa méfiance des doctrines : « *Je fuis les fonctionnaires du sacré qui discourent sur Dieu. L'œuvre de saint Thomas, un système de pensée magnifique, aboutit elle-même au thomisme, un assèchement, lorsque la raison veut avoir raison sur tout. Je préfère la théologie négative, consciente des limites de l'entendement, plus respectueuse de l'élan religieux, de l'étincelle divine qui nous habite, du sens de l'infini dans le fini, de l'indicible dans le dicible.* »

Un penchant mystique, donc, que René Nouailhat, reporter durant ses études, alimente au fil de nombreux voyages. Ses articles s'efforcent toujours de percer le mystère des croyances et le confrontent notamment à l'islam. Entre le Yémen maoïste, progressiste, et l'Afghanistan tribal qu'il traverse à pied, il découvre un immense fossé qui le sensibilise déjà à « *la tragédie des intégrismes* » : « *Les fondamentalistes manquent de structure intérieure et, comme les mollusques, se réfugient dans la carapace d'un dogme figé et déconnecté de références culturelles.* »

Interrogé par ces dérives et par l'éclatement du catholicisme, René Nouailhat consacre sa thèse aux moines de Lérins. « *Ce travail sur la primitive Église témoigne de son entrée précoce en recherche théologique, commente le père Gilbert Caffin qui continue d'accueillir l'ancien étudiant dans sa Maison des Oratoriens. René Nouailhat, c'est un chercheur qui n'est pas dans une foi immédiate, évidente, mais plutôt dans une interrogation, un approfondissement progressif de la question religieuse. Une*

posture qui va avec une grande honnêteté intellectuelle qui l'a parfois fait passer pour un homme non conventionnel, qui marchait à son pas. »

À 33 ans, René Nouailhat débute sa carrière d'enseignant à Notre-Dame-du-Grandchamp, à Versailles, en montant des pièces de théâtre historiques pour faire comprendre la notion de contextualisation à ses élèves. Une pédagogie active inspirée du Mali où il a appris « qu'enseigner consistait moins à transmettre des contenus qu'à aller à la rencontre des jeunes ». En 1984, directeur de l'institution Saint-Jean, à Besançon, il donne même aux élèves la liberté de choisir leurs professeurs. Des audaces qui le propulsent en responsabilité de formation pour l'enseignement catholique de Franche-Comté puis, au niveau national, à Formiris d'où il peut promouvoir l'enseignement du fait religieux dans l'enseignement.

Pour mieux se consacrer à cette cause, en 1995, René Nouailhat crée l'Ifer, l'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions, au sein du tout nouveau Centre universitaire catholique de Bourgogne. Historiens, anthropologues, sociologues et théologiens de toutes obédiences y questionnent le sens de la spiritualité, faisant du centre dijonnais le fer de lance de la laïcité d'intelligence défendue par Régis Debray et Philippe Joutard. Ce dernier, ancien recteur de Besançon, retient de René Nouailhat « sa liberté d'esprit dans sa manière de questionner la vision catholique traditionnelle, et la grande qualité des outils pédagogiques proposés dans la collection Histoire des religions qu'il a dirigée au CRDP [de Franche-Comté]. Un des intérêts majeurs de traiter du fait religieux est de restaurer la complexité, la dimension symbolique dans les savoirs. René Nouailhat me semble porteur de cette complexité ». Depuis les rapports Joutard et Debray, le pilier intitulé « La culture humaniste » a été introduit dans le socle commun. Une victoire périodiquement ternie par de stériles débats sur le voile, des soupçons de prosélytisme ou au contraire d'ingérences laïques dans le champ pastoral... Qu'importe, la cause avance. Diplomate et ouvert aux influences les plus éclectiques, René Nouailhat s'y emploie. Au sein des courants progressistes de Vatican II, avec Mohamed Arkoun, spécialiste de l'islam récemment décédé, comme auprès de ses amis communistes qu'il retrouve volontiers à la Fête de l'Humanité. Ainsi, en novembre dernier, un symposium



En Afghanistan, en 1969.

international a encore réuni, à Dijon, évêques, exégètes, penseurs musulmans et chercheurs non confessionnels, tels que Maurice Sachot, professeur à l'université de Strasbourg. Celui-ci explique : « René Nouailhat, par sa connaissance savante des religions, possède un recul critique, une sérénité lui permettant d'ouvrir des espaces de franchise et d'échanges vrais où des personnes d'idéologies diverses, parce qu'elles se respectent, acceptent d'instruire ensemble une même question : c'est le fondement de l'approche laïque authentique. »

Avec son chat

Comme le colloque de 2005², cette manifestation doit beaucoup à l'enseignement catholique auquel René Nouailhat exprime une profonde gratitude : « À Paul Malartre, notre prophète, qui lança en 2002 la mission "Enseignement et Religions", avec 140 personnes mobilisées sur le terrain ; ainsi qu'à Éric de Labarre, qui m'a permis de poursuivre... et même de proposer mon successeur, Stève Lepleux... »

Nul doute que René Nouailhat continuera à se rendre disponible pour l'institution, tout comme il reste investi à

l'Ifer. Mais il aspire aussi à « retrouver le temps long de l'humanité », dans sa maison provençale, à Fontvieille, le village d'Alphonse Daudet... « un auteur dont les éditions scolaires comportent aujourd'hui plus de notes que de texte, les références religieuses n'étant plus comprises », glisse-t-il, comme par anticipation du travail qui reste à accomplir. Affranchi des figures imposées, il envisage de se pencher sur le traitement du religieux dans la BD contemporaine. Une voie que cet incondicional de Blake et Mortimer a déjà explorée, ayant décrypté les influences religieuses à l'œuvre dans les planches de Jacobs, un agnostique... qui, chaque soir, relisait l'Apocalypse !

René Nouailhat disposera également de davantage de temps pour sa famille. Pour raconter à ses petits-enfants des contes mettant en scène les grands mythes de l'humanité... Du temps sans doute aussi pour méditer, en tête à tête avec son chat, à qui il emprunte volontiers la posture du sphinx, les yeux mi-clos, comme tournés vers une énigme intime. Du temps, enfin, pour voyager. En Orient, en Afrique bien sûr, mais aussi en Amazonie, auprès d'une famille d'adoption et d'une association de paysans sans terre. « Car c'est dans ce Nouveau Monde que renaîtront l'élan de générosité, les idéaux et la solidarité qui porteront demain notre Vieille Europe, aujourd'hui un peu essoufflée. »

Aucun défaitisme, on vous dit, chez ce fin connaisseur de la crise du sacré.

1. Congrégation fondée par Paul de la Croix (1694-1775).
2. Cf. ECA 293, pp. 6 à 8.

HOMME DE LIVRES

Lecteur infatigable, René Nouailhat est aussi un auteur prolifique d'ouvrages conjuguant vulgarisation scientifique et approche pédagogique. Son impressionnante bibliographie compte par exemple une *Genèse du christianisme*, préfacée par Philippe Joutard, et un opus sur l'enseignement du fait religieux, préfacé par Régis Debray. Son best-seller reste son analyse de l'œuvre de Jacobs, plusieurs fois rééditée. Il a aussi contribué à la richesse du site-ressource de l'enseignement catholique sur l'enseignement du fait religieux. Certains de ces nombreux articles se retrouvent aussi dans des revues dédiées à la couverture des colloques de l'Ifer de 2005 et 2009. Enfin, ce grand pudique a accepté de lever le voile sur sa foi, en écrivant une lettre à Dieu, parue dans un ouvrage collectif en 2004. VL

↳ *La genèse du christianisme - de Jérusalem à Chalcédoine*, Cerf, 1997, 336 p., 14 €.

↳ *Enseigner le fait religieux : un défi pour la laïcité*, Nathan, 2004, 350 p., 25 €.

↳ *Jacobs, la marque du fantastique*, CRDP de Franche-Comté/Mosquito, 2004, 18 €.

↳ Site « Enseignement et Religions » : www.enseignement-et-religions.org

↳ « Le fait religieux dans les disciplines : une intégration progressive », hors-série d'ECA, mars 2007, 8 € ;

↳ « Enseigner le fait religieux », hors-série de *Religions & Histoire*, novembre 2010, 7,80 €.

↳ Collectif, *Lettres à Dieu*, Calmann-Lévy, 2004, 14 €.

J'ai testé un petit-déjeuner B'ABBA

Un nouvel outil de première annonce suscite la curiosité : le B'ABBA. Expérimenté dans quelques établissements, il peut être utilisé avec des adultes ou de grands élèves. Nous l'avons testé pour vous.

SYLVIE HORGUELIN

La salle est comble en ce jeudi matin 30 septembre, à Poitiers. Quarante-vingt-quatorze personnes, venues de vingt diocèses, s'apprêtent à vivre leur premier petit-déjeuner B'ABBA. Nous sommes à la maison diocésaine où les éditions Crer ont invité clercs et laïcs curieux de découvrir ce nouvel outil pastoral. Le B'ABBA, chacun en a entendu parler, certains même ont lu le livre et consulté les documents du CD-Rom¹ associé qui permettent de se lancer les yeux fermés, mais rien ne vaut d'en faire soi-même l'expérience.

Isabelle Parmentier et l'équipe du diocèse de Poitiers, qui l'ont conçu, orientent les retardataires vers les tables à compléter. Chacune d'elles est joliment dressée et n'accueille pas plus de cinq convives. Parmi eux, un « accompagnateur » qui va veiller au bon déroulement des deux heures et demie qui vont suivre. Claire Conord, animatrice en pastorale scolaire au collège catholique Antoine-de-Saint-Exupéry de Niort, joue ce rôle à ma table. Il faut dire qu'elle a déjà une petite expérience : Claire a organisé, en mars dernier, un B'ABBA pour les enseignants de son établissement. Tandis que deux « serveurs » proposent thé, café ou chocolat, Claire nous distribue un jeu de cartes qui va nous permettre de nous présenter. Sur chacune d'elles, une phrase : « *Le sens de ma vie, je le cherche* », « *Je voudrais y voir plus clair* »...

Éric² se lance. Il a choisi « *C'est dans la nuit qu'on voit les étoiles* ». Les conversations vont bon train quand retentit un



Au collège Antoine-de-Saint-Exupéry de Niort, des adultes échantent sur ce en quoi ils croient (ou pas).

air d'accordéon. La déception se lit sur les visages. La première séquence de 40 minutes vient de prendre fin. La corbeille de viennoiseries est vide et l'on échange déjà des regards complices. Mais voilà que nos deux « serveurs » ont passé une étoile autour du cou et se sont transformés en Jude et Cléophas. Dans la suite de Jésus, ils ont assisté à sa rencontre avec Zachée, Nicodème ou encore le jeune homme riche. Ils nous racontent avec vivacité et humour ce qu'ils ont observé, l'attitude surprenante du Nazaréen. De quoi alimenter l'échange qui suit, chacun étant amené à dire dans quel personnage il se retrouve (ou pas) et ce qu'il cherche. Florence confie qu'elle ressent un manque, « *comme le jeune homme riche* ».

Vérité humaine

Mais déjà un nouvel air d'accordéon interrompt cette deuxième séquence de 35 minutes. Nos deux serveurs reviennent en piste pour exposer ce que croient les chrétiens. Un pensum ? Pas du tout. Les mots sont simples

pour énoncer tout d'abord une vérité humaine : que la vie est toujours donnée par quelqu'un d'autre. Puis on se centre sur les chrétiens pour lesquels « *le b.a.-ba de Dieu c'est d'être Père* ».

Les récits des rencontres de Jésus racontés plus tôt, sont complétés. Zachée est stupéfait de voir Jésus s'arrêter et dire son nom. Croire, n'est-ce pas faire cette expérience de reconnaissance ? Petite pause. Suit le témoignage de Martine qui en quelques minutes évoque une période de grand découragement dans sa vie, surmontée en s'appuyant sur le Christ.

Un air d'accordéon, et nous revoilà en petits groupes à répondre aux questions de la fiche « *Qui cherchez-vous ?* ». Nathalie confie qu'elle a « *le sentiment d'être précédée* » et parle de « *poursuite lumineuse* ». Chacun parle avec son cœur. La troisième séquence (35 min) s'achève pour un dernier temps d'appropriation (25 min). Claire nous remet enfin un carnet de route et nous invite à nous demander : « *Si Dieu existait, j'aurais envie de lui dire...* ». Ou bien : « *Je crois que Dieu m'entend, j'ai envie de*

lui dire... ». « ... Je t'aime », murmure Florence avec la voix qui s'étrangle.

L'émotion est palpable au moment de se quitter. Nous venons de vivre « Avis de recherche », le premier des B'ABBA et souvent le dernier car il ne s'agit en aucun cas d'un parcours. Sept autres thèmes peuvent toutefois être abordés³ : ils nous sont proposés au moment du départ. Et chacun de voter pour celui qui aurait sa préférence.

La matinée, très séquencée, a passé à vive allure, et chacun s'interroge déjà sur les adaptations possibles dans sa paroisse, son aumônerie, son établissement. Claire Conord m'explique comment, en mars dernier, elle a lancé des invitations à tous les adultes de son collège pour un goûter B'ABBA entre 17 h 15 et 19 h 45. Douze enseignants, la responsable de Segpa et celle du collège ont répondu présent pour un « Avis de recherche ». Il lui a fallu trouver trois accompagnateurs (en plus d'elle) et des serveurs pour constituer quatre tables. « J'étais un peu inquiète mais tout s'est bien passé. Les enseignants ont joué le jeu. Ils étaient heureux en fait de vivre ce temps pour eux, en dehors de leurs relations avec les élèves. »

Les règles de confidentialité étant rappelées au départ, chacun a pu s'exprimer librement et « il y a eu beaucoup d'émotion ». Un frein pour certains, ce qui n'a pas empêché qu'un deuxième B'ABBA ait lieu le 8 octobre dernier, sur le thème

« Réussir sa vie ». Et avec les parents ? « Ce serait intéressant, reconnaît Claire, et sans doute plus facile qu'avec des profs qui travaillent ensemble tous les jours, mais ma priorité aujourd'hui, c'est de réussir à impliquer les enseignants dans la pastorale ! »

Les mots sont simples pour énoncer tout d'abord une vérité humaine : que la vie est toujours donnée par quelqu'un d'autre.

Présente elle aussi à Poitiers, Sophie Delarue, responsable de la vie chrétienne et de la catéchèse à la direction de la pastorale des Apprentis d'Auteuil, a bien envie de commencer avec ses APS. « Il est important de donner à vivre aux adultes ce qu'ils vont expérimenter avec les jeunes », explique-t-elle. Puis, pourquoi pas, prévoir un petit-déjeuner avec les élèves les plus âgés : « Je suis à la recherche de démarches qui permettent de rejoindre les adolescents dans leurs questionnements et de leur annoncer une vraie bonne nouvelle », ajoute-t-elle.

Présente également ce jour-là, Chahina Baret, adjointe en pastorale scolaire à Brunoy, voit dans le B'ABBA « une possibilité de former les adultes en situation de première annonce, de leur apprendre à dire "je". J'ai envie de le proposer aussi à l'Apel », note-t-elle.

L'auteur de la démarche, Isabelle Parmentier, reconnaît qu'un B'ABBA peut contribuer à souder une équipe pastorale et qu'il peut être inséré dans le cadre de la formation... des chefs d'établissement par exemple. Celle-ci a d'ailleurs testé la formule avec des chefs d'établissement du premier et du second degré du diocèse de Poitiers, en leur expliquant, dans un second temps, la pédagogie mise en œuvre dans les quatre séquences qui se succèdent. « On commence par exposer ses convictions, avant de traverser une phase de déstabilisation, puis de reconstruction et enfin d'unification », précise la formatrice de spiritualité ignatienne.

En ouverture du livre, remarquablement bien fait, Albert Rouet, archevêque de Poitiers, écrit : « Dites-moi : vous arrive-t-il de parler de ce que vous croyez ? J'entends vraiment parler et non pas bavarder. J'entends vraiment ce que vous croyez, ces questions qu'on n'ose pas confier et qui restent enfouies. » Alors, prêt(e) pour un B'ABBA ?

1. Isabelle Parmentier avec une équipe interservices du diocèse de Poitiers, B'ABBA - Le b.a.-ba de Dieu, c'est d'être Père, Éditions Crer, 216 p., 28 €. Un CD-Rom offert avec le livre. Internet : www.editions-crer.fr

2. Les prénoms ont été changés.

3. Réussir sa vie ; Se marier, ça change quoi ; Être parents, une galère, une passion ? ; Pourquoi la souffrance ; Croire en la vie malgré tout ; Les autres ont besoin de moi ; Jésus Christ, pourquoi lui ?

Première annonce : où en est-on ?



Le Texte national d'orientation pour la catéchèse, publié en 2006 par les évêques de France, invite les écoles catholiques à oser une première annonce. Oui, mais comment s'y prendre ? Cette question est encore débattue dans les diocèses qui proposent des rassemblements pour y réfléchir, comme à Amiens le 28 avril dernier. Selon Chahina Baret, adjointe en pastorale à l'ensemble scolaire Saint-Pierre de Brunoy (Essonnes), il y a deux écueils à éviter : « élaborer un programme de première annonce

ou la diluer dans l'implicite de l'établissement ». Pour y voir plus clair, cette dernière anime une formation d'un jour et demi sur ce thème, dans le cadre du réseau Escholia. Au programme : « Repérer les situations de première annonce, apprendre à s'exposer comme croyant ou encore à se situer dans la gratuité* ». Selon la formatrice, « il faut saisir les occasions de dire comment le Christ nous aide à avancer dans la vie ». L'actualité peut être un bon point d'appui. À Saint-Pierre, la sortie du film *Des hommes et des dieux* a suscité de nombreuses questions, débattues au sein d'un café théo. Une occasion saisie aussi par les Apprentis d'Auteuil, où « un quatre-pages sur le film a été réalisé pour les

animateurs en pastorale scolaire dans le même but », complète Sophie Delarue, responsable de la vie chrétienne et de la catéchèse à la direction de la pastorale. Être attentif à ce qui touche les jeunes, telle est donc la clef. Le triptyque *Dynamique de la première annonce*, conçu l'année dernière par le diocèse de Nantes**, va dans le même sens. Édité avec des fiches pour accompagner un événement douloureux (une bagarre, un accident...), il s'est enrichi de cinq nouvelles fiches pour rebondir à partir d'un événement joyeux (une fête, une réussite...). Un troisième thème est à l'étude : l'accueil de l'enfant différent. Marie-Madeleine Leduc, responsable de l'animation du service pastorale de Nantes, attend désormais les remarques des utilisateurs : des établissements de son diocèse mais aussi des autres diocèses qui lui ont réclamé le triptyque. Si des outils et des démarches s'élaborent, tel les petits déjeuners B'ABBA (cf. notre article), une question reste posée : « Sommes-nous des adultes qui donnent envie de suivre le Christ ? » lance Chahina Baret. L'enjeu de la première annonce n'est-il pas là aussi ? SH

* « La première annonce dans les lieux de vie », sur budget établissement ou OPCA. Contact : 06 16 51 48 14. E-mail : direction@escholia.com - Internet : www.escholia.com

** Voir ECA 336, p. 23. Contact : Marie-Madeleine Leduc : marie-madeleine-leduc@ec44.scolanet.org

« PARFOIS, ON EST LIBRE. DES FOIS »

À l'école Saint-François de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), les CE2/CM1 débattent de questions essentielles. Sujet de leur dernier atelier philo : « Sommes-nous libres ? ».

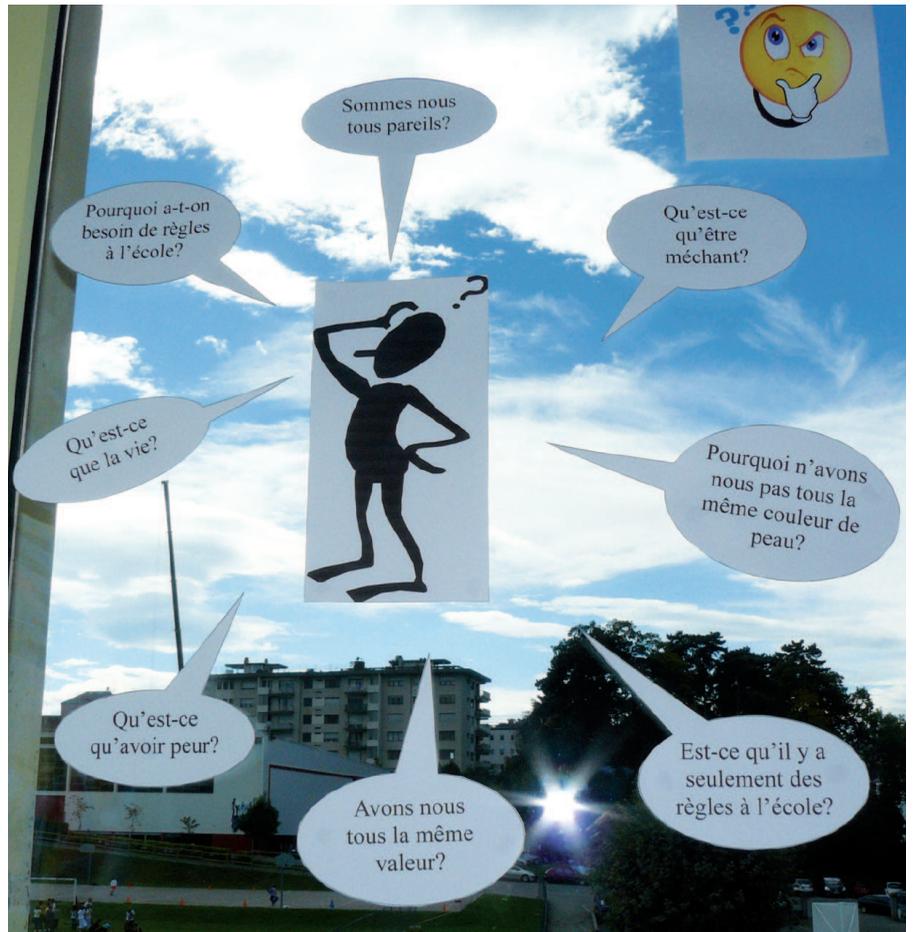
DANIELLE LACROIX

Thonon-les-Bains, 13 h 30, à l'école Saint-François¹. Carolle Afonso et sa classe de CE2/CM1 commencent leur après-midi par l'atelier de philosophie. Au programme, une simple interrogation affichée le jour même sur le mur : « Sommes-nous libres ? ».

Par 15 voix sur 25, les enfants l'ont choisie le matin, réservant pour une autre séance « Sommes-nous tous pareils ? ».

« Qui veut débattre aujourd'hui ? », demande Carolle. Aussitôt, plusieurs mains se lèvent. En ce début de trimestre, Carolle privilégie ceux qui n'ont pas encore participé, tout en respectant le volontariat : « Celui-ci est fondamental. Personne n'est obligé de s'exprimer en atelier. Mais, en fin de compte, peu à peu, tous souhaitent pouvoir le faire. » Ce sont donc huit garçons et filles qui, dans un premier temps, vont s'installer face à leurs camarades. Les dix-sept autres sont invités à relever sur leur cahier de brouillon les questions qui leur viennent en écoutant le groupe discuter. Celles-ci ne doivent pas viser les intervenants, mais surgir d'un mot et/ou d'une idée qu'ils auront entendus et qui les auront marqués. Certaines seront conservées, puis reprises sous forme de bulles tout autour d'un bonhomme qui se détache sur la vitre du coin-lecture.

Pendant les échanges, Carolle, elle aussi, prend des notes : « Cela me permet de mieux m'effacer. Ainsi ils parlent plus librement entre eux et ne sont pas tentés de s'adresser à la maîtresse ! » Toutefois, elle distribuera de temps en temps la parole ou recentrera le débat. « C'est très rare, confie-t-elle, et je veille toujours à ce que mes mots ne prennent pas le dessus. Par exemple, je me contente souvent de répéter



la phrase du jour lorsque je sens les propos dériver vers le hors-sujet ou lorsqu'ils n'arrivent plus à argumenter. »

L'animation d'un atelier de philosophie doit respecter plusieurs points de vigilance sur lesquels Carolle insiste : si, pour l'adulte, il convient de ne pas terminer les phrases d'élèves hésitants, pour les enfants, l'écoute de l'autre doit être la première règle. En outre, chaque « oui » ou « non » doit impérativement être suivi d'une proposition introduite par « parce que ». Enfin, c'est le sujet qui affirme, chacun est donc invité à commencer ses phrases par « Moi, je dis... » ou « Moi, je pense... ». Ces consignes sont très vite intégrées, puisqu'au bout de quatre ateliers, Carolle envisage bientôt de ne plus répéter le protocole avant le démarrage. De même, le temps de silence (ou intériorisation du sujet) que Carolle leur demande de prendre en début de séquence, ne pose aucun problème. Certains ferment les yeux, d'autres

baissent la tête, d'autres encore regardent au loin...

C'est seulement après, qu'à tour de rôle, chacun s'exprimera. « On peut choisir de "passer", sans avoir à s'expliquer. C'est important que tous apprennent à accepter aussi celui ou celle qui n'a rien à dire ou qui ne peut ou ne veut pas parler. » Passé ce premier tour, le dialogue s'instaure plus librement. « Les enfants peuvent s'interpeller les uns les autres, se répondre, sans se couper la parole et en précisant d'entrée : "Je ne suis pas d'accord avec..." ; "Moi, je dis à..." ».

Au bout de dix minutes, c'est l'arrêt et le moment de résumer ce qu'en fin de compte ils pensent sur la question⁵. C'est alors que les auditeurs entrent en scène. Ce lundi était particulièrement fructueux et une quarantaine de questions ou commentaires ont fusé dans le plus grand calme.

Cela fait six ans que Carolle a initié cet atelier dans ses classes. « J'ai toujours

S, NON... »

été passionnée par tout ce qui tourne autour de la parole et par la citoyenneté. C'était d'ailleurs le thème de mon mémoire de fin d'études. » La première année, elle est d'ailleurs intervenue de la maternelle au CM2, tandis qu'une stagiaire en responsabilité prenait sa classe. Très sensibilisée à la pédagogie institutionnelle où l'enseignant donne toute sa place à la parole de l'enfant, elle a également installé un « conseil de classe », un « Quoi de neuf ?² », et utilise la méthode du « texte libre³ ».

Malgré son expérience, les réactions des enfants ne cessent de l'étonner, et avant tout, cet instant privilégié où en confiance, ils se révèlent à eux-mêmes et aux autres. « Dans ce cadre, rappelle-t-elle, il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse. Contrairement aux autres disciplines, personne n'a la solution : de ce fait, ils se sentent tous plus libres ! »

Bien sûr, cela peut parfois s'avérer délicat car il peut surgir à cette occasion quelque chose de lourd. Et de citer le jour où une fillette avait pleuré lors d'un débat sur « Peut-on s'aimer toujours ? »...

Carolle reste émerveillée lorsqu'au bout des temps d'échange, quelqu'un s'exclame : « Avant je pensais que... mais maintenant j'ai changé en réfléchissant à ce que les autres avaient dit. » « Le but est atteint alors : créer de la pensée en interaction avec les autres. » Si « quelques-uns ont besoin d'attendre un peu pour voir de quoi il retourne » et « s'engager » ou si d'autres tentent de monopoliser la parole, tous se montrent peu à peu enthousiastes et sans réticence à jouer le jeu, même s'ils savent que tout ne se discutera pas, telles les trois « lois » inscrites au-dessus du tableau⁴ ou les règles de vie de la classe.

Quant aux parents, Carolle leur projettera un film, entièrement réalisé avec ses élèves, à la réunion d'information de début d'année. Dans celui-ci qui présente toutes les activités du CE2/CM1

sous forme d'interviews, Victor résume en toute simplicité l'atelier de philosophie, ce « moment où on cherche à expliquer ce qu'on a dans la tête ! »

1. 16 avenue d'Evian, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : 04 50 26 03 28.
2. Chaque enfant raconte le matin en arrivant à ses camarades quelque chose qui s'est déroulé hors de l'école.
3. Présentation orale à la classe d'un texte individuel rédigé à leur convenance : poésie, histoire vécue, blague, fiction... Après écoute, les enfants débattent et apprécient par une note de 1 à 5, puis votent pour choisir le meilleur texte.
4. « Ici, c'est une classe, chacun est là pour apprendre » ; « Ici, la maîtresse n'appartient à personne mais travaille avec chacun » ; « Ici, chacun a le droit d'être tranquille dans son corps, dans son cœur, dans ses affaires ».
5. Carolle fera ensuite une synthèse orale, qu'elle rédigera un peu plus tard et qu'elle soumettra à sa classe pour validation lors de la séance suivante.

Z LES LIVRES DONT SE SERT CAROLLE : Michel Piquemal, *Les Philo-Fables*, Albin-Michel ; Michel Piquemal, *Petites pièces philosophiques*, Retz ; Michel Piquemal, Philippe Lagautrière, *Les Philo-Fables pour vivre ensemble*, Albin-Michel ; Oscar Brénifier, Frédéric Bénaglia (ill.), *Vivre ensemble, c'est quoi ?*, Nathan ; Oscar Brénifier, Jacques Després, *Le livre des grands contraires philosophiques*, Nathan.
À LIRE OU À RELIRE : Dossier « Philosophes dès la maternelle », *ECA* 271 (Février 2003), pp. 24-35.



Maeva : Moi, je crois qu'on est libre et je crois qu'on n'est pas libre, parce qu'on a le droit de manger des carottes, mais des fois, pour d'autres choses, il faut demander la permission.

Maurine : Oui, je pense qu'on est libre parce qu'on n'est pas dans une cage comme certains animaux. Non, car c'est nos parents qui nous contrôlent.

Olivia : Non, car on a besoin de règles dans la vie.

Jules : Parfois, on est libre comme de jouer avec des amis. Des fois, non... Je ne sais pas expliquer pourquoi.

Jason : Je dis « non » parce que, quand on est enfant, c'est les parents qui te surveillent. Je dis « oui », quand t'es ado, et que tu te surveilles tout seul.

Ysaline : Oui et non, parce qu'on n'est pas libre quand on fait ses devoirs. Et si maman te dit de descendre mettre la table et que tu es occupée à tes devoirs, eh bien, tu ne peux pas les faire... ou alors tu te fais gronder.

Maeva : Je ne suis pas d'accord avec Ysaline parce qu'on peut ne pas faire ses devoirs comme il faut.

Jason : Ysaline, je n'ai pas compris pourquoi on n'est pas libre quand on fait ses devoirs.

Ysaline : En fait, quand tu fais tes devoirs,

tu n'es pas libre, tu ne peux pas faire n'importe quoi, comme gribouiller sur ta feuille. On doit rester concentré. Et, puis quand maman m'appelle en plus, je ne peux pas les faire.



Je pose ma question...



Je m'explique...

Jules : Je trouve que, quand tu fais tes devoirs, tu peux aussi t'arrêter pour aller te brosser les dents si tes parents te le demandent, et puis après tu reviens et tu continues...

Jason : Plus tard, on est souvent plus libre. T'habites à 16 ans chez ta maman, tu demandes à aller à une soirée chez des copains. Si elle dit oui, tu peux faire tout ce que tu veux, boire ce que tu veux, enfin, sauf des bêtises... Mais si tu es chez ta maman, là t'es pas libre.

Jules : En fait, les parents ne commandent pas toujours, ils décident tant que tu n'es pas majeur.

Olivia : Si t'es seule à la maison et personne à qui demander, t'es libre, comme de jouer à l'ordi.

Maurine : Quand on devient majeur, on peut créer notre vie. Alors on n'a plus besoin de nos parents.

Maeva : Quand tu es grande, si ton mari te dit de couper des carottes et que tu ne veux pas, tu ne le fais pas, tandis que si tes parents te demandent la même chose, t'es obligée...

Propos recueillis par Danielle Lacroix

Un père, un fils, des films

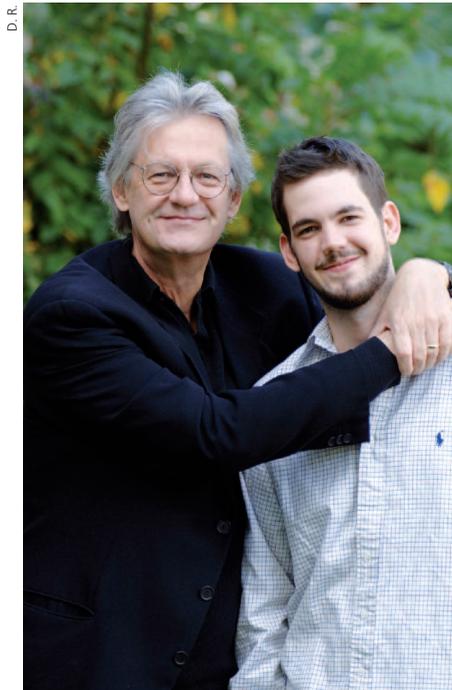
C'est une magnifique histoire de tendresse entre un père et son adolescent qui est contée dans Le Film Club. Pour sortir son fils de la spirale de l'échec scolaire, le Canadien David Gilmour lui propose une singulière aventure : arrêter ses études à condition de voir trois films par semaine.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Jesse a 15 ans. Ses parents sont divorcés. Convaincu qu'à cet âge, un garçon a besoin de vivre auprès de son père, ce dernier, qui s'est remarié, le persuade d'emménager chez lui. Pendant quatre ans, ces deux-là vont avancer ensemble, après avoir établi une drôle de règle du jeu.

Car Jesse est saturé d'école. Le lycée est devenu sa bête noire. Il ne veut plus y mettre les pieds. Que faire ? Le contraindre par tous les moyens ? Lui faire la morale ? Le pousser dans le bénévolat pour qu'il voie autre chose ?... Son père, David Gilmour, ne lui proposera rien de tout cela. Un dimanche soir, alors que Jesse peine sur un devoir de latin, David ressent « *jusque dans la moelle de [ses] os* », l'ennui qu'éprouve son fils, un sentiment probablement vécu tout au long de ses journées au lycée. Il lui propose alors un étrange marché : Jesse peut arrêter l'école. Avec pour seules contraintes l'obligation de regarder trois films par semaine avec lui et l'interdiction formelle de toucher à la drogue.

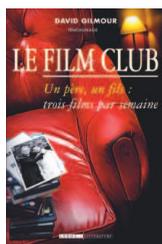
« *Que pouvais-je proposer d'autre ? lâche ce père aujourd'hui âgé de 60 ans, géant souriant sous un casque de cheveux gris. Jesse avait une image de lui totalement délabrée. Ses notes ne cessaient de dégringoler. Il commençait à décrocher et à accumuler les "bêtises" d'ado. J'avais peur de le perdre. En découvrant un jour dans sa chambre un paquet de devoirs non rendus, j'ai réalisé que si l'on continuait ainsi, l'école allait faire de lui un menteur et un lâche.*



David et Jesse Gilmour.

Alors, l'idée du cinéma est venue. Une activité qu'il aime. Et j'avais été longtemps critique de cinéma. »

En outre, David est au chômage. D'une situation angoissante, l'ex-animateur d'une émission culturelle à la télévision canadienne tirera du positif. Il a du temps, il va le prendre avec Jesse. Tenter de lui apporter ce qui ferait naître une lueur d'envie et d'espoir dans son regard. « *J'avais l'impression qu'il absorbait la masculinité de mon corps*, poursuit cet homme pour qui l'empathie a un sens. *L'éducation, c'est très bizarre. Vous ne savez pas pourquoi certaines choses restent à vie et d'autres vous échappent totalement. Je voulais partager une certaine forme de sagesse avec mon fils, sans l'ennuyer. Glisser des mots qui puissent l'aider à grandir. Mais en gardant la bonne distance, sans être dans le copinage.* »



LE LIVRE

➤ C'est Jesse qui a suggéré à son père d'écrire un livre sur leur expérience. David n'y avait pas songé, ne voulant pas tirer profit des difficultés et de la souffrance de son fils. Le livre achevé, Jesse ne se reconnaît d'abord pas. Après discussion entre le père et le fils, le livre paraît en 2007 au Canada et remporte un immense succès. Traduit dans plus de 20 langues, il est devenu un best-seller en Allemagne et au Brésil. Curieusement, l'édition française est parue il y a seulement quelques mois. Un très beau récit qui parle peut-être avant tout de paternité. **EDC** ➤ *David Gilmour, Le Film Club, Leduc.s, 288 p., 16,90 €.*

Ce sont les films qui ont servi de support à cette éducation. Ils en ont visionné des centaines. *Casablanca, La Dolce Vita, Les Quatre Cents coups, Deux Flics à Miami, Onibaba, Rosemary's Baby, Le Port de l'angoisse...* Du génial au discutable, choisis par David en fonction de l'état d'esprit de son fils. Au fur et à mesure des semaines, Jesse a appris à regarder un film, à l'apprécier en fonction de différents critères, à commenter des scènes. Mais le but véritable était d'échanger sur la vie : le travail, l'amour, l'argent, la musique, la drogue... Et l'ado paumé a fini par trouver les mots, a appris à affûter son regard, à exprimer ses sentiments.

Envol

Tout n'a pas été rose. Il y a eu des rebuffades. David a vécu des périodes de doute immense, notamment lorsque Jesse fit l'expérience de la cocaïne. « *N'étais-je pas en train de ruiner la vie de mon fils ?* » D'autant que ce père a été fortement critiqué, voire blessé par des proches.

Jesse a maintenant 24 ans. Il a repris goût à la vie. Après avoir réussi en candidat libre l'équivalent du bac, il est entré à l'université. Aujourd'hui, il travaille. Il voudrait être réalisateur. Il a déjà écrit un film de 6 minutes. David le regarde s'éloigner, prendre son envol avec une immense tendresse. Et s'interroge encore et toujours sur ce que doit être l'éducation. « *Sans éducation formelle, vous allez uniquement vers ce qui vous intéresse. L'éducation formelle vous oblige à vous ouvrir à des domaines a priori rébarbatifs. D'où la nécessité d'une structure officielle. Reste que, dans cent ans, je pense que l'on se demandera comment il a été possible d'exiger ce que l'on demande aujourd'hui aux enfants et aux ados.* »

Trop d'école tue l'école

Dans *Les sociétés et leur école*, François Dubet, Marie Duru-Bellat et Antoine Véréout s'appuient sur une approche comparatiste des sociétés et des systèmes éducatifs d'une trentaine de pays. En mettant en relief les modes de relation complexes qui s'établissent entre école et société, ils bousculent pas mal de préjugés.

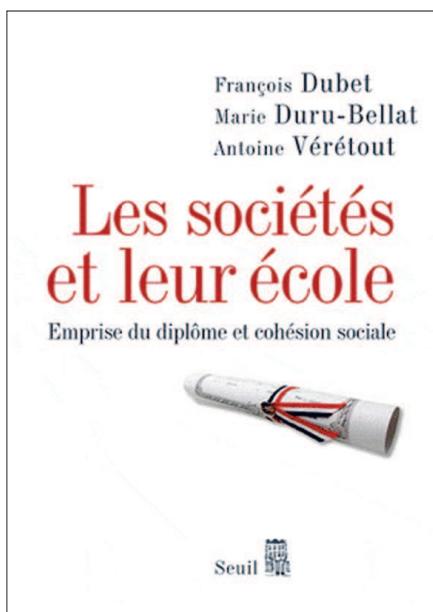
Il faut se demander par quels mécanismes et dans quelles conditions les systèmes scolaires sont en mesure d'affecter positivement l'intégration et la cohésion des sociétés. Cette interrogation est au cœur de ce livre », expliquent les auteurs d'un ouvrage qui fait beaucoup parler de lui depuis la rentrée : *Les sociétés et leur école*¹. Et de préciser les deux critères prioritairement retenus pour comparer des sociétés et des systèmes scolaires : l'intégration qui décrit les systèmes par leur structure, la distribution objective des positions sociales ; la cohésion qui définit la confiance envers les institutions, les autres et soi-même, et qui s'appuie sur le capital social lié à la qualité et à la fréquence des interactions.

La démonstration – parfois ardue à force de vouloir éviter les approximations – est convaincante ; elle est encadrée par une introduction et une conclusion remarquables de concision et de clarté. Elle interroge des allants-de-soi bien inscrits dans les mentalités.

Au chapitre des préjugés remis en cause, on observera que les effets collectifs et les effets individuels de l'éducation doivent être soigneusement distingués : « *La somme des avantages individuels ne se transforme pas en avantages collectifs car les bénéfices que les uns tirent de l'éducation accentuent les handicaps et les désavantages des autres.* » Autre surprise : l'ampleur des inégalités sociales ne détermine pas mécaniquement l'ampleur des inégalités scolaires, car les sociétés et les écoles sont relativement distantes les unes des autres.

Du côté des points d'insistance, on signalera que le tronc commun est une condition nécessaire à l'égalité scolaire : « *En dégageant précocement*

NICOLE PRIOU



ment le bon grain de l'ivraie alors que l'on sait que les inégalités sociales scolaires entre enfants sont très précoces, [le modèle de la séparation] fige et creuse les écarts. »

Juste place

Par ailleurs, la mixité des établissements est capitale car « *la ségrégation sociale et scolaire entre les établissements est toujours associée à de fortes inégalités scolaires* ». Enfin, le climat scolaire est un facteur déterminant : « *Une école dans laquelle les élèves se sentent bien, épanouis et confiants, est meilleure qu'une école dans laquelle les élèves se méfient les uns des autres et d'eux-mêmes.* »

Si tout n'est pas mécaniquement déterminé, des marges de manœuvre existent, même si elles sont étroites. Si maintenir une mixité sociale est un impératif, ce n'est pas un choix de facilité : « *Un monde ségrégué est*

parfois plus homogène et facile à vivre qu'un monde de mixité sociale. » Deuxième constat : trop d'école tue l'école : « *Un système éducatif allégé d'une partie du poids de son emprise sur le destin des individus serait aussi une meilleure école car l'éducation morale, esthétique, culturelle, civique, sociale..., bref les valeurs de cohésion sociale y auraient plus de place que l'utilitarisme scolaire qui emporte tout quand les diplômes sont devenus si vitaux.* »

Dernière conviction : l'école n'est pas tenue de sauver le monde et n'est pas l'unique levier vers une plus grande justice sociale. Sans doute conviendrait-il que le politique œuvre à la réduction des inégalités entre les positions sociales elles-mêmes, ce qui allégerait du même coup la charge de l'école.

Selon les auteurs, l'école a un rôle à jouer, mais elle le jouera d'autant mieux qu'elle aura trouvé sa juste place entre deux extrêmes : le pouvoir de tout changer et la résignation au fatalisme de la reproduction des inégalités.

Sans doute convient-il de ne pas oublier le sous-titre du livre : *Emprise du diplôme et cohésion sociale*. Car, si la France n'est pas le pays où les inégalités scolaires sont les plus élevées, l'emprise du diplôme y est, en revanche, très forte. Cette emprise devient un facteur discriminant. Pourtant la mentalité française est imprégnée par la conviction que la sélection scolaire est méritocratique et juste. On commence tout juste à se rendre compte, grâce aux comparaisons internationales, que le climat scolaire se dégrade à force d'exclure, et que le système profite aux meilleurs.

1. François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Véréout, *Les Sociétés et leur école. emprise du diplôme et cohésion sociale*, Seuil, 224 p., 18 €.

Les territoires éducatifs

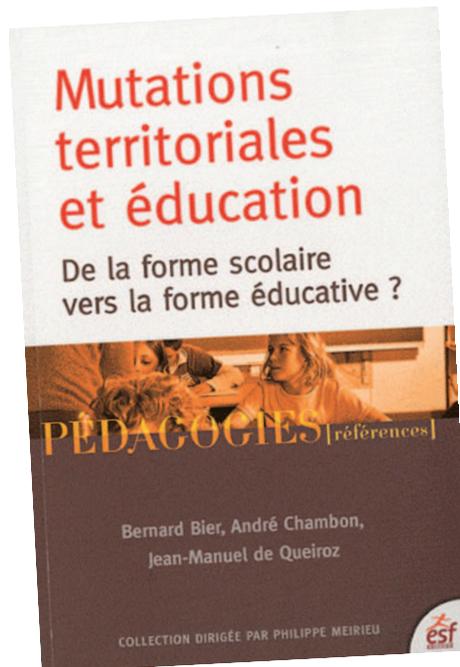
Ouvrage ambitieux, Mutations territoriales et éducation pointe un changement historique, conséquence de la déconcentration et de la décentralisation : la montée des territoires dans le paysage éducatif. Or aucune évolution réglementaire n'accompagne ce mouvement...

AURÉLIE SOBOCINSKI

En 15 ans, de nouveaux acteurs – Justice, Police, Affaires sociales, Santé – ont surgi dans le paysage de l'Éducation nationale pour venir travailler avec ses professionnels sur ce qu'on appelle d'ordinaire les conditions de l'engagement : la périphérie de l'école, la violence, la toxicomanie. » Le seul témoignage de l'inspectrice générale, Jocelyne Leydier, illustre le face-à-face de l'éducation avec les mutations territoriales, auquel Bernard Bier, André Chambon et Jean-Manuel de Queiroz consacrent un récent ouvrage¹, synthèse des Rencontres nationales de l'éducation organisées tous les deux ans par la ville de Rennes et la Ligue de l'enseignement.

Rare publication à ambitionner une prospective politique en matière d'éducation et « un enrichissement du débat public pour que les réponses apportées face à la peur provoquée par la situation actuelle n'escamotent pas le projet éducatif lui-même », le livre analyse, questionne et approfondit un changement historique, conséquence de la déconcentration et de la décentralisation : la montée des territoires dans le paysage éducatif pour relever des défis que l'Éducation nationale ne se sentait plus la force de soutenir, et avec elle l'éclatement du cadre de la politique d'éducation au-delà du seul périmètre scolaire.

Ces réalités nouvelles – ZEP, villes éducatrices, contrats éducatifs locaux, projets de réussite éducative... –, dont l'ouvrage retrace l'histoire, attestent de l'émergence d'un espace éducatif territorialisé concerté, qui appelle une autre



politique publique d'éducation, fondée sur un accompagnement citoyen dans un apprentissage et une formation tout au long de la vie.

Elles posent sur l'objet local une interrogation centrale, à partir de laquelle se sont développées des logiques opposées : centralisme étatique *versus* initiatives locales, uniformité contre aides ciblées, vision d'une école républicaine qui envisage l'élève moyen normal et traite tous les enfants de la même manière contre celle d'une école démocratique qui s'élabore à partir des besoins des élèves...

« Il est évident que la culture d'un bien éducatif commun ne se décrète pas, elle ne peut que se fabriquer », notent les auteurs. Or aujourd'hui aucune évolution réglementaire n'accompagne ce mouvement : « L'ensemble des procédures observables est mis davantage au service de la construction ou de la stabilisation d'un consensus local que de la rénovation du service public déconcentré et décentralisé [...]. On ne peut s'étonner alors que la culture Éducation nationale soit en fait peu concernée par la démarche de fond de la territorialisation. »

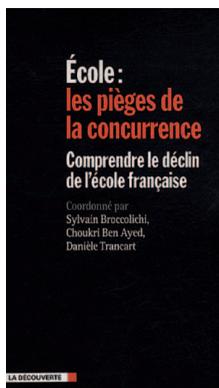
Parmi les leviers d'action possibles « pour que puissent se structurer aujourd'hui des territoires éducatifs, à savoir

la constitution d'un réseau d'acteurs locaux porteurs d'éducation au sens large », Bernard Bier et ses coauteurs proposent de trouver « un chemin qui permette à chacun de se donner des convictions et des modes d'action complémentaires à ceux de l'autre », en opérant un retour à une coéducation basée sur la responsabilité du milieu et de l'environnement. Ils préconisent en ce sens l'élaboration d'un modèle intégrant de « bonnes différences » par le biais d'une véritable régulation de type contractuel.

Quête

Au-delà de la recherche de cohérence et d'efficacité, la force du livre tient dans sa capacité à recentrer les finalités de cette indispensable synergie entre les acteurs de l'éducation de base autour d'une offre globale, multiple et durable : continuer à viser la réussite scolaire et éducative dans une optique plus large encore en passant de « l'élève au centre » au « jeune au centre », et participer *in fine* au renouveau d'une nécessaire quête démocratique qui « modernise sans exclure ». Cette quête, rappelle-t-il, ne peut avoir lieu sans une réinterrogation concomitante des nouveaux enjeux éducatifs du XXI^e siècle, alimentés par les mutations profondes, rapides et inédites que vivent nos sociétés, sans une « émancipation de l'éducation scolaire des catégorisations disciplinaires sédimentées dans la sphère des savoirs savants et sa refondation à partir des problèmes que tout citoyen doit apprendre à gérer et à résoudre », telle que l'appelle de ses vœux Philippe Meirieu, référence abondamment reprise par les auteurs. Dans ce chantier d'une nouvelle synthèse historique des savoirs comme dans celui d'une véritable reconfiguration partenariale du service public d'éducation, sur lequel se greffent en outre aujourd'hui de lourdes contraintes budgétaires, beaucoup, sinon tout, reste à faire.

1. Bernard Bier, André Chambon, Jean-Manuel de Queiroz, *Mutations territoriales et éducation - de la forme scolaire vers la forme éducative ?*, ESF, 2010, 228 p., 24 €.



Dix-sept chercheurs appartenant à huit laboratoires différents, se sont penchés sur l'école. Leurs conclusions réunies dans un ouvrage collectif ne sont pas optimistes. Elles convergent avec d'autres

études universitaires – celles d'Agnès van Zanten notamment – mais aussi avec des rapports de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (Obin-Peyroux) et de la Cour des comptes : la mise en concurrence accrue des établissements est un désastre et non un aiguillon comme certains voudraient le faire croire.

Autres effets plus surprenants révélés par l'étude : dans les zones fortement ségréguées, tous les élèves, et pas seulement ceux des milieux les plus défavorisés, sont pénalisés. À partir d'enquêtes de terrain et de travaux comparatifs, les chercheurs examinent les cas de sur-réussite et de sous-réussite par rapport aux résultats escomptés. Ils en déduisent que ces cas

Inquiets pour l'école

Un ouvrage récent¹ examine les effets de la mise en concurrence des établissements scolaires. La conclusion de ses auteurs est alarmiste : « Doit-on attendre une décomposition encore plus avancée du système scolaire français pour commencer à reconstruire ? »

ne sont pas liés de façon simple à la concentration de populations socialement défavorisées ou favorisées. Par contre, là où les établissements sont les plus hiérarchisés, tous les groupes sociaux ont des résultats plus bas, même si les plus pénalisés restent les enfants des classes défavorisées. Face à un constat aussi accablant, quelles solutions ? Les contri-

buteurs mettent en relief les facteurs qui, selon eux, déterminent les cercles vertueux : la volonté, l'implication, l'action collective des personnes, à l'intérieur de l'établissement et en lien avec l'environnement. On les observe de préférence là où une concurrence intra-établissement, n'en rajoute pas à la dérégulation ambiante en hiérarchisant les classes et les publics par des jeux d'options, de regroupements.

Mais la situation est tellement dégradée aujourd'hui que les personnes s'usent si un appui institutionnel n'intervient pas en reconnaissance et soutien de leur action. Pire : faire reposer exclusivement sur les personnes l'amélioration de l'existant contribue à évacuer la question politique. Or, le déclin actuel, nous disent ces chercheurs, est bien la résultante d'un désengagement de l'État qui n'a pas su maintenir un service public garantissant de bonnes conditions de scolarisation pour tous. « Sortir de cette impasse exigerait enfin de la cohérence et de la continuité, dans une politique réellement construite en fonction des valeurs démocratiques. » Est-ce un projet porté par tous ? **Nicole Priou**

1. Sylvain Broccolichi, Choukri Ben Ayed et Danièle Trancart (Coordonné par) *École : les pièges de la concurrence - comprendre le déclin de l'école française*, La Découverte, 2010, 312 p., 23 €.

Contes de la différence

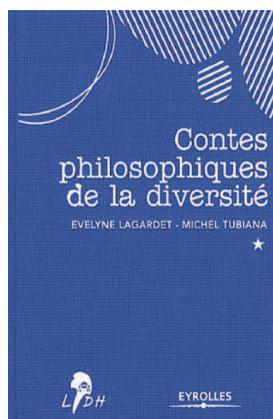
Pour disséquer la différence, Évelyne Lagardet a choisi le conte, un genre littéraire qui favorise la réflexion.

S'il avait voulu noyer son chien, Normos l'aurait accusé de la rage. Mais c'est de son frère, auquel il voue une haine inextinguible, qu'il veut se débarrasser. Son frère et son... contraire. Quand Normos, qui règne en « tyran capricieux » sur « Le pays d'Anor », est « désespérément seul », Théos « suscite autour de lui l'amitié et l'amour ». Quand Normos a « la silhouette d'ombre d'un Giacometti », Théos promène « une taille et un embonpoint hors normes » d'où s'échappe un jour, tel un miracle, un chant aux « résonances divines ». C'en est trop pour Normos, aux accents « de fausset », qui jure à Théos : « Toi et tous ceux de ton espèce, je vous aurai ! » La sécheresse s'étant abattue sur le pays, il va tenir parole en désignant les gros comme « seuls responsables de cette situation déplorable »... La suite de cette

histoire, on la lira dans *Contes philosophiques de la diversité*. Évelyne Lagardet y dissèque la différence et les malheurs qu'elle porte.

Différence imposée – et niée tout à la fois – dans « L'île aux Terriens », ultime refuge des derniers survivants de l'humanité, où le Grand P., une autre sorte de tyran, ayant « décidé de construire une cité parfaite », impose aux Gens d'En Bas, Masculins et Féminines séparés par un mur « de 276 mètres de haut », une « homosexualité d'État ». Différence, fille de l'histoire et des préjugés, enfin, pour le personnage central de « Conte d'école », Ly, jeune Cambodgien rescapé du génocide et accueilli en France.

Bon titre ne saurait mentir... Évelyne Lagardet convoque les mythes et les maî-



tres dont elle est familière. Ainsi tombe-t-on, au détour d'un dialogue, sur une réplique empruntée à Kant, ou, plus loin, sur une phrase extraite de *L'Épopée de Gilgamesh*.

Dans les dernières pages, Michel Tubiana livre un « bref glossaire autour de quelques mots, peut-être plus importants que les autres ». Le président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme définit notamment la « Tolérance », dans laquelle nous voyons trop facilement l'antidote à tous les racismes, comme « un premier pas dans l'acceptation de l'autre dans sa différence mais [qui] ne suffit pas, car tolérer, c'est encore ne pas regarder l'autre à égalité ».

René Troin

1. Évelyne Lagardet, Michel Tubiana, *Contes philosophiques de la diversité - Le pays d'Anor, L'île aux Terriens, Conte d'école*, Eyrolles/Ligue des droits de l'Homme, 2010, 207 p., 18 €.

L'infirme guéri et reconnaissant

Pour mettre le cap sur l'exploration éducative, des points d'ancrage ont été listés le 21 mai 2010¹. Maurice Bellet et Jean Vanier ont présenté le deuxième d'entre eux : « La fragilité n'est pas faiblesse », rappelant ainsi l'urgence éducative d'« aider les êtres humains à devenir vraiment humains ». Dans ce passage des Actes des Apôtres, Luc raconte comment un boiteux, impotent, est rendu à sa capacité d'être pleinement homme.

CLAUDE BERRUER

Les Actes des Apôtres commencent par des événements nouveaux, inédits : le récit de l'Ascension, puis le récit de la Pentecôte... Le troisième chapitre des Actes s'ouvre par une scène plus quotidienne, un récit de guérison, qui fait assurément écho à l'un des premiers récits de miracles dans les Évangiles, la guérison du paralytique². Pierre et Jean vivent dans la communauté chrétienne naissante³, mais continuent de se rendre au Temple, comme tous les juifs de Jérusalem.

Et voici qu'à l'une des portes du Temple, Pierre et Jean sont sollicités par un infirme, pour une aumône. Ce boiteux ne peut franchir le seuil du Temple, frappé qu'il est par un interdit ancestral⁴. Alors que Pierre et Jean se préparent à « pénétrer dans le Temple », ce malheureux est condamné, depuis toujours, à rester à la porte, exclu de la prière et de la louange. Notons qu'il s'agit d'un infirme de naissance, qui n'a donc jamais connu d'autre horizon que celui de l'exclusion et de la mendicité⁵. Comment ne pas penser à tous ceux qui restent, aujourd'hui encore, aux portes de nos

Actes des Apôtres (3,1-10)

«¹À l'heure de la prière de l'après-midi, Pierre et Jean montaient au Temple. ²On y amenait justement un homme qui était infirme depuis sa naissance ; on l'installait chaque jour au Temple, à la « Belle-Porte » pour demander l'aumône à ceux qui entraient. ³Voyant Pierre et Jean qui allaient pénétrer dans le Temple, il leur demanda l'aumône. ⁴Alors Pierre fixa les yeux sur lui, ainsi que Jean, et il lui dit : « Regarde-nous bien ! » ⁵L'homme les observait, s'attendant à recevoir quelque chose. ⁶Pierre lui dit : « Je n'ai pas d'or ni d'argent ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ le Nazaréen, lève-toi et marche. » ⁷Le prenant par la main droite, il le releva, et, à l'instant même, ses pieds et ses chevilles devinrent solides. ⁸D'un bond, il fut debout, et il marchait. Il entra avec eux dans le Temple : il marchait, bondissait, et louait Dieu. ⁹Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu. ¹⁰On le reconnaissait : c'est bien lui qui se tenait, pour mendier, à la « Belle-Porte » du Temple. Et les gens étaient complètement stupéfaits et désorientés de ce qui lui était arrivé.



Pierre et Jean guérissent un paralytique.
(Gravure de Gustave Doré)

églises, de nos magasins, de nos gares..., exclus de nos occupations et de nos préoccupations ? Peut-être les proches de cet infirme ont-ils néanmoins bonne conscience : après

tout, ils le transportent quotidiennement, prenant la peine de l'amener en ce lieu où il pourra apitoyer et recevoir de quoi subvenir à ses besoins ; après tout, ils l'assistent... Mais notons que cette condescendance le réduit à un statut d'objet : on l'amène, on l'installe. Sans doute les passants ont-ils aussi bonne conscience en déposant une aumône.

Pierre et Jean nous invitent à une tout autre façon de faire, qui va mobiliser le regard, la parole puis l'action. Luc décrit le jeu des regards avec beaucoup de précision, recourant à quatre verbes différents dont la traduction s'efforce de restituer les nuances. « Voyant Pierre et Jean... » C'est là la perception ordinaire qui s'exerce sans volonté consciente. « Alors Pierre fixa les yeux sur lui... » Le verbe grec suggère qu'on tend le regard vers : il ne s'agit plus cette fois d'une perception réflexe mais d'une entrée en relation, qui va faire appel à la réciprocité : « Regarde-nous bien ! » Le verbe grec

désigne ici le regard qui permet jusqu'au discernement. Il s'agit de prendre le temps du regard, et de se rendre disponible à la nouveauté de ce que Pierre et Jean vont proposer. Dès lors, « l'homme les observait, s'attendant à recevoir quelque chose ». Le texte ne dit pas « s'attendant à recevoir une pièce, de l'argent... ». La tension du regard dit certes l'attente, mais elle souligne aussi un déplacement de l'intérêt porté aux arrivants.

Vient alors la parole, inattendue. « Je n'ai pas d'or ni d'argent ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus Christ le Nazaréen, lève-toi et marche. » Pierre reprend la parole même de Jésus au paralytique⁶. Une parole de vie, proférée « au nom de Jésus Christ ». On sait l'importance du nom chez les juifs, qui dit l'identité, la puissance, la présence de la personne⁷. Parler, agir « au nom de Dieu », c'est ainsi évoquer sa présence et sa puissance. Substituant au nom de Dieu, le nom de Jésus Christ le Nazaréen, Pierre professe ainsi sa divinité. Le signe qu'il donne n'est pas un geste magique, expression de sa propre puissance, mais la manifestation du salut apporté par le Christ. Pierre refera cet acte de foi devant le Sanhédrin : « C'est lui la pierre que vous, les bâtisseurs, avez méprisée et qui est devenue la pierre d'angle. Car il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés⁸. »

De la discrétion à l'annonce explicite

Après le regard, la parole, vient le geste. Alors que les autres passants refusent assurément de toucher l'infirme, considéré comme impur, Pierre ose le contact : il saisit l'infirme pour le relever. Le verbe grec, traduit par « relever », signifie l'éveil, le réveil et est aussi le terme qui exprime la résurrection. La puissance de salut de Jésus « ressuscité le premier d'entre les morts⁹ » appelle chacun à la résurrection. Cet infirme qui n'a jamais connu que l'immobilité vit une seconde naissance. Du statut d'objet, il devient sujet : « D'un bond, il fut debout, et il marchait. Il entra avec eux dans le



Jean Helart, La guérison du paralytique par saint Pierre et saint Jean.

Il s'agit bien d'accepter la désorientation, pour être « retourné », c'est-à-dire converti.

Temple : il marchait, bondissait, et louait Dieu. » Lui, l'exclu de toujours, indéfiniment relégué à la porte, peut enfin franchir le seuil du Temple. Au-delà de la vigueur retrouvée de ses membres, cet infirme est réintroduit dans la communauté sociale, dans la communauté des croyants. Si son intégrité physique lui est rendue, Pierre, par le nom de Jésus Christ, lui permet d'abord de devenir vraiment et pleinement humain, en le rendant à sa dignité spirituelle.

La fin du récit souligne le bouleversement qui atteint les témoins de ce changement inouï. Ils sont « désorientés¹⁰ ». La venue du Christ, poursuivie par les paroles et les gestes de ses apôtres, amène à quitter le sens commun, à déplacer nos regards, à remettre en cause ce que nous croyions connaître. Il s'agit bien d'accepter la désorientation, pour être « retourné », c'est-à-dire converti.

Dans les Évangiles, les récits de guérison du paralytique figurent parmi les premiers « miracles » de Jésus mais celui-ci n'a pas encore annoncé sa passion et sa résurrection. Les disciples ne sont pas encore capables de faire profession de foi. Jésus invite plutôt encore à la discrétion. Le texte de Matthieu dit même : « [...] lève-toi, [...] prends ton lit et va-t-en chez toi¹¹. » Dans ce récit des Actes, l'infirme se fait disciple et sa présence se fait témoignage, comme le souligne le discours de Pierre qui suit immédiatement le récit : « [...] tandis que vous faisiez mourir le prince de la vie[,] Dieu l'a ressuscité des morts : nous en sommes témoins. Et par la foi en son nom, à cet homme que vous voyez et connaissez, ce nom même a rendu la force, et c'est la foi en lui qui, devant vous tous, l'a rétabli en pleine santé¹². » Ce récit qui met en scène Pierre, dans l'Église nais-

sante, souligne bien comment l'annonce de la Bonne Nouvelle requiert d'articuler l'engagement pour promouvoir la personne et la proclamation d'une parole : « La Bonne Nouvelle proclamée par le témoignage de vie devra donc être tôt ou tard proclamée par la parole de vie. Il n'y a pas d'évangélisation vraie si le nom, l'enseignement, la vie, les promesses, le Règne, le mystère de Jésus de Nazareth Fils de Dieu ne sont pas annoncés¹³. »

1. Lors de la rencontre nationale de l'enseignement catholique à Rungis.

2. Mc 2,1-12 ; Lc 5,17-26. Des récits comparables se trouvent plus loin dans l'Évangile de Matthieu (Mt 9,1-8) et l'Évangile de Jean (Jn 5,1-18).

3. Ac 2,42-47.

4. « [...] il a une infirmité, il ne s'approchera pas pour offrir la nourriture de son Dieu », Lv 21,21.

5. De la même façon, le récit de Jean, « Guérison d'un infirme à la piscine de Bethesda » (Jn 5,1-18), insiste sur la durée : « Il y avait là un homme qui était infirme depuis trente-huit ans. »

6. Mc 2,11 ; Lc 5,24 ; Mt 9,6 ; Jn 5,8.

7. Le sens mystérieux du nom révélé à Moïse, YAHV dit « je suis celui qui suis », « je serai qui je serai » (Ex 3,14).

8. Ac 4,11-12.

9. Ac 26,23.

10. Traduction de « ekstasis », qui dit le déplacement d'un état, sortie de soi-même devant l'importance ou la nouveauté d'un événement.

11. Mt 9,6.

12. Ac 3,15-16.

13. Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, n° 22.

Crise et opportunités

Qu'une crise surgisse au sein d'un établissement n'est pas anormal. L'école est un lieu où des femmes et des hommes peuvent entrer en conflit pour de bonnes raisons, notamment au nom de leurs valeurs. On connaît la difficulté pour des acteurs à trouver seuls une issue aux désaccords qui les opposent. Chacun, de bonne foi, défend son point de vue : le ton monte, les positions se durcissent, des surenchères surgissent, la communication se brise ! Il arrive que des responsables aident à retrouver le chemin d'un accord. Lorsque ces derniers sont eux-mêmes impliqués dans le conflit, l'intervention d'un tiers, venu d'ailleurs, devient nécessaire. Depuis une quinzaine d'années, la médiation s'est développée et on trouve des médiateurs expérimentés. Le SGEC ayant perçu, en 2005, l'importance de ce service, a passé récemment une convention avec *Groupe Médiations*. Cette association regroupe des professionnels de l'enseignement catholique (souvent anciens directeurs diocésains) et des professionnels de la médiation et du coaching ; elle intervient pour *mettre les conflits à portée de voix dans des médiations de crise* et pour *accompagner le changement dans des médiations de projet*.

Médiation de crise

Les exemples de conflits opposant directrice à institutrices, président d'OGEC à chef d'établissement, prêtre référent à chef d'établissement, syndicats internes à direction... sont multiples. Comment se déroule alors une médiation de crise ? À l'issue d'une demande, l'autorité institutionnelle mandate *Groupe Médiations*. Les médiateurs s'entretiennent avec les personnes en conflit ; celles-ci leur donnent (ou non) un mandat pour organiser une rencontre. Le jour dit, dans un lieu neutre, les médiateurs laissent *savoir et pouvoir* de décision aux participants. Sensibles aux propos et aux émotions qui signifient quelque chose d'une blessure, d'un malentendu, d'une aspiration, ils garantissent un espace de parole. Loin de rechercher le consensus à tout prix, ils

Les professeurs d'un collège ont le sentiment que la direction unique de leur ensemble scolaire (collège et lycée) prend des décisions qui ne correspondent plus à leurs valeurs : mutualisation des surveillants, modification du règlement intérieur, projet de surveillance vidéo... Face à ces décisions, les liens entre adultes et élèves se distendent. Eux, qui appartenaient à un établissement où tout le monde se connaissait, perdent leur identité et sont oubliés dans ce système devenu trop grand. Pour faire entendre leur colère, ils distribuent des tracts, créent un blog, organisent des débrayages à répétition... La direction ne parvient pas à débloquer la situation.

Pour des raisons démographiques, parce qu'il y a concurrence entre formations ou volonté d'une meilleure cohérence entre établissements d'une ville, il faut que s'opère un regroupement. La décision prise, à la suite d'un audit extérieur, heurte de front enseignants et parents qui ne sont pas prêts à abandonner les valeurs et les traditions de ces établissements. On sait qu'une fusion, qui s'est déroulée dans des conditions difficiles, met en péril l'organisation, la bonne entente du nouvel ensemble scolaire.

permettent d'examiner ce qui se passe du côté de la différence, de la séparation. En creusant, ils aident les parties à sortir de leurs *positions* pour aller sur le terrain des *valeurs*. Après un long travail de communication et au-delà des divergences, tous reconnaissent peu à peu qu'ils ont des *intérêts communs*. Au bout de la médiation, pour respecter l'accord signé par les parties, une *paix fragile* est à *reconstruire* ! Dans le cas cité, seule la médiation a rendu possible à chacun d'entendre la double logique qui opposait une direction soucieuse d'efficacité, d'économie, de cohérence à des enseignants voulant conserver ce qui faisait la spécificité de leur travail, une présence au plus près des élèves.

Médiation de projet

Chaque restructuration a une histoire, chaque médiation de projet un déroulement spécifique. La réussite à long terme suppose des constantes : bonne analyse de la situation, clarté dans les décisions, parole donnée à tous les acteurs... Dûment mandatés, deux médiateurs accompagnent cette démarche : rencontre avec les chefs d'établissement et les présidents d'OGEC, assemblée générale des personnels, mise en place d'un groupe de pilotage et de commissions de travail, questionnaire envoyé à tous les personnels. Dans les mois suivants, des rencontres avec les chefs d'établissement et une assemblée générale des personnels permettent de proposer des scénarios au directeur diocésain et aux instances de décision.

Un idéogramme chinois signifie à la fois *crise* et *opportunité*. Le conflit dépassé est souvent source de renouvellement, de créativité, de redémarrage... À condition qu'on retravaille avec l'autre sur des projets communs.

Yves Bourron et Marc Fulachier



PetShop et Pokémon : plaisir ou obsession ?

PetShop pour les filles, Pokémon pour les garçons. Figurines et cartes passionnent les 7-10 ans. Elles peuvent générer le meilleur – le goût de la collection – comme le pire. Au point qu'elles sont souvent interdites à l'école.

DANIELLE LACROIX

Mercredi dans le métro parisien. Thomas et sa maman jouent aux cartes, un drôle de jeu où il est question de tortue qui fait glisser son adversaire, d'étoile de mer écrasée par une boule mystérieuse. Il s'agit d'une partie de Pokémon¹, passion de nombreux petits garçons de 7 à 10 ans.

Chez les filles, ce sont d'autres rêves qu'incarnent les PetShop, figurines d'animaux aux grands yeux qui leur donnent l'air d'être sur le point de pleurer.

Nina a six ans, et sa chambre est pour elle un domaine magique : « *Les PetShop, explique-t-elle, ce sont tous les animaux du monde avec des têtes qui bougent. Il y a des chevaux (sic), des lapins, des oiseaux, des papillons aussi. Ils sont tous différents avec plein de jolies couleurs.* » Combien y en a-t-il qui peuplent son petit monde ? « *J'en ai à peu près 100 ou... 40* », hésite-t-elle. « *En tout cas, c'est moi qui en ai le plus. J'ai commencé quand j'avais quatre ans... et suis la seule à avoir le plus petit !* » déclare-t-elle, la mine réjouie. Car, bien sûr, toutes ses amies filles sont collectionneuses. Le problème aujourd'hui pour Nina, c'est le « logement ». Plus assez de place pour les exposer tous ! « *Pour mon anniversaire, j'aurai une plus grande maison pour eux, car celles que j'ai, ce ne sont pas des maisons PetShop* », précise-t-elle.

Fatiha, sa maman, a découvert peu à peu que sa fille s'était mise à « amasser » ces mini-jouets : « *Je ne me suis pas rendu compte des proportions que cela pouvait prendre. Je n'achète pas tout ce qu'elle demande et mets déjà beaucoup de limites à ses envies : pas de jeux vidéo, la télé uniquement le week-end... Alors, à un moment donné, quand elle était en grande section de maternelle, je l'ai peut-être dirigée sans le vouloir sur ces animaux, en raison de leur coût modique, lui rendant la collection accessible ! C'était comme une "carotte". Pourtant je trouvais cela laid au départ !* » Assez vite Nina s'y est attachée et a voulu constituer une petite famille... C'était parti ! Elle a ses préférés, à qui elle a donné un nom : « *Petit Poussin, Boule de Feu, Papillonne, Rose le Lapin.* » Fatiha reconnaît que cela a remplacé le « vrai » chat qu'elle réclamait !



Les PetShop peuplent le petit monde de Nina.



Photos : D. R.

L'essentiel

Le phénomène perturbe les comportements au-delà de la cour de récré. L'adulte peut savoir faire des cases, l'enfant, non : « *Cela déborde forcément. Tous finissent par ne parler que de cela, et la collection prend un caractère obsessionnel. On se montre ce qu'on a "sous le couvercle" des pupitres. C'est le bonheur... mais pas pour l'enseignant, ni pour les apprentissages.* »

Enfin, à ses yeux, l'essentiel, c'est qu'on n'existe pas en possédant, mais en étant. « *Cela renvoie à la conception que l'enseignement catholique a de l'homme.* » Avec les collections, « *l'enfant se construit un monde avec ceux qui en ont, excluant les autres* ». Pourtant, cela peut parfois « *revêtir un aspect positif* », indique Corinne Legoux, psychologue,

car « *certains enfants qui n'ont pas forcément les mots pour communiquer, parviennent, par ce biais, à tisser des liens avec leurs pairs... à trouver leur place dans un groupe* ». Fatiha s'est d'ailleurs aperçue que certains enfants disent : « *Si tu m'en donnes, je suis ton ami, sinon non !* » Nina évoque alors une copine qui aimerait bien qu'elle lui offre quelques figurines...

En tout cas, la fillette sait que les PetShop ne vont pas à l'école : « *Un jour, une fille qui avait le cerveau un peu bête (sic)* » avait transgressé les règles. Résultat : « *Elle s'est bien fait punir !* »

1. Ces cartes ont d'abord amusé les jeunes Japonais avant de conquérir les petits Français.

2. Mascotte Pokémon, jaune avec des joues rouges et de grandes oreilles.

3. Joueurs de football, de basket ou des catcheurs circulent aussi dans les écoles.

4. Règles si complexes qu'il existe un gros livre de référence sur les « pouvoirs et forces » des personnages !

La Mosquée des Justes

Un album jeunesse raconte comment la communauté musulmane de France sauva des Juifs pendant la Seconde guerre mondiale. Une solidarité orchestrée depuis la grande Mosquée de Paris.

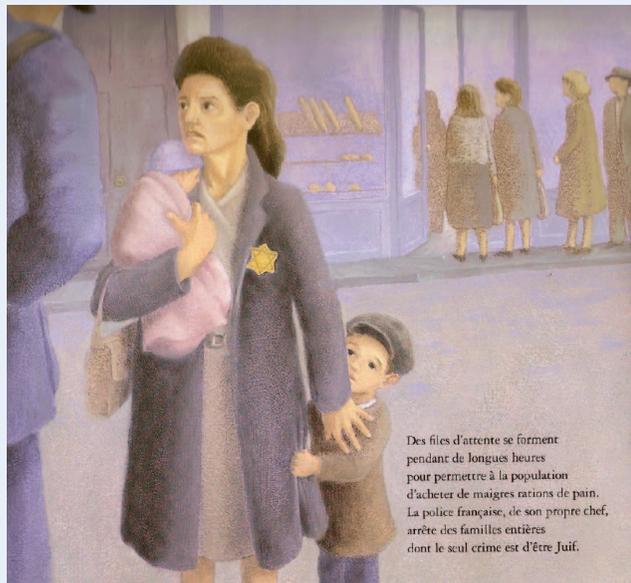
La Seconde Guerre mondiale et l'horreur de la Shoah. Un chapitre d'histoire parmi les plus délicats à ouvrir. À cause de l'ampleur d'une barbarie qui fit six millions de victimes. À cause de la culpabilité diffuse qu'il suscite encore. À cause, aussi, du conflit israélo-palestinien actuel qui parasite la compréhension des événements... Un livre jeunesse¹, traduit de l'américain cet été, offre un outil pour aborder cette période sous un jour nouveau : le rôle joué par la communauté musulmane de France dans le sauvetage de Juifs.

Une histoire demeurée dans la clandestinité jusqu'à nos jours, faute d'archives officielles. Les deux auteurs n'ont donc pu s'inspirer que de bribes de preuves et de témoignages, recueillis notamment dans le film documentaire de Derri Berkani². Pourtant, des centaines de fugitifs, résistants ou Juifs, ont trouvé asile à la Grande Mosquée de Paris. Parmi les personnalités ayant pu le confirmer avant leur mort :

Albert Assouline ou le chanteur Salim Halali. Ces fragments de mémoire mis en dessins peuvent désormais être partagés avec des jeunes, à partir de sept ans. La blancheur étincelante des dômes, les toitures vertes et la ligne bigarrée du minaret tranchent sur la grisaille du Paris occupé. Les arches ouvragées de la mosquée s'ouvrent sur des perspectives d'espoir : une oasis de solidarité abritée derrière de hautes murailles, la lueur d'une lampe allumée. Et le camaïeu de bleu décline tout le registre des émotions, de l'éclat métallique oppressant aux teintes outremer les plus lumineuses. Beaucoup d'émotions contenues dans cette palette. Et un texte qui marie références historiques, anecdotes sur la survie au

VIRGINIE LERAY

quotidien et symboles forts du courage des résistants immigrés. Ainsi, malgré les risques, le docteur Somia, du dispensaire de la Mosquée, adressait de jeunes Juifs à des centres de soins situés en zone libre. Tandis que le recteur de l'époque, Si Kaddour Benghabrit, faisait graver le nom de Juifs sur des sépultures musulmanes pour authentifier les certificats de conversion qu'il distribuait aux fugitifs...



Des files d'attente se forment pendant de longues heures pour permettre à la population d'acheter de maigres rations de pain. La police française, de son propre chef, arrête des familles entières dont le seul crime est d'être Juif.

© Editions Salvator

Épigraphe

En prime, l'ouvrage propose un glossaire, de nombreuses références et quelques pistes pédagogiques, telles que la rédaction d'un hommage aux héros de l'album ou des clefs pour aborder l'Holocauste en cours d'arts plastiques... Et pourquoi pas étudier cette période via un temps de dialogue interreligieux, comme y invite l'épigraphe de l'ouvrage, proverbe juif tiré du Coran : « *Celui qui sauve une seule vie, sauve l'humanité entière.* »

Autant de détours valorisant le rôle méconnu des musulmans de France qui furent nombreux, dans ces temps sombres, à participer à sauver l'honneur national.

1. Karen Gray Ruelle et Deborah Durland DeSaix, *La Grande Mosquée de Paris - comment des Musulmans ont sauvé des Juifs de la Shoah*, Salvator, 2010, 40 p., 15 €
2. Derri Berkani, *Une résistance oubliée : la Mosquée de Paris*, 1990, ARA/Anabase/AFHIS. Ce documentaire de 26 min a été réalisé pour l'émission *Racines* de France 3 (alors FR3). Mohamed Fekrane a réalisé en 2010 *Ensemble*, un court-métrage (16'20) inspiré de la vie de Si Kaddour Benghabrit.

➤ www.mosquee-de-paris.org - www.memorialdela shoah.org
 ➤ www.annefrank.org/fr

LA RÉSISTANCE DES IMMIGRÉS

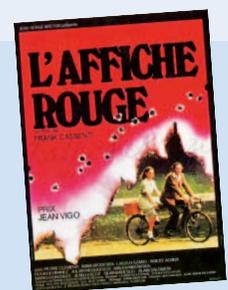
Structurés en réseaux entretenant des liens privilégiés avec l'Afrique du Nord où le gouvernement de la France libre trouva refuge, et communiquant en arabe, les travailleurs immigrés participèrent activement à la Résistance. Les faits d'armes du groupe Manouchian, affilié aux groupes de FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée), l'attestent. Ce réseau, dont 22 membres ont été fusillés en février 1944, a inspiré deux films : *L'Affiche rouge* de Frank Cassenti, qui a reçu le prix Jean-Vigo en 1976, et *L'Armée du crime*, réalisé par Robert Guédiguian en 2009. VL

➤ Les deux films sont disponibles en DVD : *L'Affiche rouge*, Doriane Films, 2008 ; *L'Armée du crime*, Studio Canal, 2010.

BÂTISSEUSES DE PAIX

Cette association de femmes musulmanes et juives lutte contre l'exportation du conflit du Moyen-Orient en France en tissant des passerelles entre les religions et les cultures. Sa présidente, la journaliste Annie-Paule Derczansky, milite notamment pour que soit apposée, sur la Mosquée de Paris, une plaque commémorant le sauvetage de Juifs par les autorités musulmanes de l'époque. À noter aussi que le comité diocésain pour l'œcuménisme de Lyon organise des manifestations en partenariat avec l'antenne locale de ce mouvement. VL

➤ www.batisseusesdepaix.org



IRÈNE NÉMIROVSKY

Au-delà de *Suite française*

Pendant cinquante ans, le manuscrit de *Suite française* est resté enfoui dans une valise, celle de la fille d'Irène Némirovsky. C'est ce texte magnifique, publié en 2004, qui a fait redécouvrir ce grand écrivain. Elle y raconte de façon saisissante ce que fut l'exode à Paris en 1940. Née à Kiev en 1903, Irène Némirovsky vit en France à partir de 1921. C'est son itinéraire tourmenté – successivement Russe, Française, apatride et Juive – qui nous est présenté dans cette exposition. De sa jeunesse dorée en Russie, où elle est élevée dans la vénération de la langue française, à son arrestation et son départ vers Auschwitz où elle sera gazée en 1942. Son mari est lui aussi arrêté, et ses deux filles cachées dans un pensionnat catholique avec la fameuse valise que l'on retrouve dans l'exposition.



D. R.

Au-delà du succès posthume de *Suite française*, le Mémorial de la Shoah présente l'œuvre d'Irène Némirovsky dans toute sa complexité. Et ce, par le biais d'archives originales inconnues du public : l'enregistrement de sa voix, ses premiers poèmes, le manuscrit de *Suite française*... Dans ses romans et nouvelles, on retrouve le souvenir d'être russe, l'étrangeté d'être juive, la volonté d'être française, puis la nécessité de faire vivre son foyer à l'heure des premières lois antijuives. Son œuvre et son destin témoignent, non sans contradictions, du désarroi croissant des Juifs et des étrangers dans la France des années trente. **Sylvie Horguelin**

► Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy-Lasnier, 75004 Paris. Jusqu'au 8 mars 2011. Tous les jours sauf samedi, de 10 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 22 heures. Entrée libre. Internet : www.memorialdelashoah.org

À L'ORIGINE DES MASS MÉDIA

La propagande de guerre

« *orges de papier* »... Un doux euphémisme pour désigner le déchaînement médiatique qui fit écho, à l'arrière, à la Première Guerre mondiale... Et le titre d'une exposition présentée sur ce thème jusqu'au 16 janvier 2011 à l'Hôtel national des Invalides. Journaux, affiches, tracts, cinéma, cartes postales, peintures ou encore chansons patriotiques... À l'heure des balbutiements de la communication de masse, la propagande fut, pour la première fois, utilisée comme une véritable arme de guerre.

Pour démontrer l'ampleur du phénomène, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine se sont associées à une bibliothèque allemande pour proposer au public un fonds d'archives abondant et éclectique. Parmi ces documents, figurent aussi des journaux de tranchée, des carnets intimes

et des lettres de poilus. Une profusion d'images placardées à même les cimaises, une reconstitution de tranchée boueuse, de nombreuses photographies d'époque plongent le visiteur dans l'ambiance de la Drôle de Guerre. Et, rare privilège, certains documents peuvent être consultés et manipulés librement. Outre son intérêt historique, cette exposition propose une véritable réflexion sur la manipulation de l'information. Une entrée originale pour un cours sur l'éducation aux médias, d'autant que des itinéraires pédagogiques peuvent être élaborés en concertation avec les enseignants qui le demandent. **Virginie Leray**



Coll. BDIC © ADAGP

Le supplément illustré du Canard poilu.

► Musée d'histoire contemporaine, Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 54 91. Service pédagogique par tél. : 01 40 97 79 32 – par e-mail : odette.martinez@bdic.fr – Autres renseignements : www.bdic.fr (rubrique « La BDIC » / « Musée d'histoire contemporaine »).

LE LOUVRE

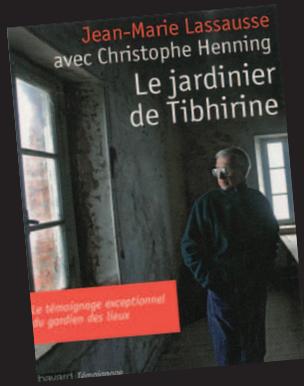
Vitrine des métiers d'art

Quelque 300 exposants, parmi lesquels des artisans distingués Meilleurs Ouvriers de France, des maîtres d'art et de nombreux créateurs originaux, seront réunis au Louvre début décembre pour le *Carrousel des métiers d'art et de création*. Placée sous le signe de la Russie et de l'or, cette sixième biennale artistique s'adresse aussi aux jeunes. Plus de mille scolaires sont attendus, notamment pour visiter les stands d'écoles et de centres de formation : École Boulle, École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art Olivier-de-Serres, École Estienne, CFA de l'ameublement de Paris... **VL**

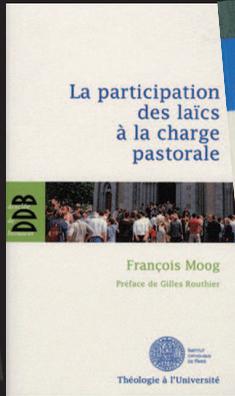
► 1^{er} décembre 2010, de 13 heures à 18 heures ; et du 2 au 5 décembre, de 10 heures à 20 heures.



D. R.



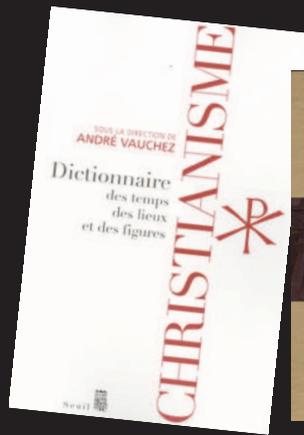
1



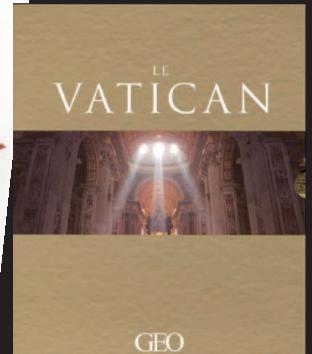
2



3



4



5

HÉRITIER DES MOINES DE L'ATLAS

1 Depuis dix ans, le père Jean-Marie Lassaussse se rend au monastère des moines assassinés. Comme il est encore difficile de dormir sur place, il fait, deux à trois fois par semaine, le voyage entre Alger et Tihirine. Ce prêtre de la Mission de France continue ainsi à assurer une présence chrétienne dans ce lieu, notamment en exploitant les terres du monastère avec quelques villageois. Il nous livre ici son témoignage simple et bouleversant : « *Je ne crois pas avoir été tout à fait conscient, au départ, du lourd héritage qui m'était octroyé... J'ignorais tout des frères. Et aujourd'hui encore, je creuse le message des frères assassinés.* » Un livre sur la fécondité qui commence là où s'arrête le film de Xavier Beauvois.

Sylvie Horguelin

Jean-Marie Lassaussse
avec Christophe Henning
Le jardinier de Tihirine
Bayard
150 p., 18 €.

LES LAÏCS DANS L'ÉGLISE

2 François Moog, directeur de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique, vient de publier sa thèse qui traite de la participation des laïcs à la charge pastorale. Cette participation peut être vue de deux façons : comme la réponse « *fonctionnelle* » à la baisse des vocations sacerdotales ou comme une manière renouvelée de vivre la communion en Église. Il s'agit de percevoir ce qui se joue dans la réception même du mystère de l'Église : « *La participation peut être*

située dans l'économie du salut comme participation de tous les fidèles à la vie divine qui structure l'Église selon la diversité des charismes. » Claude Berruer

François Moog

La participation des laïcs à la charge pastorale

DDB/ICP

Coll. « *Théologie à l'Université* », 489 p., 38 €.

POUR UNE PREMIÈRE ENTRÉE DANS LA BIBLE

3 *Un Dieu qui parle* intéresse forcément. Ce fil traverse tout le livre, et Michel Hubaut le met en avant dans les multiples champs de la Bible (historique, littéraire, relectures et théologies à différents niveaux). L'auteur a écrit nombre d'ouvrages de vulgarisation avec bonheur. Il a des formules percutantes : « *Dieu a laissé naître sa Parole au fil des événements.* » Les larges panoramas qu'il brosse comportent toutefois le risque de rester dans les généralités et de manquer de précisions. De fait, il est difficile de suivre l'actualité scientifique et de faire ensuite un travail de vulgarisation. Ce livre aidera celui qui aborde la Bible pour la première fois comme une œuvre religieuse. Des études plus rigoureuses seront ensuite nécessaires.

Jésus Asurmendi

Michel Hubaut

Un Dieu qui parle !

Cerf

231 p., 20 €.

DICO CHRÉTIEN

4 André Vauchez nous emmène sur un chemin culturel initiatique. Au travers de 350 notices, c'est une centaine de spécialistes qui s'expriment. L'ou-

vrage privilégie les figures bibliques « célèbres » (Moïse, Abraham...) ou « anonymes » (le « *Bon Samaritain* »), les grands noms du christianisme (saint Paul, Luther, Péguy...), mais aussi des références de la vie chrétienne (le martyr ou le disciple). Ces figures historico-théologiques s'inscrivent aussi dans des « lieux » et des « temps » dont le traitement suit la même logique, mêlant l'historique et le symbolique : une approche originale du christianisme !

Stève Lepleux

André Vauchez

Christianisme, dictionnaire des temps, des lieux et des figures

Seuil

585 p., 25 €.

LES FASTES DE LA CITÉ-ÉTAT

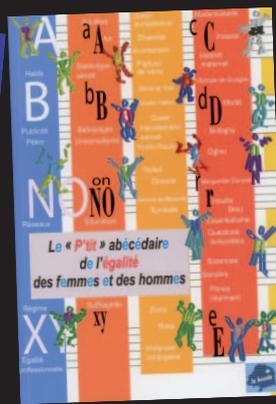
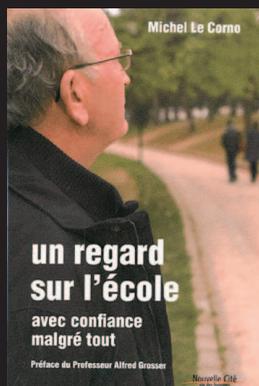
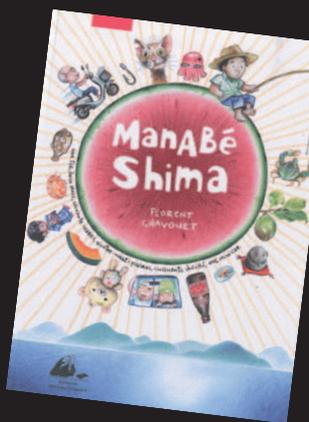
5 C'est dans un coffret or que l'on découvre ce beau livre habillé de soie, à la gloire du Vatican. Il retrace le passé mouvementé de la Cité-État, de l'Antiquité à nos jours, des persécutions des premiers évêques de Rome au pontificat de Benoît XVI. Puis l'on découvre ses splendeurs architecturales avant de rencontrer les hommes et les femmes qui y travaillent, des sœurs de la Charité aux gardes suisses. Ce livre, somptueusement illustré, se clôt sur la présentation du Trésor de la sacristie pontificale. Tiars serties de pierres précieuses, crosses en ivoire et mules de soie nous rappellent que ce sont les empereurs romains qui servirent de modèle aux papes.

Michaël Collins

Le Vatican

Géo Éditions

320 p., 49,90 €.



6

7

8

9

10

L'AVENTURE DANS UNE ÎLE

6 Voici le deuxième carnet de voyages illustré de Florent Chavouet. Après Tokyo, ce jeune artiste a choisi l'immersion à Manabe-shima. Cette île de « soixante crabes, quatre vingt piqûres, cinquante shochu [pêcheurs] et un minicar », située au large d'Osaka. Il s'y est rendu avec 2 000 euros en poche pour y passer deux mois. Avec ce très bel album, fourmillant de croquis et d'aquarelles, d'anecdotes, de portraits commentés avec humour, le dépaysement est garanti ! Loin des clichés nippons, le lecteur partage les étonnements de l'auteur devant un monde aux codes obscurs, qui peu à peu se dévoile. En bonus, une très grande carte du village où Florent Chavouet a été hébergé dans un hôtel... vide de touristes ! À lire dès l'adolescence et jusqu'à un âge avancé ! DL

Florent Chavouet
Manabé Shima
Philippe Picquier
144 p., 23 €.

CONSEILS D'ADO

7 Combien de pères et mères ne reconnaissent plus leur enfant dès que celui-ci « entre » en adolescence ? Jellyellie, 15 ans, a écrit ce guide pour aider les parents... C'est donc d'une parole de jeune, drôle et provocatrice qu'il s'agit. Mais comme elle est anglo-saxonne, cela rend son discours un peu moins facilement transférable. Toutefois, bien des situations de crise restent comparables, et ce franc-parler révèle comment chaque « acteur » perçoit l'autre. Jellyellie propose des pistes pour la résolution des problèmes et pour favoriser la compréhension mutuelle. Elle donne également quelques clefs pour mieux appréhender l'importance (et la vigilance) à accorder à internet, à la musique, aux amis, aux fêtes, etc. Ses réflexions sont parfois naïves ou agaçantes, mais aussi pertinentes. Ainsi l'adulte retiendra qu'il vaut mieux « savoir demander au lieu d'affirmer », « laisser

les frères et sœurs régler leurs querelles tout seuls » ou « montrer de la rigueur dans les limites qu'on établit ». DL

Jellyellie
Être dans la tête d'un ado - guide pratique de cohabitation avec l'adolescent
Fabert
192 p., 18 €.

LIVRE-BILAN D'UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

8 Michel Le Corno, directeur du lycée Saint-Paul de Vannes, nous livre, à la fin de sa carrière, ses réflexions lucides et confiantes sur l'école. Un regard marqué d'empathie pour les élèves, leurs parents et les enseignants, sans cesse accueillis, écoutés et respectés. L'auteur souligne que les avancées n'ont jamais été dues aux réformes ou à des démarches administratives, mais à des rencontres humaines. Les limites du système éducatif français sont pointées, et notamment la difficulté d'accueil des handicapés, la fermeture de l'école sur elle-même... Cet homme de convictions résume ainsi le métier de chef d'établissement qu'il a visiblement pratiqué avec passion : « Accueillir et proposer, résister et tenir, poser sur chacune et chacun de vos élèves un regard d'humanité. » CB

Michel Le Corno
Un regard sur l'école, avec confiance malgré tout
Nouvelle Cité
Coll. « Vie des hommes », 157 p., 17 €.

DANS LES MURS

9 L'architecture scolaire reste fortement marquée par les constructions héritées de la III^e République. Le caractère représentatif et monumental l'emportait, les considérations fonctionnelles répondaient strictement à la finalité affichée : la transmission des savoirs.

Pour obtenir les meilleurs résultats, il s'agissait d'isoler l'élève des influences extérieures (bâtiment tourné sur lui-même et petites ouvertures). L'école citoyenne d'aujourd'hui, élément essentiel de socialisation, obéit à d'autres mots d'ordre : mixité, suivi individualisé, regroupements différenciés, accès permanent à l'extérieur via les nouvelles technologies. Elle a donc réorganisé ses espaces intérieurs et la fonction d'accueil devient alors un élément important de la matérialisation de ces évolutions pour la société tout entière. Principes et bonnes pratiques dans ce domaine sont exposés par l'auteur, ingénieur de formation et successivement enseignant et chef d'établissement. José Guillemain

Maurice Mazalto
L'accueil au collège et au lycée
Fabert
Coll. « Les cahiers de l'architecture », 99 p., 15 €.

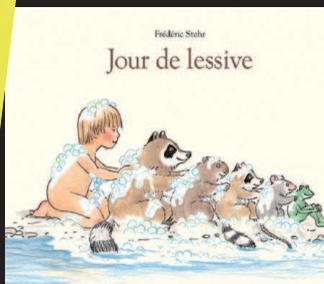
L'ÉGALITÉ SELON L'ALPHABET

10 L'égalité entre les femmes et les hommes reste un sujet « tendance » dans les médias. D'ailleurs, on sait qu'elle est loin d'être acquise, même en Europe ! Ce petit abécédaire, outre le vocabulaire courant, lié au thème, reprend des définitions de concepts, des références de lois en vigueur, des chiffres quand il faut. L'originalité réside aussi dans la présence de noms d'hommes et femmes qui ont fait et font l'histoire des droits des femmes (Christian Baudelot, Marguerite Durand, Françoise Héritier...). Plutôt qu'un dictionnaire, il s'agit de véritables petits articles pour être informés, ce qui en fait un outil pour mieux débattre du sujet, avec les jeunes notamment. À noter, une importante bibliographie et sitographie. DL

Thierry Benoît, Gilles Verdure
Le « Ptit » abécédaire de l'égalité des femmes et des hommes
La Boucle
142 p., 8 € - Commande à l'association La Boucle, 157 rue Marcadet, 75018 Paris.



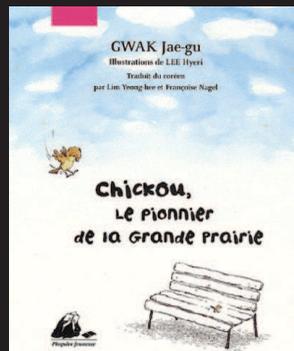
1



2



3



4



5

DES MOTS SUR LA MORT

1 Peu de personnes sont à l'aise lorsqu'il s'agit de parler de la mort. Peut-être est-ce encore plus difficile quand, lors d'un décès, c'est un enfant qui questionne ou qui se tait, désespéré et triste. Ce livre sensible et délicat d'Agnès Auschitzka, journaliste à *La Croix*, est l'un de ceux qui abordent le sujet sans tabou. Il n'en cache ni la souffrance ni l'incompréhension. Au contraire, chaque chapitre s'appuie sur le ressenti et le chagrin de l'enfant : « *Tu ne comprends pas* », « *Tu as peur* », « *Tu es triste* »... S'ensuit chaque fois un texte intitulé « *Pour t'aider, je te dirais...* ». Aucun remède miracle n'est donné. Mais l'enfant mettra des mots sur ses émotions, trouvera des conseils pour surmonter cette épreuve. Il apprendra surtout que la mort fait partie de la vie. Les dernières pages présentent la réponse d'espérance des chrétiens ainsi que les rituels liés aux funérailles. À partir de 7 ans. **Danielle Lacroix**

Agnès Auschitzka (texte), Nathalie Novi (ill.)
Quelqu'un que tu aimais est mort
Bayard Jeunesse
30 p., 8,50 €.

LA LESSIVE AMUSANTE

2 Froter, savonner, rincer, étendre... L'enfant sait-il encore que cela existe ? Pour lui, ne suffit-il pas de mettre le linge dans le tambour de la machine à laver, puis dans le séchoir électrique ? Qu'importe... Ici, c'est mercredi, et Helena joue au bord de la rivière avec sa poupée. Elle sera vite rejointe par un raton laveur, une marmotte, une souris et une grenouille... Grâce à ces petits animaux, la fillette va savourer le plaisir de faire la lessive entre amis et en chanson ! Tout finira par un bain où on se frotte les uns les autres le dos, le museau, les genoux, les petits plis

du cou... Petite histoire joyeuse et amusante à réserver aux plus jeunes. À partir de 3 ans. **DL**

Frédéric Stehr (texte et ill.)
Jour de lessive
L'École des Loisirs
25 p., 12,50 €.

TOUT LE TEMPS

3 Le temps qui passe, insaisissable est une énigme. L'auteur, professeur de philosophie à l'université de Bordeaux et membre de l'Institut universitaire de France, a voulu ouvrir des pistes de réflexion aux enfants car, très tôt, ceux-ci se posent des questions de philosophe ! Ce petit album, truffé de citations, rédigé très simplement, traite de plusieurs aspects comme la mesure du temps en tant que réalité sociale et nécessité d'organisation. Ainsi l'homme a-t-il inventé les calendriers, les cadrans solaires et les montres. Certes, cela impose désormais à tous des horaires contraignants : être à l'heure à l'école ou pour prendre le train... Mais Christophe Bouton invite surtout le jeune lecteur à prendre conscience de sa capacité, par le récit et la mémoire, à voyager dans le passé ou, par l'imaginaire et les projets, à penser l'avenir. Au moment où chacun est entraîné dans une logique de l'urgence et de l'accélération, ce petit ouvrage précieux permettra de marquer une pause ! À partir de 10-11 ans. **DL**

Christophe Bouton (texte), Jochen Gerner (ill.)
J'ai pas le temps !
Gallimard Jeunesse
Coll. « Giboulées », 80 p., 10 €.

L'ENVOL DU MOINEAU

4 Ce roman coréen conte en 5 chapitres les aventures d'un moineau appelé Chickou. L'histoire débute au moment où, oisillon, il apprend à voler avec Chipou, son père. Au fil de ses rencontres – avec Jun, un

petit garçon qui le sauve ou avec Chiwa, la mouette –, il apprend à grandir et à vivre seul. Dès lors, un grand rêve va l'habiter, celui que lui a transmis son père avant de mourir : partir à la recherche de la Grande Prairie. Auparavant, de nombreuses péripéties et autres épreuves l'attendent au milieu des hommes et du peuple des oiseaux. Bien sûr, il tombera aussi amoureux d'une « *moineau aux beaux yeux noirs étincelants* » et au joli nom de Domi, « *rosée de la forêt* »... Le voyage en quelque sorte initiatique de Chickou ouvre au lecteur un univers particulier où on reconnaîtra certaines valeurs traditionnelles asiatiques : bravoure, respect des ancêtres, vaillance dans les combats, quête du « paradis », etc. À partir de 9 ans. **DL**

GWAK Jae-Gu (texte), LEE Hyeri (ill.)
Chickou, le pionnier de la grande prairie
Picquier Jeunesse
192 p., 15,50 €.

GARÇON, FILLES... VIVONS ENSEMBLE

5 En novembre, les magazines de Bayard Jeunesse se retrouvent autour d'une thématique transversale : « Comment vivre ensemble ? » Les petits lecteurs de *Youpi* – le mensuel qui « raconte le monde » aux 5-8 ans – trouveront un documentaire illustré qui leur explique les différences entre les filles et les garçons. Dans ce numéro, ils apprendront aussi comment améliorer notre quotidien en s'aidant tous un peu chaque jour, ou encore, dans la rubrique « Le mot du mois », ce que signifie « Égalité ». À noter, *Youpi* donne rendez-vous aux parents sur son blog*. **Dorothee Tardif**

Youpi - j'ai compris !, n° 266, novembre 2010, 5,50 €.

En kiosque ou par abonnement :
www.bayard-jeunesse.com
* <http://blog.youpi.fr>



6

7

8

9

10

CD

VOGUE L'IMAGINATION...

6 Les p'tits bateaux qui vont sur l'eau n'ont peut-être pas de jambes, mais les marins, c'est sûr, ont beaucoup d'imagination. Témoin ce recueil sonore de six contes. La Bretagne, terre de légendes inspirées par la mer, en fournit la moitié : *Le bateau qui va sur terre et sur mer*, *Les pirates des îles de Bréhat* et *Le diable qui voulait être capitaine*. Mais le reste du monde tient bon le cap avec *Le vieux pêcheur et le poisson d'or* (Russie), *Les trois vagues* (Espagne) et *La légende d'Urashima Taro* (Japon). Comme toujours chez ArB, la musique habille les mots au plus juste : on entendra donc, au fil des plages, l'accordéon, la balalaïka ou le koto. Quant au livret, élaboré avec le Conservatoire du littoral, il donne tous les conseils qu'il faut pour pratiquer la pêche à pied en toute sécurité. **René Troin**

Collectif

Maman, les p'tits bateaux

ArB Music

1 CD + 1 livret (8 p.), 17,90 €.

DE LA TÊTE À LA LUNE

7 Quand ils veulent avoir une idée de la laideur, les Bovillains qui sont tous beaux vont voir Gaston, le seul habitant « moche » de la ville. Pour l'avoir toujours sous la main (et sous les yeux), ils l'ont enfermé dans une cage de cirque. Ainsi va la vie à Boville, jusqu'au matin où le soleil ne se lève pas. C'est le début de *L'incroyable histoire de Gaston et Lucie*. Pour connaître la suite, faite de rebondissements qui vont jusqu'à la lune, il faut ouvrir le livre et en tourner les pages en écoutant le disque. Le premier, œuvre de Sébastien Rost, renferme des textes et des dessins bourrés d'humour à plusieurs degrés qui plairont aux lecteurs de « 4 à 94 ans ». Le second raconte et chante la même histoire (avec des variations et force bruits d'ambiance) grâce aux voix de chanteurs de la

nouvelle scène française – Gérald Genty, Carmen Maria Vega ou Monsieur Lune qui joue le... Petit Homme du Soleil. Et, *last but not least* (comment annoncer autrement quelqu'un qui incarna Lear ?), Pierre Santini joue le rôle du narrateur. **RT**

Sébastien Rost, Nicolas Pantalacci
L'incroyable histoire de Gaston et Lucie
Enfance et Musique

1 livre (52 p.) + 1 CD (41 min), 19,90 €.
www.enfancemusique.com

WEB

AU CŒUR DU RÈGNE D'HENRI IV

8 Le site interactif et multimédia *Henri IV, le règne interrompu* a été développé à l'initiative de la Délégation aux célébrations nationales pour l'année Henri IV marquant le quatrième centenaire de l'assassinat du roi au panache blanc le 14 mai 1610. Si la richesse de ce site – près de 500 sources ont contribué à son élaboration – en fait une base documentaire exceptionnelle, c'est son parti pris pédagogique (entrées thématique et chronologique, prise en compte des besoins des enseignants) et sa politique d'accessibilité (la version graphique est doublée d'une version html conforme aux recommandations du référentiel accessibilité des services internet) qui en font un outil remarquable. **José Guillemain**
www.henri-iv.culture.fr

TV

AUX SOURCES DE LA NATIVITÉ

9 Noël, c'est la naissance de Jésus. C'est simple, c'est sublime, et on oublie un peu trop, dans notre société guidée par les richesses matérielles, l'essentiel de ce message. Dieu est venu, non pas dans la force

ou dans sa Gloire, mais à travers le corps d'un tout petit bébé. Fragile parmi les plus fragiles, sauveur des plus faibles... *La Nativité*, documentaire inédit de Caroline Puig-Grenetier diffusé le vendredi 24 décembre à 21 h 05 sur KTO, propose un retour aux sources. En suivant l'histoire d'un couple et de ses trois enfants qui préparent la venue de Noël, on rencontre d'autres familles chrétiennes, le Secours catholique, les Petits Chanteurs de Saint-Marc (*notre photo*), de simples paroissiens, un prêtre engagé auprès des personnes les plus démunies... Tous, dans ce temps fort de l'Avent jusqu'à la nuit de Noël, sont impliqués dans une même recherche : vivre leur foi au plus près de l'Évangile. **Christelle Aussandon**

www.ktotv.com

LE TEMPS D'AVENT AVEC L'ENFANT

10 Tous les dimanches, du 28 novembre au 19 décembre, à 11 h 30, la traditionnelle « Collection d'Avent » du *Jour du Seigneur* proposera quatre documentaires de Marie Viloin. La réalisatrice s'est intéressée à la figure de l'Enfant, qu'on attend et espère à l'approche de Noël. Quatre sujets majeurs ont été traités : la paternité, les origines, la naissance, et l'éducation :

– 28 novembre : *Le père et l'enfant* - Un futur papa raconte ses doutes et ses espoirs durant la grossesse de sa femme.

– 5 décembre : *L'enfant en question* - De jeunes adultes issus d'une insémination artificielle avec donneur s'interrogent sur leurs origines.

– 12 décembre : *Nos enfants* - Comment, dans le milieu artistique, les écrivains enfantent-ils leurs œuvres ?

– 19 décembre : *L'enfant rêve* - Lorsqu'un enfant naît handicapé, comment encourager le développement d'un talent ?

Marie Laumont

www.lejourduseigneur.com

▶ CONFÉRENCES-DÉBATS DE L'ISP

Novembre et décembre 2010

3 RUE DE L'ABBAYE, PARIS (75006)

Les deux prochaines conférences-débats du cycle 2010-2011 :

– 9 novembre 2010 : « L'école face à l'identité numérique des jeunes », par Cédric Fluckiger, maître de conférences en sciences de l'éducation, Lille-3.

– 6 décembre 2010 : « Être pédagogue au risque de la foi... », par Loïc Charmel, professeur des universités, Nancy-2.

Renseignements : 01 44 39 60 05. Horaire : 18 h. Programme détaillé sur : www.icp.fr (rubrique « Culture ») / « Cycles et conférences » / « Conférences-débats de l'ISP ».

▶ SALON STUDYRAMA « GRANDE ÉCOLE »

13 et 14 novembre 2010

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, PARIS (75014)

Cinquième édition pour ce salon placé sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il réunira 70 établissements de toute la France qui présenteront leurs programmes et leurs modalités d'admission. Les visiteurs pourront également suivre une série de conférences et parcourir les rayons de la librairie éphémère mise en place pour l'occasion.

Invitation gratuite sur : www.studyrama.com (rubrique « Salons » / « Paris »).

▶ FESTIVAL « ENFANCES DANS LE MONDE »

20 novembre 2010

CINÉMA LES 7 PARNASSIENS, PARIS (75014)

« Mettre en lumière de graves violations des droits de l'enfant à travers le monde », documentaires à l'appui. C'est l'objectif du Bureau international catholique de l'enfance (Bice) avec la première édition de ce festival d'un jour au cours duquel seront projetés cinq longs-métrages : *Les enfants perdus de Tranquillity Bay*, de Jean-Robert Viallet et Mathieu Verboud, sur le business des camps de redressement d'enfants difficiles aux États-Unis ; *Last Train Home*, de Lixin Fan, sur les migrants chinois de l'intérieur, des parents qui ne voient leurs enfants qu'une fois dans l'année à l'occasion des fêtes du Nouvel An ; *On n'est pas des marques*

de vélos, de Jean-Pierre Thorn, sur un jeune Maghrébin victime de la double peine ; *War Dance*, de Sean et Andrea Fine, sur l'utilisation d'enfants dans les conflits armés ; *Which Way Home*, de Rebecca Cammisa, nommé pour l'Oscar



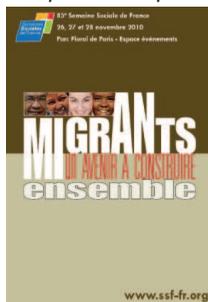
2010 du meilleur documentaire et inédit en France, sur les enfants sud-américains s'embarquant seuls sur des trains de marchandises pour tenter d'émigrer aux États-Unis. 98 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Horaires : de 11 heures à 23 h 30.

▶ 85^e SEMAINE SOCIALE DE FRANCE

Du 26 au 28 novembre 2010

PARC FLORAL DE PARIS

« Les arrivées des migrants sont faibles par rapport aux défis démographiques et économiques auxquels l'Europe doit faire face. »



À suivre l'actualité, on pourrait douter de la véracité de ce qui précède. Et pourtant, ce sont « les rapports officiels d'organismes internationaux » qui le disent. D'où la nécessité de sessions comme cette 85^e Semaine sociale de France qui a choisi cette année

le thème « Migrants, un avenir à construire ensemble ». Pour comprendre pourquoi « le ressenti du phénomène migratoire est si contradictoire avec les données statistiques », pour surmonter « l'anxiété identitaire », les participants écouteront Dounia Bouzar, anthropologue et spécialiste de l'Islam, Patrick Peugeot, président de la Cimade, ou le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et président de la Conférence des évêques de France. Programme détaillé, informations pratiques et inscriptions sur : www.ssf-fr.org

▶ JEUDIS DU CENTRE THÉOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

De novembre 2010 à mai 2011

CENTRE DIOCÉSAIN, ROUEN (76)

Les deux premières de ces « Six haltes pour reprendre souffle » ont déjà eu lieu. Quatre sont à venir :

– mercredi 24 novembre 2010 : « Aimer sans dévorer », par Lytta Basset, pasteur protestant et écrivain.

– 9 décembre 2010 : « D'une seule voix », un documentaire de Xavier de Lauzanne.

– 27 janvier 2011 : « Vous avez dit vocation ? », par le père Christoph Theobald.

– 12 mai 2011 : « Quel avenir pour le mariage ? », par le père Philippe Bordeyne, doyen du Theologium de l'Institut catholique de Paris.

Horaire : 20 h. Autres renseignements : 02 35 70 64 64.

▶ L'HEURE DU CONTE

De décembre 2010 à mars 2011

COLLÈGE DES BERNARDINS, PARIS (75005)

Des contes profanes, un récit biblique et un temps de dessin se succéderont durant cette

animation destinée aux enfants de 6 à 11 ans, accompagnés d'un adulte. Les trois premiers mercredis de décembre 2010 seront consacrés aux contes de l'Avent, et le dernier mercredi de mars 2011 aux contes de la mi-Carême.

Horaire : de 14 h 30 à 16 h. Tarif : 4 € par enfant. Programme détaillé sur : www.collegedesbernardins.fr (rubrique « Jeune public »). Tél. : 01 53 10 74 44.

▶ FÉRIES D'AUTEUIL

Du 4 au 19 décembre 2010

40 RUE JEAN-DE-LA-FONTAINE, PARIS (75016)

Temps fort de la 5^e édition de cette manifestation organisée au profit des jeunes en difficulté familiale, sociale ou affective, accueillis par les Apprentis d'Auteuil : l'exposition « Un métier, une crèche ». On y verra une vingtaine de crèches en dentelles, en chocolat, en pierres... réalisées par des designers en herbe, des artisans renommés ou les jeunes apprentis d'Auteuil. Également au programme de ces journées, ce qui a fait le succès des précédentes Fêtes : le marché de Noël, la brocante, les concerts, les spectacles pour petits et grands...

Programme détaillé sur : www.apprentis-auteuil.org



SOLIDARITÉ

▶ AIDE ET ACTION



L'ONG internationale Aide et Action lance le kit « Mon défi pour l'éducation ». Cet outil pédagogique, disponible sur simple demande auprès de l'association et de

ses équipes locales, permet aux jeunes de mettre sur pied une action pour le droit à l'éducation dans le monde, impliquant aussi leurs enseignants et leurs parents.

Sur internet : www.aide-et-action.org

SÉJOURS

▶ CLASS OPEN : CATALOGUE

Séjours à la neige, stages sportifs, escapades culturelles, séjours pour jeunes différents... Le catalogue Class Open 2010-2011 est paru et les inscriptions sont ouvertes.

Class Open, 6, rue du Dr-Ténine, Résidence Le Village B3 – 91320 Wissous. Sur internet : www.classopen.fr

Le Salon européen de l'éducation

Entrée gratuite pour tous. Renseignements : www.salon-education.org

le salon européen
de l'éducation
Un événement de
la Ligue de l'enseignement

onisep
le salon de
l'orientation

l'aventure
des métiers

SALON
l'Étudiant

la Cité de
l'éducation

Educatice
le salon professionnel de l'éducation

L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE,
LES FACULTÉS CATHOLIQUES,
LES GRANDES ÉCOLES
ET LES PARENTS D'ÉLÈVES
VOUS ATTENDENT
Hall 7/2 / Stand ADM3

DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2010,
À PARIS-EXPO - PORTE DE VERSAILLES, DE 9 HEURES 30 À 18 HEURES.

Orientation Post-Bac

Mercredi 1^{er} décembre 2010 de 12h30 à 18h

Testez la Fac avant le Bac



Un vrai cours dans une vraie Fac

Une occasion à ne pas manquer d'être pour un jour étudiant en première année de licence.

11 cours au choix : lettres modernes, histoire, histoire de l'art, philosophie, sciences sociales et économiques, droit/sciences politiques, anglais, espagnol, allemand, prépa Sciences Po, langues et civilisations de l'Orient ancien.



Institut
Catholique
de Paris

21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
Établissement privé d'enseignement supérieur

Informations et invitation

 www.icp.fr
contact@icp.fr



 Prenez vos études dans le bon sens



Abonnez-vous!

au journal de référence
de l'enseignement catholique

Les hors-série sont inclus dans l'abonnement

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

— De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
— De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
— À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :
..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC.

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.